	Lutte Ouvrière Nathalie Arthaud	Union populaire républicaine François Asselineau	Solidarité et progrès Jacques Cheminade	Debout la France Nicolas Dupont-Aignan	Les Républicains François Fillon	Parti socialiste Benoît Hamon	Résistons ! Jean Lassalle	Front national Marine Le Pen	En marche ! Emmanuel Macron	La France insoumise Jean-Luc Mélenchon	Nouveau parti anticapitaliste Philippe Poutou
AGRICULTURE											
	◊ Expropriation des grands groupes capitalistes qui contrôlent l'agro-alimentaire et des banques par les travailleurs	◊ Mettre en place une taxe à l'importation pour protéger notre agriculture ◊ Remplacer la PAC (Politique agricole commune) par la PNA (politique nationale agricole) ◊ Réglementer les marges filières pour réguler les spéculations sur les produits alimentaires pour la consommation humaine et animale ◊ Assurer un prix minimum de vente pour la grande distribution ◊ Créer un fonds de garantie suffisant en cas de sinistre agricole ◊ Favoriser les circuits courts ◊ Création d'Agridistrib, outil Internet connectant les producteurs et les plates-formes de distribution locale ◊ Encourager l'utilisation de nouvelles techniques agricoles, plus respectueuses de l'environnement et protectrices des sols et des terroirs ◊ Favoriser l'émergence de techniques nouvelles telles que la permaculture, l'agroforesterie, etc. ◊ Libérer le commerce de semences anciennes et interdire le brevetage des nouvelles semences ◊ Financer la recherche agricole ◊ Aide aux jeunes agriculteurs pour s'installer (y compris les urbains) ◊ Assurer la gestion sociale en créant, au sein de Pôle emploi, une structure consacrée à cette filière, notamment en matière d'emplois saisonniers	◊ Au niveau sylvicole, favoriser la création de scieries, papeteries et fabrique de meubles dans nos régions, en surtaxant les importations de certains bois étrangers tranformés (chêne, hêtre, etc.) ◊ Arrêter le cumul des normes écologiques et climatiques ◊ Moratoire et restructuration de la dette des agriculteurs ◊ Favoriser les circuits courts ◊ Réserver une partie de la commande publique aux producteurs locaux	◊ Augmenter la PAC ◊ Instaurer des prix minimum et maximum ◊ Exiger l'étiquetage obligatoire du pays d'origine ◊ Privilégier les circuits courts ◊ Inciter les cantines scolaires à se fournir chez les producteurs locaux ◊ Restructurer la dette des agriculteurs surendettés en créant un fond où l'état serait prêteur ◊ Alléger les cotisations sociales	◊ Accompagner la création d'incubateurs et fixer à la banque publique d'investissement (Bpifrance) des objectifs de financement d'équipements agricoles et ruraux ◊ Compte épargne "aléas climatiques et économiques" alimenté librement pendant les années de bonnes récoltes, utilisable en cas de perte d'exploitation ◊ Liberté aux agriculteurs de se grouper en organisations de producteurs de taille significative ◊ Encourager la vente directe par des crédits d'impôt et des prêts spécifiques sans intérêts ni garantie ◊ Développer les circuits courts ◊ Traçabilité sur la production et la provenance des produits alimentaires ◊ Abroger toutes les normes françaises qui se sont ajoutées aux normes européennes ◊ Encourager la méthanisation agricole ◊ Réduire les charges des entreprises agricoles ◊ Permettre aux agriculteurs le choix de la forme juridique de leur entreprise ◊ Relancer la recherche dans le domaine agricole : biotechnologies et agriculture 3.0	◊ Conservatoire des terres agricoles, dont la mission sera de protéger la santé des terres agricoles et de favoriser l'accès au foncier pour les paysans souhaitant s'installer ◊ Rétablir le coefficient multiplicateur afin de rééquilibrer la répartition de la valeur ajoutée en faveur des agriculteurs ◊ Accompagner les agriculteurs dans la transition vers le bio en mettant en place des soutiens majorés à l'installation pour les projets d'agriculture biologique ou agroécologique ◊ Créer un fonds national de compensation pour dédommager les producteurs victimes de contaminations ◊ Mettre en place une TVA à taux réduit sur les produits bio afin favoriser le développement de la filière	◊ Reprendre des marges de décisions sur la PAC ◊ Changer le mode de rémunération des agriculteurs pour rémunérer moins les volumes et plus les personnes, y compris les conjoints d'exploitants ◊ Subventionner l'investissement quand il réduit la pression sur l'environnement ◊ Restaurer des quotas laitiers, en bovins, en ovins et caprins afin de rendre de la prévisibilité aux éleveurs ◊ Améliorer la couverture du risque météo sur l'agriculture ◊ Remettre les coopératives agricoles sous la responsabilité directe des exploitants ◊ Développer le financement participatif de l'agriculture fermière ◊ Soutenir les échanges internationaux entre agriculteurs	◊ Priorité à la production française, notamment par des commandes publiques ◊ Transformer la PAC en PAF (Politique Agricole Française) en favorisant les exploitations familiales ◊ Simplifier les normes administratives pour les exploitants ◊ Favoriser l'installation des jeunes en défiscalisant les premières années ◊ Interdire les OGM	◊ 5 milliards d'euros pour la modernisation des exploitations ◊ Soutenir les organisations de producteurs dans leurs négociations avec les industriels pour assurer un prix juste ◊ N'ajouter aucune norme nationale aux normes européennes dans le secteur agricole ◊ Encourager la diversification des sources de revenus en soutenant par exemple l'agro-tourisme ◊ Rémunérer les agriculteurs pour les services environnementaux (entretien des paysages, pâturage des alpages qui réduisent les avalanches, etc.) qu'ils rendent, à hauteur de 200 millions d'euros par an dans le cadre de la PAC ◊ Renforcer la transparence des transactions agricoles en soumettant toutes les sociétés foncières au contrôle des SAFER ◊ Soutenir l'installation des jeunes agriculteurs : en plus de la dotation jeunes agriculteurs (DJA), prêt d'honneur à la personne sans demande de garantie, d'un montant de 50 000 euros maximum avec un différé de 2 ans	◊ Créer 300 000 emplois agricoles ◊ Renégocier la PAC ◊ Privilégier les circuits de proximité ◊ Plafonner les marges de la grande distribution pour garantir des prix rémunérateurs aux producteurs	◊ Réorientation de la recherche pour qu'elle permette l'usage de produits chimiques en agriculture ◊ Réorientation des aides vers les paysans vertueux d'un point de vue environnemental avec un plafonnement en nombre d'hectares ◊ Accès à la terre des jeunes paysans en interdisant la spéculation, en réformant la SAFER ◊ Encourager les semences paysannes et supprimer les brevets et autres copyrights ◊ Interdiction des biocides et engrais chimiques ◊ Interdiction de toutes les produits génétiquement modifiés ◊ Réduction de l'irrigation en grandes cultures ◊ Interdiction des cultures sous serres chauffées ◊ Redonner une place centrale aux arbres (agroforesterie, haies, bosquet) ◊ Favoriser les circuits courts par le développement de l'agriculture urbaine et en recréant des ceintures maraîchères autour des villes.
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE											
RURAL			◊ Multiplier les "Maisons de service public" en milieu rural	◊ Permettre aux communes rurales de définir les zones de constructibilités	◊ Améliorer la desserte des territoires ruraux ◊ Poursuivre l'ouverture de maisons de services au public (MSAP), en s'appuyant notamment sur les communautés de communes ◊ Mettre en place avec les établissements bancaires et la BPI un plan de soutien à l'économie rurale ◊ Mettre en place et accompagner un programme national d'intervention en faveur de la requalification des centre-bourgs ◊ Installer et développer des projets de commerce multiservices avec la Poste, les opérateurs téléphoniques et des acteurs publics et privés ◊ Bonifier le prêt à taux 0 (PTZ+) pour l'acquisition, dans l'ancien, de leur résidence principale par des salariés ou travailleurs indépendants s'installant dans ces territoires ◊ Programme national de requalification des centres anciens (villes petites et centre bourg) : une défiscalisation spécifique pour la réhabilitation des logements	◊ Créer un fonds unique dédié à la revitalisation des centres-bourgs et des centres-villes ◊ Assurer la protection de la montagne comme patrimoine naturel exceptionnel tout en permettant un développement raisonné favorisant l'accès aux services publics et le développement économique local	◊ Affecter aux campagnes une «grande cause nationale » et un budget de 3 milliards prélevés sur la politique agricole ◊ Maintenir les services publics de proximités qui fonctionnent ◊ Affecter des jeunes du Service National à l'entretien des forêts, des cours d'eau et des terres en friche	◊ Soutenir l'effort d'investissement en infrastructures, en particulier dans la ruralité (très haut débit, couverture téléphonique, routes…)			◊ Miser sur le développement d'une agriculture plus durable et moins industrielle pour redynamiser les milieux ruraux ◊ Développer les réseaux de transport dans les espaces ruraux
URBAIN		◊ Lutter contre l'étalement urbain en rendant à l'Etat le plein contrôle du Plan d'occupation des sols (POS)	◊ Désenclavement des quartiers par des moyens de transport facilitant la circulation vers la ville et de banlieue à banlieue ◊ Ouvrir dans chaque ville ou agglomération urbaine, des laboratoires de fabrication (fablab) citoyens ◊ Investissement massif dans l'ensemble des ports français ◊ Plan d'urgence sur le port du Havre ◊ Utilisation d'un système informatique unique pour tous les ports français afin de faciliter la coordination ◊ Prise en charge à 100% du dragage par l'Etat	◊ Stopper la piétonisation des voies sur verges à Paris ◊ Instaurer l'aménagement des quais fluviaux	◊ Mettre l'accent sur les aménagements urbains (équipements scolaires, commerces et services de proximité, sécurisation d'immeubles par le gardiennage, la vidéoprotection et la résidentialisation) ◊ Sanctionner les troubles à la tranquillité publique par certains locataires en résiliant leur bail HLM	◊ Plan de rénovation urbaine et thermique, et pour le bien vivre en ville et dans la ruralité ◊ Lutte contre l'étalement urbain ◊ Plan national de renouvellement urbain de 10 milliards d'euros pour poursuivre leur rénovation ◊ Création de 20 000 emplois de proximité pour soutenir le travail des acteurs associatifs	◊ Mettre en relation les habitants des quartiers par des évènements sur le modèle de la fête de la musique (fête de la philosophie le 21 mars, fête des sports le 21 septembre, fête de l'engagement le 21 décembre) ◊ Autoriser dans les quartiers d'immeuble les jardins partagés, les rues végétales et les toits potagers ◊ Dépolluer les friches industrielles à la charge des propriétaires		◊ Nouvelle stratégie portuaire nationale, alliant Grands ports maritimes et ports décentralisés et secondaires ◊ Améliorer le maillage des équipements sportifs sur l'ensemble du territoire ◊ Engager un nouvel effort massif de rénovation urbaine (10 milliards d'euros)		
TRANSPORT		◊ Nationaliser totalement ou partiellement les autoroutes ◊ Grand plan en faveur du train à moyenne vitesse ◊ Favoriser davantage les transports en commun et les transports doux (fluvial et rail) ◊ Développant les transports en commun et en rapprochant lieux de travail et zones résidentielles	◊ Développer l'aérotrain ◊ Favoriser le transport de marchandises par voies ferrées ◊ Développer les alternatives aux vols aériens continentaux de moins de 1500 kms ◊ Lancer de nouveaux chantiers (métro, aérotrain, haut débit pour tous, pistes cyclables, etc.) ◊ Débloquer des fonds pour entretenir et moderniser les différentes infrastructures déjà existantes (ponts, routes, voies ferrées, ports, etc.) ◊ Relier les principaux axes ferroviaires européens en aménageant l'axe Rhône/Saône passant par Lyon, en vue du développement d'une nouvelle route de la soie avec la Chine ◊ Nationaliser les autoroutes	◊ Favoriser le télé-travail ◊ Développer les véhicules autonomes ◊ Développer le réseau de transports en commun ◊ Proposer un passage de permis de conduire à chaque jeune au bout d'un service civique de 3 mois ◊ Stopper les hausses des péages ◊ Instaurer le sursis dans le permis à point	◊ Favoriser un plan d'investissement national dédié à la rénovation des infrastructures routières et à la création d'aires de stationnement consacrées au covoiturage ◊ Moderniser le réseau ferroviaire ◊ Préserver le aides au transport pour poursuivre l'équipement des villes en transports urbains	◊ Soutenir les initiatives d'auto-partage ◊ Développer les transports en communs partout sur le territoire français ◊ Maintenir tous les arrêts desservis pour les lignes d'équilibre du territoire, tel que reconnu par le Schéma national des services de transport ◊ Donner la priorité à la rénovation et au développement du ferroviaire(voyageurs et fret) ◊ Confier la gestion de l'écotaxe aux Régions pour leur donner les moyens de leurs nouvelles compétences en matière de transport ◊ Opposition au nieuau européen au 4e paquet ferroviaire qui entend intensifier la concurrence	◊ Créer une autoroute de la mer, de la Manche à l'Atlantique et à la Méditerranée pour décharger les routes des poids lourds ◊ Remettre à plat le chantier du Grand Paris et donner la priorité aux lignes les plus fréquentées	◊ Renationaliser les sociétés d'autoroute	◊ Moderniser les réseaux existants et développer de nouveaux services pour que tous les territoires soient raccordés efficacement aux lieux de travail, d'éducation, de culture ou de soins ◊ Construire des infrastructures pour connecter entre eux les modes de transport : parkings relais, gares routières, correspondances, etc. ◊ Voies dédiées aux bus, VTC et covoiturages sur les autoroutes urbaines ◊ Modulation des péages en fonction de l'occupation des véhicules ◊ Encourager le fret ferroviaire par une modernisation du réseau		◊ Réduire l'utilisation des véhicules individuels en favorisant les transports en commun par leur gratuité et en améliorant l'offre de transport public. ◊ Développer les modes « à pied » et « en vélo » en milieux urbains. ◊ Interdire les « gros » véhicules, par définition les plus polluants tout au long de leur vie ◊ Renationaliser les sociétés d'autoroute ◊ Favoriser le transport de marchandises par voies ferrée ou fluviale
LOGEMENT	◊ Construction par l'Etat des millions de logements manquant en embauchant directement le personnel nécessaire, sans passer par les capitalistes du bâtiment ◊ Louer à prix coûtant et garantir des loyers accessibles aux classes populaires ◊ Augmenter les moyens financiers et humains dans l'hébergement et le suivi social des mineurs isolés et des jeunes exclus, notamment LGBT ◊ Augmenter les moyens alloués à l'hébergement d'urgence ◊ Interdire les expulsions locatives ◊ Encadrer les loyers dans le parc immobilier privé ◊ Réquisitionner les logements vacants	◊ Construire 80 000 logements sociaux par an en supplément de ceux déjà prévus, financés par la récupération des fonds versés à l'Union européenns ◊ Renforcer le contrôle des conditions de logement (accès à l'eau potable, installations sanitaires, chauffage, électricité, confort général) ◊ Accélérer les procédures pour les propriétaires en cas de non-paiement de loyers et de délabrement des biens par les locataires ◊ Développer un programme d'urgence sociale, en couplant le logement et la mise en activité, dans le cadre de résidences d'habitative locale ou européenne pour aider à la réinsertion des plus démunis ◊ Renforcer les sanctions financières contre les municipalités qui se refusent à la construction de logements sociaux ◊ Lutter contre le favoritisme local d'accès au logement social	◊ Rénover 500 000 logements insalubres et construire 150 000 logements neufs supplémentaires par an ◊ Destituer de permis de construire les communes qui n'atteignent pas 15% de logements sociaux ◊ Plafond de 35% de logements sociaux par commune pour conserver une mixité sociale ◊ Supprimer l'encadrement des loyers pour les logements moyen et haut de gamme et le remplacer par un bail homologué	◊ Faire de l'intercommunalité l'échelon compétent pour le logement ◊ Réserver une part des attributions de logements sociaux aux personnes accueillies dans les structures d'urgence ◊ Développer les formules type pensions de famille et logement en studios avec un accompagnement social adapté pour les personne sen situation d'exclusion ◊ Poursuite de l'aide à la rénovation thermique des logements ◊ Supprimer l'encadrement des loyers et créer un bail homologué qui accordera des avantages fiscaux supplémentaires au propriétaire, proportionnels à la faiblesse des loyers pratiqués ◊ Réduire les délais d'expulsion en cas de non-paiement du loyer (près de 3 ans aujourd'hui) ◊ Interdire au propriétaire de demander aux locataires certaines garanties excessivement contraignantes ◊ Etablir les règles de la fiscalité sur le logement pour une durée de 5 ans pour remédier à l'instabilité fiscale qui décourage les investisseurs ◊ Généraliser l'«open data» pour garantir aux ménages qui veulent investir une meilleure visibilité sur les prix pratiqués ◊ Rendre obligatoire le supplément de loyer de solidarité (le « surloyer ») pour ceux qui bénéficient d'un logement social malgré un revenu plus élevé ◊ Politique active de vente des logements HLM à leurs locataires ◊ Assouplir les règles de plancher du nombre de logements HLM et introduire des règles de plafond en fonction des caractéristiques des territoires afin de produire un plus grand nombre de logements sociaux là où sont les besoins	◊ Mettre en place un bouclier énergétique qui garantira que les 30% de ménages les moins bien isolés ne doivent pas dépenser plus de 10% de leur revenu dans l'énergie ◊ Construction de 150 000 logements sociaux par an, dont 130 000 logements très sociaux ◊ Jusqu'en 2022 construction de 60 000 logements sociaux pour les jeunes et les étudiants, et adaptation de 150 000 logements pour le vieillissement ◊ Renforcer l'application de la loi SRU ◊ Augmenter les aides à la pierre par des crédits de l'Etat et une contribution prélevée sur les transactions et les logements haut de gamme ◊ Encadrement des loyers dans les métropoles ◊ Création de 15 000 places d'hébergement pérennes et généralisation du droit à un accompagnement global des personnes en détresse	◊ Autoriser les locataires du privé à sous louer des chambres en le déclarant	◊ Calcul des APL sans prendre en compte le patrimoine ◊ Revaloriser de 25 % les APL pour les jeunes jusqu'à 27 ans ◊ Grand plan de construction de logements étudiants ◊ Simplifier les normes de construction ◊ Baisser de 10% les frais de notaire liés au changement de propriétaires d'un logement ◊ Favoriser l'accès à la propriété pour atteindre la vente annuel de 1% de HLM	◊ Rénover 1 million de logements mal isolés d'ici 2022, et en priorité ceux des propriétaires les plus modestes ◊ Transformer le Crédit d'Impôt Transition Energétique (CITE) en prime immédiatement perceptible au moment des travaux et non l'année suivante ◊ Baser l'acquisition d'un logement social sur un système de points, fondé sur des critères objectifs (taille de la famille, niveau des ressources, lieu de recherche) ◊ Encourager toutes les formes d'habitat inclusif et partagé, et en particulier l'hébergement intergénérationnel ◊ Obligation pour les bailleurs sociaux d'identifier les logements adaptés pour les personnes handicapées et les personnes vieillissantes de leur parc (logements en rez-de-chaussée accessibles sans marche depuis le trottoir par exemple) et rendre cette liste transparente ◊ Obligation pour les bailleurs sociaux de proposer des solutions de relogement aux personnes handicapées et vieillissantes dont le logement social n'est plus adapté, ou bien faire des travaux dans ces logements (ex : changer une baignoire en douche, adapter le mobilier de la cuisine…) ◊ Créer un bail « mobilité professionnelle » pour répondre aux besoins des actifs en mobilité temporaire (formation, période d'essai, stage) ◊ Créer 10 000 places supplémentaires en pension de famille pour les personnes isolées A destination des sans-abris, nous ◊ Assurer un droit à la domiciliation (qui permet de déclencher d'autres droits, notamment l'accès aux minima sociaux ou la candidature aux logements HLM et d'assurer le suivi de leur courrier) en faisant évoluer la mission de service public de La Poste	◊ Instaurer la gratuité de l'accès, en quantité suffisante de l'eau ◊ Interdire les coupures d'eau et de réduction de débit au domicile principal ◊ Création d'hébergements ou de logements d'urgence : objectif zéro sans-abris ◊ Interdire les expulsions sans solution de relogement ◊ Construction d'un million de logements publics aux normes écologiques ◊ Isolation écologique de 3,5 millions de logements ◊ Mise en place d'un guichet unique pour la rénovation écologique des logements de propriétaires individuels ◊ Garantie universelle des loyers (paiement minimum de loyers par l'Etat à un propriétaire en cas d'impayés du locataire) ◊ Aider les projets d'habitat participatif et coopératif ◊ Taxe progressive sur les transactions supérieures à 1 million d'euros pour les logements privés	◊ Favoriser la rénovation des logements en location ◊ Construction massive de logements publics ◊ Occupation des logements vides ◊ Interdiction de posséder de nombreux logements ◊ Reversir sur les différents dispositifs (Borloo, Duflot, Pinel, etc…) d'incitations fiscales à destination des investisseurs. ◊ Encadrement général des loyers pour qu'ils ne dépassent pas 20% des revenus ◊ Maîtrise du foncier par la municipalisation de la propriété des sols ◊ Indexer les loyers sur le revenu ◊ Mette en place des conseils de locataires avec force de décisions et de contrôle chez chaque bailleur et dans chaque cité ◊ Augmentation du budget public consacré au logement ◊ Renforcer le rôle de l'Etat ◊ Remise en cause des décentralisations passées et à venir ◊ Baser la taxe d'habitation non plus sur le type de logement mais sur les revenus ◊ Baser la taxe foncière sur le prix de la propriété sur le marché (valeur vénale) et que cette valeur déclarée soit connue (opposable) lors d'une revente
CULTURE ET MEDIAS											
MEDIAS		◊ Fixer un cadre constitutionnel aux médias Créer un Service public de l'information et de la culture indépendant chargé de favoriser la qualité des débats publics, l'élévation de la culture générale et l'éducation de tous en offrant une information et des programmes de qualité (culture, arts, histoire, sciences, etc.) ◊ Interdire, de manière constitutionnelle, toute prise de contrôle des médias de masse par des fonds de pension ou des groupes et conglomérats multinationaux ◊ Limiter l'ampleur des financements publicitaires et la durée des messages publicitaires ◊ Réformer le système d'aides publiques à la presse afin que les subventions favorisent les médias qui participent de façon loyale et désintéressée à la vie démocratique ◊ Profondément remanier le cahier des charges de TF1 afin d'assurer la démocratie et l'élévation de la culture générale des Français ◊ Renationaliser la maîtrise de la diffusion des chaînes de télévision et des stations de radio (TDF) ◊ Redonner à l'Agence France-Presse (AFP) son rôle originel de service public de l'information et lui assurer correct par l'Etat afin de diffuser une vision française et impartiale des événements planétaires ◊ Transformation du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) en une Cour supérieure de l'audiovisuel composée de magistrats professionnels et chargée de veiller à la représentativité politique objective de la population dans toute sa diversité ◊ Assurer la publication des détails des financements des médias ◊ Protéger l'indépendance des journalistes en luttant contre la précarité dans les métiers du journalisme	◊ Bannir ou surtaxer tous les contenus diffusés avilissant la personne humaine ◊ Faire de France 5 une vraie chaîne éducative en partenariat étroit avec les centres de recherche		◊ En Outre-mer, alimenter en lien avec les collectivités un fonds de soutien aux chaînes de télévision locales afin de les aider à faire vivre cette diversité culturelle et faciliter le passage des Outre-mer aux nouvelles technologies et à la modernisation de la télévision	◊ Interdire à un groupe de détenir plus de 40% des parts d'un média ◊ Interdire à un groupe de dépasser le seuil de 20% des parts dans plus de 2 médias ◊ Créer un statut de média indépendant à but non lucratif et protégeant les sources des journalistes ◊ Supprimer la publicité sur les chaînes publiques ◊ Promouvoir les programmes éducatifs et culturels de France Télévision	◊ Conditionner le financement public des médias privés à l'indépendance des propriétaires	◊ Réformer le CSA pour qu'il soit composé de représentants de l'Etat, de professionnels d'audiovisuel et de membres de la société civile	◊ Créer un nouveau statut de l'entreprise de presse sur le modèle des trusts anglo-saxons pour garantir l'indépendance éditoriale et journalistique ◊ Simplifier la réglementation audiovisuelle en matière de publicité, de financement et de diffusion ◊ Concentrer les moyens publics sur des chaînes moins nombreuses mais pleinement dédiées à leur mission de service public		◊ Interdire aux grands groupes capitalistes d'avoir une mainmise sur l'information ◊ Création d'un vrai statut juridique pour les rédactions, avec droit de regard, voire de véto, sur les décisions économiques et éditoriales de leurs médias ◊ Le CSA doit être remplacé par un organisme de supervision des médias (pas seulement audiovisuels), associant représentants politiques, salariés et usagers
ACCES A LA CULTURE ET AU PATRIMOINE	◊ Libérer le marché de l'art et de la spéculation qui confisquent au grand public nombre de trésors de l'humanité ◊ Consacrer l'agent public à l'éducation au lieu de la distribuer, à perte, au grand patronat ◊ Recenser tous les emplois vacants et embaucher pour qu'aucune bibliothèque ne ferme ◊ Accès libre aux réseaux d'informations via Internet dans les bibliothèques de quartiers ◊ Contrôler et imposer la fixation des tarifs des revues scientifiques notamment ◊ Favoriser l'accès à des salles de cinéma ou de théâtre à des prix abordables	◊ Augmenter les budgets alloués à la sauvegarde des monuments historiques classés et inscrits ainsi que des œuvres d'art françaises ◊ Améliorer l'offre du "chèque culture" pour en faciliter l'accès au plus grand nombre ◊ Dénoncer l' « américanisation » de la culture et favoriser l'ouverture à toutes les cultures du monde, sur un pied d'égalité avec obligation pour les chaines de radio et télévision de présenter des points de vue culturels de pays différents	◊ Création de musées de l'imaginaire pour exposer des reproductions de grands chefs-d'œuvre ◊ Création de palais de la découverte régionaux pour permettre un accès différent à la science ◊ Interdire les jeux vidéos violents avilissant la personne humaine	◊ "Plan musée" au profit des territoires pour mieux valoriser les collections en utilisant les outils numériques ◊ Consacrer 2 milliards d'euros sur 5 ans à la restauration des monuments et objets d'art ◊ Elargir les missions de la Fondation du Patrimoine ◊ Augmenter les moyens de la Fondation en lui versant la moitié des recettes de la publicité sur les bâches des monuments historiques en restauration ◊ Inciter les fonds régionaux d'art contemporain à exposer davantage leurs oeuvres dans les lieux publics et une plus grande transparence dans l'acquisition de nouvelles oeuvres ◊ Augmenter les horaires d'ouverture des établissements culturels en augmentant leurs moyens et en faisant appel au bénévolat et au service civique	◊ Porter le budget de la culture à 1% du PIB ◊ Favoriser la création d'universités populaires sur tout le territoire et ouvrir des universités d'été dans chaque campus ◊ Ratifier par la France la charte des langues régionales ou minoritaires ◊ Plan pour les Arts à l'école: inscrire et accompagner tous les enfants de CP dans une bibliothèque, développer les pratiques musicales collectives, l'éducation à l'image et renforcer la présence des artistes dans les écoles, collèges et lycées ◊ Mise en ligne des collections patrimoniales publiques ◊ Créer une journée annuelle « Rue libre pour la culture » : les institutions et acteurs culturels proposeront de construire avec les habitants des programmations hors les murs	◊ Créer un circuit de salle d'exposition pour faire tourner en province les oeuvres des musées parisiens ◊ Demander aux propriétaires d'oeuvres d'art exemptés d'ISF de les présenter au public quelques jours par an	◊ Augmenter de 25% le budget alloué au patrimoine ◊ Stopper la vente au privé et à l'étranger de bâtiments nationaux ◊ Valorisation des langues régionales ◊ Développer l'enseignement en langue régionale de la maternelle au supérieur	◊ Ouverture des bibliothèques en soirée et le week-end ◊ Créer un « Pass Culture » qui permettra à chaque Français de 18 ans d'effectuer 500 euros de dépenses culturelles (cinéma, théâtre, livres…) ◊ Maintenir le budget du ministère de la Culture	◊ Formations à la culture dans la scolarité des élèves (de l'éveil culturel en maternelle à l'enseignement culturel complet au lycée)	

	Lutte Ouvrière Nathalie Arthaud	Union populaire républicaine François Asselineau	Solidarité et progrès Jacques Cheminade	Debout la France Nicolas Dupont-Aignan	Les Républicains François Fillon	Parti socialiste Benoît Hamon	Résistons ! Jean Lassalle	Front national Marine Le Pen	En marche ! Emmanuel Macron	La France insoumise Jean-Luc Mélenchon	Nouveau parti anticapitaliste Philippe Poutou
CREATION ARTISTIQUE	◊ Libérer la culture des intérêts privés des Drahi, Bouygues, Bolloré et autre Dassault où les critères de rentabilité et de gain freinent la créativité et la liberté dont l'art a besoin	◊ Maintenir et approfondir l'exception culturelle française en soutenant la création artistique française pour les films et les chansons	◊ Aide à l'achat d'un instrument de musique pour les jeunes qui veulent devenir musiciens professionnels, en échange d'encadrements d'ateliers pour enfants ◊ Renforcer les conservatoires de musique, danse et art dramatique ◊ Titulariser les précaires et permettents du service public de la culture ◊ Pérenniser le régime des intermittents du spectacle		◊ Adapter le crédit d'impôt pour attirer les tournages des films étrangers en France (expérimentation sur 3 ans) ◊ Obligation d'un nombre minimum de représentations pour un spectacle subventionné ◊ Soutenir le recours au mécénat, aux souscriptions, partenariat public/privé et financement participatif ◊ Préserver le régime des intermittents du spectacle en luttant contre les abus, en excluant tout emploi permanent, et en le réservant aux artistes et techniciens qui collaborent à des oeuvrent originales dont la fabrication et l'exécution est limitée dans le temps ◊ Préserver au niveau européen la notion "d'exception culturelle"	◊ Création d'un statut de l'artiste pour ceux qui n'ont pas accès à l'intermittence ◊ Défense du droit d'auteur ◊ Engagement pour de nouvelles formes de financement de la création des acteurs mondiaux du numérique ◊ Soutien de l'entrepreunariat culturel et l'export de la culture française pour trouver des modèles économiques pérennes novateurs et solidaires : jeu vidéo, design, métiers d'art, édition, librairies, galeries d'art	◊ Orienter le financement public de la culture vers la création indépendante	◊ Création d'une plate-forme numérique dédiée au mécénat populaire ◊ Réformer le statut des intermittents du spectacle par la création d'une carte professionnelle	◊ Multiplier les spectacles coproduits et adapter le soutien au cinéma et à l'audiovisuel aux nouveaux formats ◊ Pérenniser et adapter le statut d'intermittent du spectacle ◊ Revoir la formation initiale des artistes par l'interdisciplinarité, les troncs communs entre écoles d'art et la mobilité internationale ◊ Créer un fonds d'investissement de 200 millions d'euros pour investir dans les industries créatives et culturelles françaises ◊ Etendre les droits voisins des droits d'auteur aux éditeurs de presse	◊ 1% du PIB pour l''art, la culture et la création ◊ Pérenniser le régime des intermittents du spectacle (accord du 28 avril 2016) et y inclure les professions artistiques précaires ◊ Défendre l'exception et la diversité culturelles au niveau international ◊ Favoriser les créations françaises dans le domaine des jeux vidéos ◊ Encourager la création de lieux collectifs de création d'outils numériques (Fablabs)	◊ Refonte des droits d'auteur pour garantir des conditions de vie décentes à tous les artistes
DEFENSE											
ARMEE		◊ Rappel immédiat de nos troupes présentes dans des guerres illégales ◊ Sanctuariser le territoire national par la force de frappe nucléaire ◊ Passer le budget de la Défense nationale à 3 % du PIB à la fin du quinquennat ◊ Nationaliser temporairement Airbus Group afin de se réapproprier le pilotage des crédits de recherche octroyés à notre vecteur d'ogives nucléaires ◊ Construire un deuxième porte-avions sans délai, puis un troisième dans les dix années suivantes ◊ Porter à 6 unités la flotte française de sous-marins lanceurs d'engins ◊ Développer la défense antimissile balistique française dans les domaines endoatmosphérique et exoatmosphérique	◊ Recentrer la défense sur le territoire national et les opérations extérieures dans les pays avec lesquels la France a un partenariat ◊ Renforcer les patrouilles le long des côtes, et la présence d'avions ravitailleurs et de transport permettant d'agir en profondeur et des véhicules blindés ◊ Investir dans des missiles ASN4G pour l'armée de l'air ◊ Investir dans les sous-marins nucléaires de 3e génération avec un nouveau missile M51.3 ◊ Conscription de 6 mois avec formation militaire de 1 mois et 5 autres mois consacrés à la défense ou au service civique ◊ Tout engagement de forces hors du territoire devra donner lieu à un vrai débat et un vote à l'Assemblée nationale	◊ Maintenir la dissuasion nucléaire à un haut niveau ◊ 10 milliards d'euros supplémentaire au budget de la défense ◊ Recruter 50 000 soldats ◊ Rétablir un service national de 3 mois obligatoire ◊ Créer une garde de 100 000 hommes en réserve ◊ Revaloriser les pensions d'anciens combattants	◊ Monter à 2% du PIB le budget de la Défense d'ici 2018 ◊ Concentrer les moyens sur le renforcement des capacités opérationnelles et la modernisation de la force de dissuasion nucléaire ◊ Mutualiser avec les partenaires européens et surtout l'Allemagne le financement des opérations extérieures ◊ Stabiliser les effectifs des armées (17 000 soldats) ◊ Rapprocher la Défense des entreprises civiles et militaires spécialisées dans l'intelligence artificielle, les robots et les lasers ◊ Augmenter significativement la réserve opérationnelle ◊ Favoriser l'embauche des militaires en fin de contrat et des anciens militaires blessés en opération ◊ Renforcer l'autonomie du service de santé des armées ◊ Développer le mouvement des cadets de la Défense pour les jeunes de 12 à 18 ans ◊ Améliorer rapidement les conditions de vie des militaires et leurs familles ◊ Rénover les logements de service sur les bases et casernes	◊ Pérenniser notre capacité de projection et notre dissuasion nucléaire ◊ Investir dans l'entraînement de nos forces armées Garantir un groupe aéronaval à la France ◊ Assurer la protection de notre zone économique exclusive (ZEE) en modernisant notre flotte ◊ Porter le budget de la Défense à 2% du PIB ◊ Renforcer le sas de décompression qui accompagne sur le plan psychologique les militaires au moment du retour au pays ◊ Meilleure gestion des mutations et des carrières des militaires, notamment pour faciliter leur reconversion vers la vie civile ◊ Arrêter la réduction des effectifs dans l'armée ◊ Améliorer la couverture sociale des militaires et celle de leur famille ◊ Exclure le budget de la Défense du calcul du déficit ◊ Augmenter l'aide sociale en faveur des veufs, veuves et des anciens combattants les plus démunis	◊ Raccourcir la chaine de signalement dans les forces de l'ordre et armées ◊ Construire un deuxième porte-avion ◊ Rétablir le service national ◊ Conserver 200 000 anciens militaires comme réservistes ◊ Retirer les forces françaises impliquées dans des guerres en Orient, au Mali ...	◊ Passer le budget de la Défense à 2 puis 3% du PIB ◊ Garantir le statut militaire des gendarmes ◊ Développer l'industrie militaire française pour garantir l'indépendance de l'armée ◊ Un second Porte-avion "Richelieu" pour une assurer une présence ne mer ◊ Augmenter les effectifs (+ 50 000 militaires) pour retrouver ceux de 2007 ◊ Pérenniser la force de dissuasion nucléaire ◊ Augmentation et modernisation des équipements militaires ◊ Retour progressif d'un service militaire (minimum 3 mois)	◊ Mobiliser 2% du PIB pour renouveler les avions ravitailleurs, drones et satellites pour le renseignement, et moderniser les blindés de l'armée de terre et la flotte de surface de la marine nationale ◊ Modermiser la force de dissuasion nucléaire sous-marines et aéroportées ◊ Maintenir la force opérationnelle terrestre à 77.000 hommes ◊ Service militaire obligatoire d'1 mois pour tous les jeunes dans les 3 ans suivant leur 18e anniversaire		◊ Refus du service militaire ◊ Arrêt de la production d'armes nucléaires ◊ Baisser largement le budget de l'armée ◊ Sortie de l'OTAN ◊ Dissolution de l'armée professionnelle ◊ Reconversion de l'industrie d'armement
POLICE		◊ Porter à 20 milliards d'euros le budget pour la police et la gendarmerie ◊ Réintégrer la gendarmerie nationale sous l'autorité du ministère de la Défense	◊ Libérer la police judiciaire des tâches administratives	◊ Recruter 30 000 représentants des forces de l'ordre ◊ Organiser une proximité policière ◊ Autoriser les saisies, les palpations, les fouilles et les perquisitions aux policiers, aux gendarmes et aux douaniers ◊ Rattacher la gendarmerie au ministère de la Défense ◊ Renforcer la BAC en créant des patrouilles mobiles de sécurisation ◊ Renforcer le pouvoir des Agent de Surveillance de la voie publique ◊ Assurer la présomption de légitime défense pour les forces de l'ordre	◊ 1 milliard d'euros supplémentaires sur 5 ans pour améliorer l'efficacité des forces de l'ordre (moyens technologiques, informatiques, rénovation des locaux, etc.) ◊ Créer une école nationale de formation des polices municipales où des formateurs de la police nationale et la gendarmerie interviendraient ◊ 5 000 agents des forces de l'ordre en plus (policiers et gendarmes confondus) pour s'occuper des tâches administratives et décharger les autres agents ◊ Poursuivre l'armement de la police municipale et donner les moyens de procéder à des contrôles d'identité et dresser des procès verbaux dans d'autres domaines que la circulation ◊ Partage des mêmes fréquences radio entre police nationale et police municipale	◊ Rétablir une véritable police de proximité : privilégier les patrouilles pédestres ou portées avec un objectif de prise de contact des habitants au quotidien ◊ Améliorer l'équipement des policiers et des gendarmes, leurs conditions de travail et les lieux d'accueil du public ◊ Remplacer tous les départs en retraite ◊ Créer 5000 postes supplémentaires ◊ Attribuer une prime en zone de sécurité à l'ensemble des gendarmes et policiers en zone prioritaire, ainsi que dans les outre-mer ◊ Expérimenter le récépissé de contrôle d'identité, en préservant l'anonymat des agents	◊ Ouvrir sur de larges horaires 2000 bureaux de police dans les quartiers et les bourgs ◊ Garantir à tout citoyen la possibilité de porter plainte en mettant en place un service dédié au recueil des plaintes ◊ Cesser toute incitation à faire du chiffre dans les forces de l'ordre	◊ 15 000 policiers et gendarmes supplémentaires ◊ Modernisation des équipements, des commissariats et des casernes, adaptation des armements aux nouvelles menaces ◊ Présomption de légitime défense pour les forces de l'ordre ◊ Libérer gendarmes et policiers des tâches administratives	◊ Recruter 10 000 policiers et gendarmes supplémentaires ◊ Création d'une police de sécurité quotidienne ◊ Permettre aux policiers et gendarmes, sous le contrôle du juge, d'interdire à une personne délinquante de fréquenter le quartier où elle a commis ses délits ◊ Ouvrir au moins une école de 1 000 élèves et une école de 500 élèves dès la première année du quinquennat ◊ Créer une académie de police, réunissant l'ensemble des corps de la police nationale autour d'actions de formation initiale et continue mutualisées ◊ Formation continue des policiers en matière d'autorité, de dialogue culturel, de respect d'autrui, de gestion des situations de conflits et de déontologie ◊ Usage des caméras piétons pour enregistrer les contrôles d'identité dans les quartiers prioritaires notamment	◊ Démanteler les BAC (Brigade anti-criminalité) et refonder les polices municipales ◊ Plus de politique du chiffre (fin du relevé d'activités de la police) ◊ Donner la priorité au démentèlement des trafics (armes, êtres humains) et scientifiques (effectifs de 2007) ◊ Recrutement de gendarmes, policiers, agents administratifs, techniques ◊ Rénovation des commissariats et de l'accueil du public	◊ Dissolution de la BAC (Brigade anti-criminalité) ◊ Interdiction de tous les armements offensifs (Flash-Ball, Taser, grenades de désencerclement), ◊ Désarmement de la police française
TERRORISME	◊ Pour refuser la barbarie et ses différentes manifestations, il faut combattre la société qui l'engendre, combattre pour le renversement du capitalisme	◊ Mettre fin à l'opération Sentinelle ◊ Limiter à deux mois les plans Vigipirate, avec renouvellement sur autorisation du Parlement et référendum obligatoire au bout de trois renouvellements ◊ Engager les moyens nécessaires pour détruire l'Etat islamique en Syrie, en coopération avec la Russie et la Turquie	◊ Renforcer le rôle d'Europol ◊ Multiplier les opérations d'infiltration sur le terrain ◊ Sécuriser les espaces publics : moyens matériels et présence de physionomistes et comportementalistes ◊ Renforcer le renseignement en prison : Affecter un policier de la DGRI dans chaque établissement pénitentiaire	◊ Intensifier la lutte contre l'Etat Islamique ◊ Arrêter les djihadistes de retour de Syrie ◊ Créer des peines planchers pour les individus qui se livrent à une apologie des actes terroristes ◊ Fermer les mosquées où est perchée la haine ◊ Autoriser le port permanent de l'arme pour les personnes habilités ◊ Renforcer la protection de zones identifiées comme des cibles privilégiées ◊ Créer une cour de sureté de la nation qui disposera de tous les pouvoirs d'investigation	◊ Amplifier l'insertion des responsables religieux dans les cellules de suivi auprès des préfets ◊ Aider les associations de mères qui luttent dans les quartiers contre la radicalisation de leurs enfants ◊ Déchéance de nationalité et interdiction de territoire pour les Français partis combattre à l'étranger dans les rangs terroristes ◊ Expulser du territoire les étrangers proches de réseaux terroristes ◊ Permettre aux préfets, au-delà de la fin de l'Etat d'urgence, d'ordonner une fermeture des lieux de culte quand leur activité peut porter une grave atteinte à l'ordre public et à la sécurité intérieure ◊ Sur l'Opération Sentinelle, décharger les militaires des missions de garde statique pour les concentrer sur des missions d'intervention ponctuelle ◊ Accès aux fichiers des passagers aériens (PNR)	◊ Poursuivre la politique entreprise par le gouvernement dans la lutte contre le terrorisme : création de postes de policiers et de gendarmes et appel aux réservistes, poursuites pour les personnes ayant participé à des camps d'entraînement terroriste à l'étranger, interdiction du territoire des suspects candidats au djihad, création d'un délit d'entreprise terroriste individuelle, alourdissement des peines, renforcement des contrôles d'accès aux lieux publics et aux transports en commun, fermeture des lieux de culte au sein desquels sont tenus des propos constituant une provocation à la haine ou à la violence ◊ Débat parlementaire sur l'état d'urgence		◊ Expulser les étrangers en lien avec le fondamentalisme islamiste ◊ Interdire les organisations liées au fondamentalisme islamiste ◊ Interdire le financement étranger des lieux de culte ◊ Déchéance de nationalité, expulsion et interdiction du territoire pour les personnes ayant la double nationalité et liées à une filière djihadiste ◊ Détention préventive des personnes liées à des organisations étrangères (listées) qui provoquent des actes hostiles envers la France ◊ Rétablir l'indignité nationale ◊ Renforcer les moyens humains et matériels des services de renseignements ◊ Création d'une agence de lutte anti-terroriste contrôlée directement par le Premier ministre	◊ Fermer les lieux de culte faisant l'apologie du terrorisme ◊ Frapper les terroristes directement dans leurs repaires notamment dans nos zones d'intérêt proches (Afrique, Méditerranée, Proche-Orient) ◊ Actions concertées avec nos partenaires contre les instruments de propagande et recrutement (guerre de l'information, notamment sur internet, et coopération interétatique pour le contrôle des frontières) ◊ Le reflux programmé de Sentinelle sera interrompu ou modulé en considération de l'intensité de la menace terroriste ◊ Permettre l'accès aux données des instructions en cours lorsqu'elles peuvent aider à la prévention d'actions et à la recherche de terroristes ◊ Offrir aux juges un meilleur accès, protégé, à des données des services utiles à leur travail d'instruction et aux poursuites ◊ Créer une cellule spéciale du renseignement anti-Daech, permanente, de 50 à 100 agents, associant les principaux services de renseignement, placée auprès du Président de la République ◊ Créer des centres totalement fermés et sous haute sécurité de petite taille spécifiquement dédiés à recevoir les personnes radicalisées	◊ Donner la priorité à la lutte contre le terrorisme ◊ Levée de l'Etat d'urgence ◊ Lutter contre l'embrigadement en prison	◊ Levée de l'Etat d'urgence
SECURITE		◊ Interdire toute privatisation dans le secteur de la Défense et de la Sécurité nationale ◊ Réexamen périodique de l'utilité exacte des caméras de surveillance et adoption d'une législation beaucoup plus contraignante pour en installer de nouvelles	◊ Créer une vraie Direction générale du renseignement territorial en y intégrant une partie des effectifs de la DR de la préfecture de police ◊ Rétablir le renseignement de proximité, basé sur l'humain et non pas seulement la technologie	◊ Doubler le budget dédié aux renseignements	◊ Moderniser les capacités d'écoute des Services de renseignements extérieurs ◊ Mettre en place une véritable agence technique au service des agences de renseignement en élargissant les compétences de l'ANSSI ◊ Renforcer la coopération européenne en matière de renseignement avec notamment Europol et Eurojust ◊ Créer une carte nationale d'identité biométrique ◊ Doubler les subventions de l'Etat pour l'achat de caméras de vidéo-protection, notamment dans les communes rurales	◊ Créer un poste de coordonnateur national directement rattaché au Premier ministre ◊ Amplifier les moyens du renseignement territorial ◊ Progressivement mutualiser les moyens de renseignement des pays de l'UE pour aboutir à une agence de renseignement européenne	◊ En cas d'alerte d'urgence, utiliser tous les moyens de communication électronique	◊ Lutte contre les bandes délinquantes et criminelles dans les banlieues en interdisant aux condamnés l'accès à certaines zones géographiques (injonction d'éloignement), en plus de la peine pénale	◊ créer un état-major permanent des opérations de sécurité intérieure, de renseignement et de lutte contre le terrorisme, directement rattaché au président de la République. Il associera les services et états-majors des ministères de l'intérieur et de la Défense, avec la participation des ministères des transports, de la santé et de l'industrie ◊ Porter les effectifs de la garde nationale à 85 000 volontaires en 2018. Elle regroupera tous les réservistes (armées, gendarmerie, pompiers, police, sécurité civile) ◊ Encourager le développement de la garde nationale par la prise en charge des frais engagés, des bonifications retraites pour les périodes d'engagement et la validation des acquis d'expérience ◊ Renforcer et harmoniser à échelle européenne la sécurité des cartes d'identité par la biométrie ◊ Augmenter et diversifier le recrutement de la DGSI ◊ Renforcer les moyens des services de renseignement et des forces spéciales	◊ Augmenter les moyens humains concernant le renseignement territorial	
CYBERCRIMINALITE			◊ Développer la cyber-armée en dépassant si besoin le milliard d'euros d'investissement prévu entre 2014 et 2019			◊ Développer nos capacités de cyberdéfense ◊ Produire de manière autonome des technologies de sécurité des réseaux de communication électronique et surtout la sécurité des systèmes d'informations de l'Etat	◊ Créer une quatrième armée pour la cyber défense	◊ Lutte renforcée contre le cyber-djihadisme ◊ Lutte renforcée contre la pédo-criminalité	◊ Renforcer la priorité en matière de cyberdéfense et de cybersécurité		
SAPEUR-POMPIERS					◊ Mutualisation accrue des moyens entre les services départementaux d'Incendie et de Secours ◊ Nouveau modèle en faveur du volontariat sapeur-pompier basé sur des dispositifs incitatifs ◊ Reconnaître le 112 comme numéro unique d'appels d'urgence						
DEMOCRATIE											
POUVOIR LEGISLATIF	◊ Mettre fin aux lobbying en expropriant les grandes entreprises sans indemnités ni rachat	◊ Limiter à un seul renouvellement consécutif les mandats des députés et sénateurs ◊ Obligation d'au moins 60 % de présence à l'Assemblée nationale ◊ Interdire la présence de tout organisme de lobbying dans les couloirs de l'Assemblée nationale ◊ Réduire le nombre de députés de 577 à 500 ◊ Réduire le nombre de sénateurs de 348 à 101	◊ Diminuer à 400 le nombre de députés ◊ Réformer le Sénat : composition pour moitié de membres de droits (Présidents de régions, maires des grandes villes et communautés de communes et représentants élus de la vie économique et sociale) ◊ Conseil constitutionnel désormais choisi par le Parlement à partir des listes faites par le Conseil supérieur de la magistrature ◊ Donner aux députés des moyens beaucoup plus importants pour faire leur travail ◊ Possibilité d'un seul mandat parlementaire unique ◊ Non cumul des mandats et non cumul avec une activité professionnelle rémunérée	◊ Diminuer le nombre de députés parlementaires d'au moins un tiers ◊ Placer sous mandat de dépot systématique les élus condamnés à une peine de prison ferme ◊ Supprimer le cumul des rémunérations pour les élus et les rémunérer en fonction de leur présence effective	◊ Non cumul des mandats ◊ Proposer par référendum la réduction du nombre de parlementaires : passer à 400 députés et 200 sénateurs, en augmentant par conséquent leurs moyens ◊ Imposer aux élus parlementaires ayant un métier dans la fonction publique de démissionner ◊ Instituer la transparence totale par la publication obligatoire des liens de parenté entre les parlementaires et les collaborateurs (y compris en cas de recrutement croisé)		◊ Mettre en débat et voter au Parlement toute législation d'origine européenne au lieu de laisser l'exécutif les approuver par ordonnance ◊ Obliger le Parlement à se saisir d'une proposition de loi signée par 500 000 citoyens ◊ Abolir la réserve parlementaire ◊ Publier les déclarations de patrimoine des élus ◊ Publier tout rendez-vous de lobbystes et tout cadeau qu'ils feraient à un parlementaire	◊ Abaisser le nombre de députés (300 au lieu de 577) et de sénateurs (200 au lieu de 348)	◊ Interdiction pour les parlementaires d'exercer des activités de conseil parallèlement à leur mandat, pour mettre fin aux conflits d'intérêt ◊ Rendre toutes leurs indemnités imposables ◊ Interdiction de toute embauche par un élu ou un ministre d'un membre de sa famille ◊ Interdiction du cumul de plus de trois mandats identiques successifs ◊ Suppression du régime spécial des retraites des parlementaires qui seront rattachés au régime général ◊ Réduire d'environ un tiers le nombre de députés et de sénateurs qui auront ainsi des moyens supplémentaires pour faire leur travail ◊ Faire de la procédure d'urgence la procédure par défaut d'examen des textes législatifs afin d'accélérer le travail parlementaire ◊ Rénover le fonctionnement parlementaire en limitant le nombre de mois pendant lesquels le Parlement légifère pour réserver plus de temps à l'évaluation et au contrôle de l'action du gouvernement, en s'appuyant sur les travaux de la Cour des comptes ◊ Interdire que des amendements écartés en commission soient à nouveau examinés en séance publique		◊ Suppression du Sénat ◊ Indemnité correspondant au salaire moyen d'un ouvrier ou d'un employé (actuellement 2300 euros brut par mois)
POUVOIR EXECUTIF		◊ Rétablissement dans l'article 68 de la Constitution, des crimes de « complot contre la sûreté de l'Etat » et de « haute trahison du Président de la République »	◊ Révenir à un mandat présidentiel de 7 ans mais non renouvelable	◊ Retour au mandat de 7 ans ◊ Supprimer les privilèges et les avantages indus des anciens membres du gouvernement (présidents inclus)		◊ Réformer le statut pénal du chef de l'Etat			◊ Présentation, par le Président de la République, de son bilan national et européen une fois par an devant le Parlement	◊ Démission du président de la République (à Mélenchon) pour appliquer directement le nouveau système d'élections établi avec la Vie République	◊ Supression de la fonction de Président de la République
ELECTIONS		◊ Reconnaissance pleine et entière du vote blanc ◊ Interdire le vote électronique ◊ Financement des formations politiques strictement proportionnel aux voix reçues à chaque élection ◊ Inéligibilité à vie d'un responsable public n'ayant pas un casier judiciaire vierge	◊ Droit de vote des étrangers aux élections locales (en situation régulière et après cinq ans de résidence) ◊ Droit de vote à 16 ans ◊ Elections à la proportionnelle pour 25% des députés ◊ Gel du vote électronique ou au moins obligation de garder une trace physique du vote ◊ Egalité du temps de parole 5 semaines avant l'élection ◊ Réévaluation de l'avance sur dépense de candidats de 150 000 à 4 million d'euros ◊ Impression par l'Etat d'un bulletin unique avec le nom de tous les candidats et impression gratuite d'une déclaration de candidature limitée à quelques paragraphes et des affiches limitées aux emplacements officiels	◊ Prise en compte du vote blanc : s'il est majoritaire, le scrutin est reporté et les candidats battus ne peuvent plus se représenter ◊ Exiger pour tout candidat à un mandat éléctif un casier judiciaire vierge ◊ Accorder le droit de vote seulement aux personnes de nationalité française	◊ Rétablir le vote électronique pour les Français à l'étranger lors des élections législatives et envisager sa généralisation à l'ensemble des scrutins	◊ Obliger tout candidat à une élection à publier la liste de ses grands donateurs (dons supérieurs à 2500 euros), y compris dans le cadre de primaires ◊ Reconnaissance du vote blanc. Lors du premier tour d'une élection, si la somme des votes blancs atteint la majorité relative des scrutins exprimés (s'il arrive en première place), le scrutin sera annulé et devra être recommencé ◊ Droit de vote aux étrangers non communautaires qui résident en France depuis quelques années aux élections locales	◊ Exiger un casier vierge pour toute candidature et tout ministre ◊ Reconnaissance du vote blanc	◊ Scrutin à la proportionnelle pour toutes les élections	◊ Interdiction pour tous les détenteurs d'un casier judiciaire (niveau B2) de se présenter à une élection ◊ Obliger les formations politiques à respecter la parité dans la présentation de leurs candidats ◊ Diminuer le financement public des formations politiques qui auront une représentation déséquilibrée en terme de parité ◊ Généraliser le vote électronique d'ici 2022		◊ Proportionnelle totale pour toutes les élections ◊ Droit de vote aux étrangers pour toutes les élections ◊ Interdiction du cumul des mandats ◊ Interdiction de briguer plus de deux fois la même fonction ◊ Droit de vote à 16 ans

	Lutte Ouvrière Nathalie Arthaud	Union populaire républicaine François Asselineau	Solidarité et progrès Jacques Cheminade	Debout la France Nicolas Dupont-Aignan	Les Républicains François Fillon	Parti socialiste Benoît Hamon	Résistons ! Jean Lassalle	Front national Marine Le Pen	En marche ! Emmanuel Macron	La France insoumise Jean-Luc Mélenchon	Nouveau parti anticapitaliste Philippe Poutou
DEMOCRATIE PARTICIPATIVE	◊ L'objectif est que les salariés et les classes populaires mobilisés prennent eux-mêmes leurs affaires en main, décident de tout, que ce soit dans l'économie ou dans les affaires publiques ◊ Permettre à toute la population de participer directement à toutes les tâches administratives et de police et d'exercer un contrôle en permanence sur tous ceux qui effectuent ces tâches	◊ Référendum pour toute réforme constitutionnelle ne pourra plus être adoptée que par référendum à la majorité des électeurs inscrits ◊ Instauration des référendums d'initiative populaire	◊ Assemblée de 500 citoyens tirés au sort, assistés d'experts, pour une réflexion sur le recours aux technologies du futur ◊ Pour les Français non imposables, déductions fiscale de 66% de leurs dons, dans la limite de 20% de leurs revenus			◊ Mettre en oeuvre le 49.3 citoyen qui permettra à 1% du corps électoral d'imposer au Parlement d'examiner une proposition de loi proposée par les citoyens (droit d'initiative citoyenne), de suspendre l'application d'une loi adoptée par le Parlement, jusqu'à un an après sa promulgation, pour que celle-ci soit soumise à référendum (référendum d'initiative citoyenne) ◊ Dès l'été 2017, mettre en place une conférence pour une 6ème République qui travaillera à l'élaboration d'une nouvelle constitution. Cette conférence sera composée de trois collèges : parlementaires, citoyens tirés au sort et « sages » reconnus pour leurs compétences. Les travaux de la Conférence citoyenne devront être rendus dans les 12 mois suivant sa création pour qu'un projet de Constitution soit écrit et soumis aux français par référendum ◊ Mettre en place un budget participatif au niveau national. L'enveloppe sera dépensée sur les 3 à 5 projets préférés par les Français	◊ Lancer un audit citoyen de la dette publique en l'appuyant par une enquête approfondie sur l'histoire et les conditions de négociation de cette dette ◊ Lancer des audits sur l'application française des normes européennes, trop sur-interprétées	◊ Utilisation plus fréquente du référendum par le Président de la République ◊ Référendum d'initiative citoyenne sur proposition d'au moins 500 000 électeurs	◊ Mettre en place des dispositifs innovants d'évaluation du travail parlementaire et législatif (jurys citoyens, compte-rendus de mandat via les réseaux sociaux…) ◊ Encourager les communes à développer les budgets participatifs, c'est-à-dire à consulter directement les citoyens sur l'utilisation de l'argent public	◊ Création d'une Vie République grâce à la mise en place d'une Assemblée constituante chargée d'écrire la nouvelle constitution et à son adoption par référendum	
COLLECTIVITES TERRITORIALES	◊ Assurer le financement total par l'Etat entièrement des nouveaux pouvoirs qu'il a confiés aux collectivités locales	◊ Regroupement de communes possible qu'à la suite d'un référendum auprès des populations concernées de chaque commune ◊ Inscription, dans la Constitution, des communes et des départements comme des maillons essentiels de la démocratie française ◊ Retour aux 22 régions de France métropolitaine d'avant la réforme Hollande et leur réduction au rang d'établissements publics régionaux (soit la suppression des 1 757 postes de conseillers régionaux) ◊ Division par 2 du nombre de conseillers départementaux ◊ Limiter à un seul renouvellement consécutif les mandats des conseillers départementaux et maires	◊ Abroger la réforme territoriale ◊ Donner plus de moyens aux collectivités territoriales ◊ Maintien des budgets des collectivités pour favoriser les contrats publics avec les PME (du BTP notamment) ◊ Redécouper les régions et fixer l'acès aux services non pas selon la distance mais le temps de déplacement nécessaire ◊ Droit de retrait des communes si une décision de l'intercommunalité ne lui convient pas ◊ Pas d'élection des conseillers des intercommunalités au suffrage universel direct	◊ Maintenir le seuil minimum de représentation au sein des conseils communautaires	◊ Encourager la mutualisation des compétences et laisser les collectivités s'organiser librement instaurer un mécanisme de bonus global de fonctionnement pour encourager la bonne gestion ◊ Supprimer l'obligation de transmission des actes de collectivités territoriales au préfet	◊ Maintenir les dotations aux collectivités territoriales ◊ N'exiger aucune dépense supplémentaire sans ressources nouvelles ◊ Confier la gestion de l'écotaxe aux Régions	◊ Apporter aux collectivités l'avis d'experts fournis par l'Etat sur leurs emprunts et leurs placements ◊ Restaurer la liberté pour les communes de s'associer ou non en inter-communalités à taille humaine ◊ Restaurer les dotations de l'Etat aux communes à hauteur du financement perdu en 2017 ◊ Conserver les départements ◊ Créer des coopératives d'investissement local ◊ Accroitre le pouvoir du maire aux troubles du voisinage	◊ Conserver seulement les Communes, Départements et l'Etat = suppression des communautés de communes, des syndicats intercommunaux (7) et/ou des pays (7) et des régions	◊ Supprimer au moins un quart des départements, là où ils peuvent être rapprochés de l'une de nos grandes métropoles ◊ Obligation pour les collectivités de s'engager à réduire la dépense publique locale, à hauteur de 10 milliards d'euros ◊ 10 milliards d'euros du plan d'investissement consacrés aux actions des collectivités ◊ Plus de souplesse aux collectivités pour gérer leurs finances, ressources humaines et leur organisation		◊ Revenir sur la réforme territoriale ◊ Supprimer les intercommunalités ◊ Redéfinir les régions après vote de chaque population concernée ◊ Augmenter la part du budget de l'Etat alloué aux collectivités locales
ECOLOGIE											
ENVIRONNEMENT	◊ Supprimer le secret industriel, pour permettre à chaque salarié de rendre publiques les malversations ou les risques pour la santé publique ou l'environnement dont il a connaissance, sans risquer d'être licencié pour divulgation de secrets professionnels ◊ Contrôle de tous les OGM	◊ Interdire les OGM, y compris dans la nourriture animale ◊ Campagne de sensibilisation afin que les consommateurs changent leurs habitudes et acceptent d'acheter des produits mal calibrés, mais préservant leur santé et l'environnement ◊ Création d'une taxe sociale et environnementale sur les productions importées ayant des standards écologiques et sociaux de production plus faibles que nos exigences françaises ◊ Protéger la biodiversité, la beauté des paysages français et l'eau ◊ Réduire l'énergie consommée par les bâtiments en France ◊ Lutter contre l'obsolescence programmée ◊ Mettre un terme aux exportations sauvages de déchets dangereux. ◊ Protéger la santé mondiale par des initiatives à l'ONU proposant des restrictions dans l'utilisation des antibiotiques dans l'agriculture et des perturbateurs endocriniens ◊ Améliorer le tri sélectif et soutenir le secteur du recyclage des déchets	◊ Encourager le recherche en vue de découvertes de principes physiques nouveaux, de modes de production plus denses et de produits nouveaux permettant le développement humain de manière compatible avec les enjeux écologiques ◊ Encourager l'isolation thermique des logements ◊ Encourager l'utilisation du solaire pour l'énergie thermique ◊ Traiter le problème de la pollution créée par les débris spatiaux en orbite autour de la Terre	◊ Interdire les OGM d'aujourd'hui sans s'opposer systématiquement aux avancées de la science ◊ Lancer des vastes plans d'équipement d'isolation phonique et thermiques	◊ Réduire nettement la pollution d'origine terrestre dans le milieu marin d'ici à 2025 conformément à l'Agenda 2030 sur le développement durable ◊ Faire respecter l'accord de Paris sur le climat (COP21) ◊ Privilégier le fret massifié pour l transport de marchandises ◊ Ajouter à la protection de la biodiversité extraordinaire (sites exceptionnels, espèces menacées) la protection de la biodiversité ordinaire ◊ Simplifier le permis de chasse et les procédures et établissement des listes de nuisibles et la pratique du piégeage ◊ Protéger les océans face à la pêche intensive ◊ Protéger les zones humides et paysages et espaces naturels ◊ Lutter contre le mitage des campagnes ◊ Protéger les pollinisateurs, abeilles notamment ◊ Encourager les filières du recyclage ◊ Instaurer une vraie transparence et une traçabilité sur les étiquetages des produits	◊ Limitation réglementaire de l'obsolescence programmée et incitation à la réparation, au recyclage et à l'éco-conception ◊ Programmer une sortie de l'incinération ◊ Lutte contre le gaspillage alimentaire ◊ Obligation pour les métropoles de recycler 50% de leurs déchets produits chaque année à l'horizon 2022 ◊ Objectifs de préservation et de restauration des sols (plus particulièrement dans la couche de 30 cm située sous la surface des sols qui abritent 80% de toute la biodiversité) ◊ Rendre opposables les schémas d'aménagement et de protection de la nature ◊ Faire de la France un pays d'excellence en matière de biomimétisme : s'inspirer de la nature c'est innover efficacement et durablement ◊ Inscrire dans la Constitution la protection des biens communs (l'eau, l'air, la terre) et de la biodiversité ◊ Lutter contre la malbouffe ◊ Interdire les perturbateurs endocriniens et les pesticides dangereux ◊ Interdire l'importation des denrées alimentaires utilisant une substance interdite en France ◊ Exiger dans les 5 ans 50% de produits bio ou issus d'approvisionnements locaux dans la restauration collective des organismes publics ou conventionnés (EHPAD, hôpitaux…), prioritairement dans les cantines scolaires	◊ Réduire la pollution atmosphérique en finançant les travaux d'isolation des particuliers au-delà des seuls ménages modestes	◊ Interdire l'importation des produits agricoles et alimentaires qui ne respectent pas les normes de production françaises ◊ Inscrire l'origine géographique et du lieu de transformation des produits sur l'étiquette ◊ Interdire l'exploitation du gaz de schiste, tant que des conditions satisfaisantes en matière d'environnement, de sécurité et de santé ne seront pas réunies ◊ Lutter contre l'artificialisation des terres	◊ Combat contre les perturbateurs endocriniens et les pesticides ◊ Séparer les activités de conseil aux agriculteurs et de vente des pesticides qui peuvent suscriter des conflits d'intérêt ◊ Rendre plus transparente la rémunération des experts charger des études sur l'impact des perturbateurs endocriniens ◊ Interdire au plus vite les perturbateurs endocriniens reprérés comme ayant des impacts sanitaires avérés ou probables, dès lors qu'il existe des solutions scientifiquement reconnues comme moins toxiques ◊ D'ici 2022, 50% des produits proposés par les cantines scolaires et les restaurants d'entreprise devront être bio, écologiques ou issus de circuits courts ◊ Remplacer les vieux véhicules polluants en créant une prime de 1000 euros pour acheter un véhicule neuf ou d'occasion moins polluant ◊ Aligner la fiscalité du diesel sur celle de l'essence ◊ Lutte contre l'obsolescence programmée en renforçant l'affichage de la durée de vie des appareils électroménagers ◊ Modernisation des centres de tri ◊ Augmentation progressive de la taxe générale sur les activités polluantes (sur l'incinération et l'enfouissement) ◊ Obliger les industriels à faire figurer sur les emballages des indications très simples pour faciliter le tri ◊ Etendre le système de bonus-malus sur l'éco-contribution, pour favoriser les produits durables, tout en pénalisant les produits néfastes pour l'environnement ◊ Lutter contre le gaspillage alimentaire avec les fédérations professionnelles concernées ◊ Organiser, dans un territoire d'outre-mer, une conférence mondiale sur la biodiversité	◊ Refuser les OGM et les pesticides nuisibles ◊ S'orienter vers une alimentation 100% biologique locale pour la restauration collective ◊ Réduire la part des protéines carnées dans l'alimentation au profit des protéines végétales ◊ Revenir à une régie publique de l'eau (non renouvellement des contracts de gestion des compagnies privées) ◊ Taxe carbonique sur les importations ◊ Interdire les rejets d'eaux pollués dans les fleuves et les mers sans traitement préalable ◊ Assurer une prise en charge publique de l'assainissement particulier de l'eau ◊ Mise en place d'une tarification progressive pour pénaliser les mauvais usages et les gaspillages d'eau ◊ Lancer un programme de dépollution de l'orbite terrestre ◊ Lutte contre la pollution lumineuse (éclairages de nuit inutiles)	◊ Faire évaluer par des organismes indépendant toutes les substances contenues dans les produits de consommation ◊ Interdire tous les perturbateurs endocriniens et toute autre substance évaluée dangereuse pour la santé ◊ Obliger les entreprises à réparer ou permettre la réparation des produits qu'elles vendent ◊ Les obliger à garder des stocks de pièces de rechange. En cas de manquement les obliger à remplacer le « vieux » par du « neuf ». ◊ Interdire la publicité qui incite à racheter des produits neufs inutilement ◊ Taxe sur les gros véhicules, les plus polleurs
PROTECTION ANIMALE	◊ Combattre l'économie capitaliste à l'origine des conditions de vie et mort des animaux dans les élevages intensifs et les abattoirs	◊ Améliorer le bien-être animal		◊ Eradiquer la maltraitance animale des chaines de production en renforçant les cahiers des charges et en multipliant les inspections ◊ Interdire les abattages sans étourdissement ◊ Négocier avec les cultes pour un abattage respectueux ◊ Mieux répartir les refuges pour animaux ◊ Interdire la consommation de viande de cheval ◊ Déposer un projet de loi reconnaissant la sensibilité des animaux dans le Code Pénal	◊ Faire de la protection animale une cause nationale ◊ Améliorer le bien-être des animaux d'élevage et renforcer le contrôle des abattoirs	◊ Créer un Comité national d'éthique des abattoirs pour lutter contre la maltraitance animale	◊ Prendre plus en compte le respect des animaux dans le label de l'élevage ◊ Moderniser la chaine de l'abattage et la boucherie	◊ Interdire l'abattage sans étourdissement préalable ◊ Remplacer le plus possible les expérimentations animales ◊ Refuser le modèle des fermes-usines, du type « ferme des 1000 vaches ».		◊ Stopper les projets de fermes usines où les animaux sont maltraités	◊ Fin des élevages industriels ◊ Respect du bien-être animal ◊ Encourager la réduction de la consommation de viande ◊ Protection des grands prédateurs (loups, ours, lynx notamment)
TRANSITION ENERGETIQUE	◊ Opposition au projet d'aéroport de Notre Dame des Landes	◊ Garantir l'indépendance des scientifiques qui travaillent sur le climat et l'énergie ◊ Supprimer les subventions aux énergies fossiles ◊ Abandonner le système de marché du carbone européen (Système communautaire d'échanges de quotas d'émissions) ◊ Renforcer progressivement mais significativement la Contribution Climat-Energie en mettant en place des mesures d'accompagnement ◊ Organiser un référendum sur le nucléaire ◊ Augmenter les stocks stratégiques nationaux en hydrocarbures ◊ Réduire la dépendance de notre économie aux hydrocarbures. ◊ Diminuer les gaspillages industriels ◊ Nationaliser EDF, Enedis (anciennement ERDF) et Engie (anciennement GDF Suez)	◊ Construire un certain nombre d'EPR en France ◊ Développer le nucléaire de 4e génération ◊ Mettre fin à la sous-traitance dans le domaine nucléaire ◊ Financer la filière des réacteurs à sels fondus associée au thorium, notamment le projet du cnrs de Grenoble ◊ Encourager la recherche pour passer à la fusion nucléaire (dans deux générations) puis un jour peut-être à ◊ Encourager la recherche pour peut-être un jour maîtriser des réactions matière/antimatière◊ Développer la recherche vers une voiture à hydrogène ◊ Refuser la fermeture de la centrale de Fessenheim ◊ Organiser la réduction des déchets avec de nouvelles technologies au lieu de préparer leur simple enfouissement	◊ Remplacer les 10 millions de véhicules les plus énergivores en 10 ans ◊ Accélérer la mise en place de bornes de recharge rapide pour voitures électriques ◊ Remplacer pétrole et gaz par des énergies décarbonates ◊ Favoriser la recherche en matière de fission nucléaire au thorium et mettre en place de premiers circuits d'approvisionnement ◊ Soutenir la filière nucléaire ◊ Lancer des campagnes de recherches d'énergies fossiles le long des cotes	◊ Eliminer les énergies fossiles de la production d'électricité avec un prix plancher de la tonne de carbone de 30 euros minimum ◊ Moderniser le parc nucléaire pour en prolonger l'utilisation ◊ Supprimer l'obligation d'achat de la production pour les nouvelles installations ainsi qu'à l'échéance les contrats en cours pour les installations existantes ◊ Développer la production décentralisée d'énergie ◊ Encourager l'autoconsommation d'électricité ◊ Aider à la valorisation énergétique des sous-produits agricoles (méthanisation) ◊ Développer les véhicules électriques ◊ Développer les filières bois et géothermie ◊ Encourager la recherche et le développement des techniques de capture et stockage du carbone	◊ Atteindre 50% d'énergies renouvelables dès 2025 ◊ Favoriser la production individuelle d'énergie ◊ Sortie progressive et intégrale du nucléaire d'ici 25 ans ◊ Développement des énergies marines renouvelables ◊ Sortie maîtrisée du diesel à horizon 2025 pour les voitures neuves ◊ Créer une TVA différenciée pour les produits à faible empreinte carbone afin de les rendre plus attractifs ◊ Plafonner puis supprimer progressivement les niches fiscales anti-environnementales en commençant par la fiscalité du diesel et renforcer la contribution carbone. Afin de ne pas pénaliser les plus fragiles, une partie des recettes sera reversée aux ménages et aux entreprises	◊ Coopérer directement avec nos voisins sur la transition énergétique ◊ Développer la recherche sur le stockage de l'énergie solaire ◊ Construire des centrales solaires ◊ Autoriser l'autonomie énergétique des particuliers et des entreprises ◊ Développer la captation des énergies marines sur l'ensemble de nos espaces maritimes ◊ Appliquer une taxe carbone au kérosène	◊ Faire de l'isolation des habitats une priorité budgétaire du quinquennat ◊ Développer les filières françaises d'énergies renouvelables ◊ Moratoire immédiat sur l'éolien ◊ Maintenir, moderniser et sécurisé le filière nucléaire française ◊ Garder le contrôle de l'Etat sur EDF ◊ Refuser la fermeture de la centrale de Fessenheim ◊ Aide à la recherche et le développement de la filière de l'hydrogène	◊ Encourager les projets de méthanisation en maintenant des aides, en engageant une simplification administrative et en accélérant le raccordement au réseau électrique des unités ◊ fermer les centrales à charbon restantes ◊ Interdire l'exploration des gaz de schiste et ne délivrer aucun nouveau permis d'exploration d'hydrocarbures ◊ Augmenter la taxe carbone pour atteindre 100 €/tCO2 en 2030 ◊ Doubler la capacité en éolien et en solaire photovoltaïque ◊ développement des énergies marines renouvelables ◊ Raccourcir et simplifier les procédures de déploiement des énergies renouvelables ◊ Passer de 75 à 50% d'énergie nucléaire à l'horizon 2025 ◊ Attendre les conclusions de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN), attendues pour 2018, pour décider ou non de la prolongation des centrales au-delà de 40 ans ◊ Fermeture de la centrale de Fessenheim au moment de l'ouverture de l'EPR de Flamanville	◊ Renationalisation d'EDF et d'Engie ◊ Nationaliser la branche Energie Marine d'Alstom ◊ Arrêter les subventions aux énergies fossiles (combustion du charbon, du pétrole…) ◊ Arrêter la prospection de gaz et pétrole de schiste et de houille ◊ Sortie du nucléaire et fermeture immédiate de la centrale de Fessenheim ◊ Abandon des projets de réacteurs nucléaires ◊ Abandon de la politique d'enfouissement des déchets nucléaires à Bure et dans l'Est ◊ Plan de transition énergétique vers les énergies renouvelables (objectif 100% renouvelable en 2050) ◊ Création d'un pôle public de l'énergie pour mener une politique nationale cohérente ◊ Développement et investissement dans la recherche d'énergies alternatives non polluantes notamment les énergies marines renouvelables ◊ Porter la capacité de production d'électricité par les énergies marines renouvelables à au moins 13 GW d'ici 2030 et 30 GW en 2050	◊ Objectif 100% d'énergies renouvelables en 2050 ◊ Arrêt du nucléaire ◊ Arrêt de la construction de l'EPR à Flamanville ◊ Fermeture immédiate de tous les réacteurs de plus de 30 ans ◊ Abandon des projets d'enfouissement des déchets radioactifs de haute activité ◊ Reconversion des travailleurs des secteurs du gaz, du pétrole, du nucléaire vers les secteurs des énergies renouvelables
ECONOMIE											
INDUSTRIE	◊ Imposer la transparence des comptes des entreprises ◊ Lever le secret bancaire et le secret des affaires		◊ Renforcer le contrôle public sur l'industrie spatiale, sans exclure de vastes coopérations avec le secteur privé		◊ Développer l'industrie de construction navale notamment au travers des collaborations entre grandes entreprises, ETI et PME ◊ Diversifier la filière vers les nouveaux métiers maritimes et les énergies marines renouvelables ◊ Redéfinir le principe de précaution pour qu'il n'entrave pas l'innovation ◊ Développer le numérique auprès des petites et moyennes industries ◊ Avec l'Allemagne, développer des plateformes numériques industrielles et sectorielles européennes (voitures autonomes, bâtiments connectés, etc.)	◊ Créer une une cotisation sociale sur les robots qui abondera un fond de transition du travail (FTT) destiné notamment à la formation et la reconversion professionnelle	◊ Limiter le vote des sociétés anonymes aux actionnaires détenteurs depuis 1 an ◊ Ouvrir la possibilité de nationaliser partiellement les entreprises du CAC40 pour que leur contrôle reste national ◊ Rendre nominatives les actions des entreprises	◊ Programme de réindustrialisation avec l'aide de l'Etat	◊ Créer un Fonds pour l'industrie et l'innovation de 10 milliards d'euros issus des actions d'entreprises possédées de manière minoritaire par l'Etat ◊ Maintenir le Crédit Impôt Recherche, le Crédit Impôt Innovation et le dispositif Jeunes Entreprises Innovantes ◊ Armer les nouvelles grandes régions en matière d'anticipation des restructurations et de réindustrialisation, avec notamment la création de fonds de retournement et de fonds de dette régionaux	◊ Protectionnisme sur les industries stratégiques (acier, photovoltaïque, etc.)	◊ Remettre à 50% le taux d'imposition sur les sociétés comme c'était le cas en 1985 ◊ Réquisition sans indemnité ni rachat Des grandes entreprises de l'énergie, du transport, de la communication et les secteurs clés de l'industrie (pharmaceutique, pour une réelle gratuité des soins, par exemple) ◊ Briser le secret industriel et bancaire des entreprises
PME / TPE / Indépendants / professions libérales		◊ Dans les commandes publiques, limiter les appels d'offres aux productions dont la part fabriquée en France est égale ou supérieure à 75 % du coût total ◊ Garantir le statut des professions réglementées (artisans-taxis, avocats, notaires, médecins, pharmaciens, etc.) ◊ Face à l'ubérisation, fixer en urgence les nouveaux critères de reconnaissance du travail salarié (fixation du prix par le donneur d'ordres, conditions de travail prédéfinies, travail exclusif pour le donneur d'ordres, mise en relation auprès de clients par le donneur d'ordres, etc.) ◊ Allégement des cotisations sociales patronales pour les TPE et PME ◊ Renforcer l'obligation des entreprises et des administrations publiques de régler leur fournisseur sous 45 jours (voire 30 jours) ◊ Tranches plus progressives pour l'impôt sur les sociétés (IS) ◊ Favoriser la création de réseaux de petites entreprises (négocier des prix de gros auprès des fournisseurs, mutualiser des services ou des emplois) ◊ Favoriser le « crowdfunding » et le capital-risque pour permettre à ces entreprises et artisans de ne plus dépendre du seul système bancaire ◊ Créer un fonds de garantie pour les prêts bancaires aux PME ◊ Suppression du RSI et de la CIPAV, remplacés par un rapprochement avec le régime général	◊ Crédit d'impôt recherche recentré sur les PME innovantes ◊ Création de Maisons de l'artisanat pour regrouper plusieurs services disponibles pour les entrepreneurs : administratif, comptabilité, etc. ◊ Création de Maisons du télétravail ◊ Accès prioritaire pour les PME à 25% des contrats publics ◊ Réduire à 30 jours le délai légal de paiement ◊ Remplacer le régime social des indépendants (RSI) par un statut social unique des actifs	◊ Permettre d'emprunter directement auprès de la Banque de France ◊ Supprimer le Régime social des indépendants (RSI) ◊ Réserver 50% de la commande public des PME françaises ◊ Nommer un dirigeant de PME au poste de ministre de l'Economie ◊ Pas de taxe supplémentaires sur les TPE et PME	◊ Créer un statut valable 3 ans de prestataire indépendant pour les auto-entrepreneurs qui le souhaiteront ◊ Relever les niveaux de chiffres d'affaires plafonds de l'auto-entreprise à 50 000 euros pour les services et à 120 000 euros pour l'achat-revente ◊ Revenir sur les mesures les plus contraignantes de la loi Pinel ◊ Statut d'auto-entrepreneur possible dès 16 ans ◊ Facilités les passerelles entre secteur public et secteur privé, notamment pour les auto-entrepreneurs fonctionnaires ◊ Simplifier la situation sociale et fiscale des pluri-statuts ◊ Franchise de TVA jusqu'aux plafonds de 50 000 euros de chiffre d'affaires pour les services et de 120 000 euros pour l'achat-revente pour les artisans et les commerçants ◊ Réformer radicalement le RSI, transformé en une Caisse de Protection des Indépendants (CPI) ◊Alléger les normes en n'ajoutant pas de normes supplémentaires aux normes européennes pour les PME ◊ Orienter 3% des encours des contrats d'assurance-vie (50 milliards d'euros) vers le capital des PME ◊ Multiplier les fonds privés d'amorçage validés par l'Etat ◊ Faciliter l'ouverture du capital des PME à leurs salariés sans risque de requalification en salaire et développer l'intéressement dans les PME ◊ Accorder aux PME une avance remboursable par le BPI à hauteur de 100% des dépenses de prospection à l'export ◊ Doubler les seuils sociaux (10 à 20 et 50 à 100) pour faciliter l'embauche dans les petites entreprises ◊ Développer l'économie sociale et solidaire	◊ Engagement pour un Acte II de l'économie sociale et solidaire (ESS), qui doit permettre le changement d'échelle des entreprises de l'économie sociale ◊ Porter à 500 000 le nombre d'emplois dans ce secteur d'avenir qu'est l'économie sociale et solidaire ◊ Réserver 50% des marchés publics aux PME, en introduisant des clauses sociales, environnementales, d'emploi et de production locale ◊ Elargir la capacité de Bpifrance à financer seule une opération de financement d'une entreprise ◊ Création d'une lettre de pré-garantie de la BPIfrance et d'un fonds de transition des entreprises piloté par la BPIfrance pour faciliter la reprise d'une entreprise ◊ Création d'une monnaie alternative inter-entreprises qui permettra de développer la solidarité inter-entreprises, de faire face à des crises des liquidités et de faciliter l'accès au crédit	◊ Fixer à l'avance les barèmes sociaux et fiscaux qui seront demandés aux entreprises ◊ Proposer en ligne un site public de comptabilité pour les indépendants ◊ Accompagner la reprise de PME par les salariés	◊ Alléger la complexité administrative et fiscale pour les PME ◊ Recentrer le Crédit d'Impôt Recherche sur les PME et les startups ◊ Permettre aux artisans et commerçants de choisir entre le régime général et le régime indépendant (au préalable modifié)	◊ Supprimer le régime social des indépendants (RSI) ◊ Doubler les plafonds pour pouvoir bénéficier du régime fiscal de la microentreprise ◊ Permettre chaque année à tous les artisans et commerçants d'opter ou non, selon leurs besoins, pour le régime fiscal de la microentreprise ◊ Baisser les cotisations sociales employeurs de 6 points en remplacement du CICE, et jusqu'à 10 points au niveau du SMIC (économie pour les employeurs de près de 1800 euros par an et par salarié au SMIC, 2200 euros par an pour un salarié payé 3000 euros bruts par mois) ◊ Création d'un site Internet unique qui donnera à chaque TPE ou PME les obligations légales et conventionnelles qu'elle doit respecter en fonction de sa situation. Les réponses fournies en ligne seront valables face à l'administration ◊ Transformation du CICE et du CITS en allégement de charges pérennes pour toutes les entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) ◊ Mobiliser la commande publique et en faciliter l'accès à l'ESS ◊ Développer l'emploi et acourager les coopérations entre entreprises ESS et entreprises « classiques » ◊ Soutenir et développer les entreprises coopératives ◊ Créer un centre de ressources national de promotion et d'accompagnement, d'échanges de bonnes pratiques pour accompagner les entreprises de l'ESS ◊ Repérer et soutenir l'incubation des projets innovants d'ESS, et de permettre après évaluation, leur essaimage à l'échelle nationale		◊ Supprimer le CICE (Crédit d'Impôt pour la compétitivité et l'emploi) ◊ Aide à l'installation des artisans ◊ Assurer gratuitement par le service public les démarches et déclarations administratives pour les artisans
POUVOIR D'ACHAT	◊ Augmentation de tous les salaires et retraites de 300 euros ◊ Fixer le SMIC et la pension de retraite minimum à 1 800 euros ◊ Indexer les salaires et les pensions sur le coût de la vie	◊ Augmentation du SMIC de 1 153 € net par mois à 1 300 € net par mois (compensée par une baisse des cotisations) ◊ Prime de précarité majorée à 20 % de la somme des salaires bruts cumulés	◊ Indexer les revenus (salaires, retraites,…) sur le coût réel de la vie ◊ SMIC de 1700 euros brut par mois ◊ Accès des 18-25 ans au RSA Porter l'indemnité de la "Garantie jeunes" à 600 euros par moi ◊ SMIC de 1700 euros brut	◊ Payer les salaires tous les 15 jours	◊ Achat de produits agricoles en vente directe possible avec des chèques-déjeuner ◊ Regrouper en une allocation unique et plafonnée les différentes allocations : RSA, APL, prime d'activité, allocation spécifique de solidarité ◊ Lier cette allocation unique à l'engagement de chercher un emploi ou suivre une formation ◊ Généraliser la formule du chèque-énergie pour remplacer les tarifs sociaux de l'énergie ◊ Abattement forfaitaire généralisé des cotisations sociales salariées pour augmenter les salaires nets (env. 30 euros/mois)	◊ Augmenter les minima sociaux de 10% ◊ Revaloriser le SMIC après négociation avec les partenaires sociaux ◊ Création dès 2018 d'un revenu universel d'existence de 600 euros par mois pour tous les actifs occupés ou non-occupés (étudiant, salariés, travailleurs indépendants…) âgés de plus de 18 ans	◊ Imposer la restitution aux assurés des excédents que leur doivent les compagnies d'assurance ◊ Affecter 1/3 des sommes récupérées de l'évasion fiscale pour baisser les taux d'imposition ◊ Payer à nouveau les heures supplémentaires de 25 ou 50% de plus	◊ Augmenter l'allocation aux personnes âgées : réservée aux Français ou étrangers résidants depuis 20 ans en France ◊ Aide financière pour les revenus inférieurs à 1500 euros/mois et les petites retraites ◊ Baisse immédiate de 5% des tarifs réglementés de gaz et d'électricité ◊ Sanctionner plus sévèrement les entreprises qui entravent la concurrence par des accords entre elles	◊ Réduire les cotisations payées par les salariés, les indépendants et les fonctionnaires (env. 42 euros nets supplémentaires par mois pour un salaire de 2200 euros nets) ◊ Pour les personnes au SMIC qui touchent la prime d'activité, versement de l'équivalent d'un 13e mois de salaire, soit 100€ nets par mois ◊ Exonération des cotisations sociales sur les heures supplémentaires ◊ Lutte contre la fraude aux prestations sociales. Une fraude grave entrainera, en plus du remboursement, la suspension de la prestation ◊ Toutes les allocations sociales (APL, RSA…) seront versées le même jour du mois, un trimestre maximum après la constatation des revenus ◊ Augmenter de 50% le montant de la prime d'activité	◊ SMIC à 1326 euros net/mois ◊ Revalorisation du salaire des fonctionnaires gelés depuis 2010 ◊ Réduire la TVA sur les produits de première nécessité ◊ Réinstaurer une "TVA sur le grand luxe"	◊ Suppression de la TVA et de la TICPE ◊ SMIC à 1700 euros ◊ Augmentation de tous les salaires de 300 euros ◊ Revenu au moins égal au SMIC pour les personnes au chomâge ou en incapacité de travailler ◊ Gratuité des premiers kWh d'énergie et des premiers m3 d'eau indispensables pour les ménages ◊ Salaire d'autonomie pour tous les jeunes de moins de 25 ans

	Lutte Ouvrière Nathalie Arthaud	Union populaire républicaine François Asselineau	Solidarité et progrès Jacques Cheminade	Debout la France Nicolas Dupont-Aignan	Les Républicains François Fillon	Parti socialiste Benoît Hamon	Résistons ! Jean Lassalle	Front national Marine Le Pen	En marche ! Emmanuel Macron	La France insoumise Jean-Luc Mélenchon	Nouveau parti anticapitaliste Philippe Poutou
COMPETITIVITE		◊ Révision et réduction du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) à 4 milliards d'euros ◊ Augmenter la part des aides allouées à la recherche et à l'innovation	◊ Augmenter la TVA de 3 points sur les produits d'importation, hors produits de première nécessité	◊ Baisser de moitié le taux de l'import sur les sociétés pour les bénéfices réinvestis sur le sol français ◊ Accorder le « Label Tricolore » aux produits 100% fabriqués en France ◊ Instaurer un « BUY FRENCH ACT » pour la promotion d'achats publics ◊ Taxer les importations ne respectant pas certaines normes sociales, sanitaires et environnementales ◊ Protéger les entreprises en matière de propriété intellectuelle et de contrefaçon	◊ Mise en place d'une "TVA compétitivité" en augmentant de 2 points le taux normal (hors produits de première nécessité et services publics) ◊ Alléger les charges sociales et les impôts de production pour un montant total de 25 milliards d'euros ◊Remplacer le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) par une baisse des charges patronales ◊ Alléger l'impôt sur les sociétés (IS) pour atteindre un taux d'IS de 25% d'ici 5 ans (entre 33 et 15% aujourd'hui) ◊ Prolonger jusqu'en 2019 le dispositif de suramortissement exceptionnel des investissements ◊ Inciter au regroupement local des acteurs de la recherche, l'enseignement, l'incubation, l'accompagnement et le financement de strat-up au sein de "clusters" ◊ Centrer la Banque publique d'investissement (BPI) sur les secteurs non couverts par les fonds d'investissement privés	◊ Contreparties réelles au crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) dans les entreprises de plus de 50 salariés, en termes d'emploi, de recherche, d'innovation, ou de réduction du temps de travail ◊ Dégressivité de l'impôt sur les sociétés (IS) en fonction du taux de réinvestissement de leurs bénéfices dans l'appareil productif et pour les entreprises disposant du statut ESUS (agrément Entreprise solidaire d'utilité sociale) ou SOSE (Société à Objet Social Etendu)	◊ Bloquer la concurrence des plate-formes par des charges égales ◊ Annualiser les heures supplémentaires dans toutes les entreprises qui le souhaitent	◊ Protectionnisme ciblé ◊ Retour à une monnaie nationale ◊ Etiquettage obligatoire clair pour soutenir le "fabriqué en France" ◊ Interdire l'importation de produits étrangers qui ne suivent pas les mêmes normes et contraintes que les mêmes produits français ◊ Commandes publiques passées auprès de PME françaises ◊ Taxe sur l'embauche de salariés étrangers ◊ Contrôle des investissements étrangers faits en France par la création d'un Comité de Sûreté Economique ◊ Création d'un Secrétariat d'Etat dédié aux mutations économiques (ubérisation, robotisation, etc.)	◊ Baisser l'impôt sur les sociétés de 33,3% à 25% ◊ Transformer le CICE en allègements de charges pérennes ◊ Les administrations chargées d'autoriser des activités (l'ouverture d'un hôtel, ou l'obtention d'une licence de chauffeur privé, ...) devront mettre à disposition leurs données. Face aux géants étrangers, des nouvelles start-ups pourront ainsi s'adresser par exemple à tous les hôteliers pour leur offrir de nouveaux services	◊ Taxe kilométrique sur les importations ◊ Investir 100 milliards d'euros pour relancer l'activité dans de grands projets d'intérêt national	
ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE											
CORPS ENSEIGNANT		◊ Création d'un CAPES d'informatique pour l'enseignement au lycée qui prônera l'utilisation modérée et intelligente des nouvelles technologies ◊ Affecter des enseignants expérimentés dans les zones d'éducation prioritaire et leur accorder des primes mensuelles significatives ◊ Augmenter la rémunération des enseignants en début de carrière	◊ Remplacer chaque départ à la retraite ◊ Avantager les enseignants expérimentés qui vont dans des établissements difficiles ◊ Rémunérer les enseignants dès leur année de préparation au concours ◊ 3 ans d'expérience minimum avant d'être affecté dans un établissement difficile ◊ Formation continue pour tous les professeurs ◊ Créer un pôle de professeurs remplaçants pour effectuer les remplacements au-delà de 3 jours d'absence d'un professeur et pour proposer un soutien scolaire public aux élèves	◊ Repenser l'affectation des enseignants afin que les nouveaux n'aillent pas en ZEP directement	◊ Intégrer un part "mérite" dans la rémunération des enseignants ◊ Augmenter les possibilités de promotion accélérée ◊ Augmenter le temps de présence des enseignants dans les établissements ◊ Possibilité aux chefs d'établissement de recruter des enseignants et personnels	◊ Création de 3000 postes en maternelle ◊ Créer 20 000 postes au primaire ◊ Créer 15 000 postes dans le secondaire ◊ Créer 2 000 postes pour garantir l'immédiateté du remplacement des enseignants absents ◊ Grand plan de formation continue des enseignants qui bénéficieront tous les ans de 3 jours, 5 jours ou 10 jours de formation ◊ Revalorisation salariale des conditions de travail des enseignants et des personnels administratifs ◊ Amélioration de la première affectation et de la gestion des carrières ◊ Amélioration de la formation initiale et de la formation continue ◊ Possibilité de parenthèses professionnelles et de mobilité au sein de la fonction publique	◊ Supprimer la notation administrative des enseignants ◊ Former les enseignants à l'accueil des enfants précoces ◊ Recruter 70 000 enseignants en sciences ◊ Envoyer dans les établissements en difficulté les enseignants les plus expérimentés		◊ Plus d'autonomie aux équipes éducatives, qui seront suivies et évaluées ◊ Ouvrir 12 000 postes de professeurs des écoles dans les classes de CP et de CE1 dans les zones prioritaires ◊ Les enseignants des zones prioritaires recevront une prime annuelle de 3000 euros nets ◊ D'ici 2022, affectés en zones prioritaires les enseignants ayant au moins 3 ans d'ancienneté ◊ Au collège, laisser une part d'autonomie de recrutement pour les établissements de l'éducation prioritaire ◊ Chaque année, tout enseignant, du premier comme du second degré, bénéficiera d'au moins 3 jours de formation continue adaptée aux besoins rencontrés dans sa classe – la moitié pouvant se faire via des modules en ligne ◊ Chaque collège et chaque lycée bénéficiera d'un diagnostic tous les 3 ans qui portera sur l'ensemble des missions d'un établissement (enseignement, progrès des élèves, projets pédagogiques, infrastructures...)	◊ Revalorisation du métier d'enseignant (rémunération, mission et moyens d'exercice) ◊ Recrutement de 60 000 enseignants supplémentaires en 5 ans	
MATERNELLE / PRIMAIRE	Consacrer l'argent public à l'éducation au lieu de la distribuer, à perte, au grand patronat	◊ Consacrer le primaire à l'apprentissage de l'écriture, du français, du calcul, de l'histoire et de la géographie françaises ◊ Réviser les volumes horaires attribués, tout en conservant du temps pour les activités artistiques et sportives.	◊ Laisser place à la créativité de l'enfant ◊ Développer les méthodes Freinet et Montessori ◊ Contrôle de compétences en français (compréhension écrite et orale) dès le CP puis en CM2 ◊ Développer les classes multi-niveaux ◊ Chant choral et apprentissage d'un instrument de musique dès le primaire ◊ Centrer le CP sur le français, l'arithmétique et la musique ◊ Fournir un petit-déjeuner aux élèves dont les parents n'en ont pas la possibilité	◊ Rendre obligatoire 6 heures de sport par semaine ◊ Abandonner la réforme des rythmes scolaires ◊ Faire du harcèlement scolaire une grande cause en excluant les élèves coupables et en supprimant les allocations de leur parents ◊ Augmenter le temps consacré au calcul et au français ◊ Supprimer définitivement l'enseignement des langues et des cultures d'origine ◊ Restaurer la possibilité de redoubler une classe ◊ Réintroduire l'apprentissage de la Marseillaise et des symboles de la République	◊ Grand Plan d'éducation à la santé à l'école dès l'école maternelle (nutrition, activité physique, sommeil) et sur la prévention des addictions (écran, tabac, alcool, cannabis et autres drogues) ◊ Priorité à l'acquisition du vocabulaire en maternelle ◊ Scolarisation obligatoire dès 5 ans en démarrant l'apprentissage de la lecture plus tôt ◊ Centrer l'enseignement en primaire sur un socle de connaissances : calcul, lecture, écriture, grandes dates et grands personnages de l'histoire de la Nation, géographie de la France ◊ Laisser les collectivités territoriales décider de l'organisation du temps scolaire ◊ Port de l'uniforme au primaire	◊ Scolarisation obligatoire dès 3 ans ◊ Possibilité dans les REP et l'outre-mer de scolarisation dès 2 ans ◊ Seuil maximum de 25 élèves par classe en CP/CE1/CE2 ◊ Seuil maximum de 20 élèves dans les écoles en éducation prioritaire, dans les territoires ruraux et en outre-mer ◊ Redélrir une carte scolaire pour développer la mixité sociale et scolaire sur tout le territoire, y compris dans l'enseignement privé sous contrat	◊ Suivre chaque élève le long de sa scolarité, en équipe autour de l'enseignant avec l'aide de la médecine scolaire et des parents ◊ Rétablir les rythmes scolaires ◊ Enseigner et faire pratiquer les arts à l'école sur le temps périscolaire ◊ Organiser des sorties de classe de l'école : ferme, classe découverte chaque trimestre ◊ Enseigner deux langues vivantes (ou une régionale et une étrangère) ◊ Enseigner la pratique de l'informatique et du code ◊ S'assurer que chaque enfant sache lire, écrire, compter et se servir d'Internet avant d'entrer au collège	◊ La moitié du temps scolaire consacré au français ◊ Renforcer l'apprentissage du français de l'histoire et des calculs ◊ Supprimer l'enseignement des langues et cultures d'origine ◊ Instaurer le port de l'uniforme	◊ Mobiliser en maternelle des jeunes engagés dans le cadre du service civique pour appuyer les professeurs, particulièrement pour la maîtrise du langage ◊ Interdire l'usage des téléphones portables dans l'enceinte des écoles ◊ Limiter à 12 élèves par enseignant les classes de CP et de CE1 en zone prioritaire ◊ Introduire, au début de chaque année, des bilans personnalisés, de la classe de grande section à la troisième ◊ Proposer des stages de remise à niveau en fin d'été entre le CP et le CM2, assurés par des enseignants volontaires rémunérés à ce titre ◊ Laisser aux communes – en lien étroit avec les écoles de leur territoire – le soin d'organiser le temps périscolaire sans contrainte	◊ Scolarisation obligatoire dès 3 ans ◊ Gratuité des matériels et activités (cantine, transport, activités périscolaires, manuels scolaires, fournitures) ◊ Réduire le nombre d'élèves par classe en primaire et maternelle ◊ Développer les "classes bleues" (découverte de la mer)	
SECONDAIRE		◊ Favoriser la connaissance de l'histoire de France par la visite de monuments emblématiques, pour les élèves des lycées et collèges ◊ Remettre au goût du jour l'attribution des prix et des bourses d'excellence ◊ Débarasser l'histoire doit de tout dogmatisme et observer une obligation de réserve sur les événements trop contemporains ◊ Créer un Conseil de l'éducation et un Conseil des programmes libérés constitués de membres issus des communautés littéraire, scientifique et éducative ◊ Privilégier l'utilisation des logiciels informatiques libres de droits ◊ Ne pas privilégier systématiquement l'apprentissage de l'anglais et des cultures anglo-saxonnes ◊ Remise au normes et rénovation des établissements vétustes	◊ Un surveillant pour 50 élèves ◊ Une salle unique par classe ◊ Placer des brouilleurs de téléphone portable dans les classes ◊ Créer des internats scolaires de proximité ◊ Enseignement de la philo avant la terminale ◊ Créer des passerelles plus simples entre les filières ◊ Au moins deux heures d'études par semaine avec un enseignant ◊ Jumelage entre écoles urbaines et écoles rurales	◊ Instaurer le principe de la souveraineté du conseil de classe ◊ Organiser une fois par an un lever de drapeau dans les établissements ◊ Conditionner le versement des allocations en fonction de l'assiduité scolaire ◊ Abroger immédiatement la réforme des collèges ◊ Développer l'enseignement du latin et du grec	◊ Port de l'uniforme au collège ◊ renforcer la place de l'histoire de l'art dans l'enseignement de l'histoire ◊ Recentrer l'enseignement de la technologie autour du numérique, de la programmation et des algorithmes ◊ Développer les Junior Entreprises ◊ Epreuves du bac début juillet plutôt qu'en juin ◊ Réduire à 4 le nombre d'épreuves au bac : 1 en première et 3 en terminale. Les autres matières seront notées en contrôle continu ◊ Intégrer dans les programmes plus de contenu en lien avec la vie professionnelle future des élèves 6 semaines de stages professionnels au collège minimum (2 semaines en 4e et 4 semaines en 3e) ◊ Encourager les stages professionnels au lycée ◊ Abroger la réforme du collège ◊ Revoir les programmes d'histoire et français sous l'autorité d'académiciens ◊ Rétablir l'enseignement du latin et du grec ◊ Instaurer une évaluation du comportement de l'élève au collège ◊ Laisser chaque établissement choisir son dispositif d'accompagnement des élèves ◊ Supprimer le conseil supérieur des programmes ◊ Libre choix des parents entre le public et le privé	◊ Inclure dans le temps scolaire des élèves le travail personnel et les devoirs ◊ Mettre en place un service public du soutien scolaire ◊ Mener la réforme du lycée avec les enseignants, les parents et les élèves ◊ Donner plus de moyens aux lycées prioritaires ◊ Favoriserai l'usage du numérique par des établissements équipés et connectés, la création de contenus numériques, la formation au codage et formation des équipes à l'usage du numérique dans la classe	◊ Simplifier le signalement d'incidents par une plateforme en ligne ◊ Enseigner les arts martiaux pour former le caractère ◊ Multiplier les classes spécialisées pour les sportifs ou les artistes ◊ Rétablir les classes bi-langues dès la 6ème	◊ Contrôle plus strict des établissements hors-contrat et leur adéquation avec les valeurs de la République ◊ Fin du Collège unique ◊ Revenir sur la réforme des rythmes scolaires ◊ Création de filières (lycées, universités) des métiers d'art ◊ Restaurer une véritable éducation musicale généraliste dans les établissements scolaires.	◊ Interdire l'usage des téléphones portables dans l'enceinte des collèges ◊ Rétablir un enseignement du grec et du latin ◊ Au collège, rétablir les études dirigées après la classe grâce à des bénévoles (étudiants et retraités) ◊ Désormais 4 matières obligatoires à l'examen final du bac, les autres matières seront validées par un contrôle continu ◊ Faire une place plus grande à l'échange avec les parents, en généralisant notamment l'expérience de la « mallette des parents » ◊ Programmes d'aide aux parents de mineurs en difficulté (groupes de paroles, conseils à l'éducation, aide à l'apprentissage du français pour les parents immigrés) dans les établissements scolaires ◊ Encourager auprès des conseils généraux le placement des mineurs non délinquants en assistance éducative dans les internats des collèges et des lycées avec un suivi renforcé. SI l'intégration auprès des autres collégiens et lycéens s'avère impossible, le mineur sera alors placé dans un foyer éducatif avec scolarisation à l'extérieur	◊ Scolarisation obligatoire jusqu'à 18 ans ◊ Gratuité des matériels et activités (cantine, transport, activités périscolaires, manuels scolaires, fournitures) ◊ Développer les Réseaux d'aide aux élèves en difficulté ◊ Révision de la carte scolaire pour garantir la mixité sociale ◊ Abrogation de la loi Carle (financement par les communes de l'enseignement privé)	◊ Mise en place de pédagogies émancipatrices qui soient des outils pour penser de façon autonome ◊ Participation progressive des élèves au choix des apprentissages ◊ Ecole gratuite ◊ Apprentissages techniques, manuels et intellectuels pensés en complémentarité dans tous les programmes ◊ Classes de 20 élèves maximum ◊ Titularisation de tous les vacataires et contractuels ◊ Fin des subventions publiques aux écoles privées ◊ Abrogation de la réforme des rythmes scolaires et du collège
SECONDAIRE - FILIERES PROFESSIONNELLES		◊ Faciliter plus tôt la découverte de la voie professionnelle, sans modifier l'obligation de scolarité jusqu'à l'âge de 16 ans ◊ Mettre en avant les concours du type « Meilleur Ouvrier de France », « Meilleur Apprenti » ou le concours général des métiers	◊ Bac pro en 4 ans pour consacrer plus de temps à l'acquisition d'une culture générale et la capacité d'expression afin de faciliter les reconversions futures ◊ Développer l'apprentissage en alternance ◊ Enseignement de la philo ◊ Créer des passerelles plus simples entre les filières	◊ Parcours de la deuxième chance pour les jeunes sans qualifications afin d'alterner entre formations et expérience professionnelle	◊ Mettre en place des filières d'apprentissage "chasse et pêche" et maintenir aux fédérations des chasseurs et pêcheurs leur agrément d'éducation à l'environnement dans les établissements scolaires ◊ Développer le pré-apprentissage dans les établissements de la 2e chance ◊ Développer des sections d'apprentissage dans les lycées professionnels et faciliter les réorientations ◊ Confier la gestion des CFA et lycées pro au régions et donner une plus grande autonomie aux chefs d'établissement ◊ rendre les rythmes d'alternance plus compatibles avec ceux des entreprises	◊ Développer l'apprentissage comme filière d'excellence ◊ Développer des CFA publics et des UFA ◊ Promouvoir les parcours mixtes entre les CFA et la voie professionnelle du lycée ◊ Faciliter des passerelles entre filières ◊ Accès prioritaire aux Sections de techniciens supérieurs (STS) comme voie de formation de l'enseignement supérieur de prédilection pour les bacheliers professionnels ◊ Développement de l'apprentissage public par la comptabilisation des apprentis dans les effectifs des apprenants des lycées professionnels	◊ Faire des pôles d'innovation de l'enseignement agricole : biologique, terroir, etc. ◊ Mobiliser les lycées professionnels pour les besoins de formation des entreprises ◊ Financer 300 000 places d'apprentissage de plus ◊ Proposer à tous un jour par semaine l'alternance dès la 4ème	◊ Apprentissage dès 14 ans ◊ Développer les lycées professionnels et technologiques de la seconde chance pour les jeunes sortis du système scolaire	◊ Développer les périodes de pré-apprentissage ◊ Développer les filières en alternance dans tous les lycées professionnels ◊ Publication par chaque lycée professionnel de ses résultats (débouchés, salaires, etc.) sur les 3 dernières années ◊ Rassembler les aides et subventions existantes dans une aide unique qui sera fonction de la taille de l'entreprise et du niveau de qualification de l'apprenti ◊ Fusionner les 2 contrats d'alternance qui existent aujourd'hui en un contrat unique, souple, adapté à la demande des entreprises et des branches, sans borne supérieure d'âge ◊ Affecter la totalité de la taxe d'apprentissage au financement de l'apprentissage ◊ Développer un « sas » de préparation à l'alternance à la fin du collège pour s'assurer de la maîtrise des savoirs de base et d'une capacité de s'intégrer à la future entreprise d'accueil	◊ Rétablir le bac professionnel à 4 ans ◊ Augmenter le nombre d'établissements d'enseignement professionnel ◊ Ouvrir un lycée professionnel maritime public dans chaque département littoral et d'Outre-mer	◊ Pour les jeunes en apprentissage, pas de salaire en dessous du SMIC et des vacances comme les jeunes scolarisés
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	◊ Consacrer l'argent public à créer le emplois manquants	◊ Politique de recrutement d'enseignants-chercheurs ◊ Revaloriser le doctorat et les grilles salariales des acteurs de l'enseignement et de la recherche ◊ Maintenir le faible coût des études et l'accès à l'université pour tous ◊ Refuser les grilles d'évaluation anglo-saxonnes et le monopole de l'anglais	◊ Allocation étudiant de 600 euros/mois sur 36 mois sans condition de ressources ◊ Renforcer l'autonomie des universités	◊ Promouvoir la communication scientifique en français en ne subventionnant aucun colloque se tenant en France qui excluerait le français ◊ Multiplier les bourses sur concours ◊ Interdire toute forme de recrutement et de sélection par tirage au sort en post-bac ◊ Limiter le nombre de redoublement par filière ◊ Doubler le nombre d'heures de cours sur les deux premières années universitaires	◊ Créer le statut étudiant-entrepreneur ◊ Développer des filières industrielles d'excellence dans les écoles d'ingénieurs ◊ Fin du tirage au sort ou choix par algorithme dans les filières universitaires en tension en post-bac ◊ Liberté aux universités de créer des filières d'excellence et définir les règles d'admission en master ◊ Développer les filières professionnalisantes (DUT, BTS, etc.) et réviser le contenu des formations pour y inclure des compétences liées au numérique ◊ Augmenter les formations en alternance ◊ Adopter un numerus clausus régional pour la 1ère année d'études de santé pour s'adapter aux besoins du régionaux ◊ Développer les bourses du mérite ◊ Laisser les universités choisirent leurs enseignants-chercheurs, fonctionnaires et contractuels ◊ Laisser aux établissements la liberté de choisir leurs structures et partenaires ◊ Assouplir le recours au statut de "grand établissement" ◊ Pouvoir déroger aux règles générales et expérimenter des dispositif de gouvernance nouveaux ◊ Augmenter le financement de l'enseignement supérieur par des financements publics et privés ◊ Dans la limite d'un plafond national, les conseils d'administration pourront fixer les frais de scolarité de master et doctorat. Les étudiants boursiers resteront exonérés ◊ Evaluer par une autorité indépendante les établissements sur la formation, l'insertion professionnelle, la recherche et la gestion. Cette évaluation conditionnera les dotations publiques versées	◊ Faire de l'enseignement supérieur et la recherche une priorité nationale et budgétaire en y investissant 1 milliard d'euros supplémentaires par an ◊ Réforme globale des premiers cycles de l'enseignement supérieur : renforcement de la spécialisation progressive (parmettant les réorientations sans redoublement), décloisonnement disciplinaire lors des 2 premières années, rénovation pédagogique ◊ Programme « Victor Hugo » de mobilité internationale pour l'ensemble des étudiants, complémentaire à ceux existants : permettre à 150 000 étudiants de partir à l'étranger chaque semestre ◊ Créer 7 500 emplois dans les universités et les laboratoires ◊ Revaloriser de 10 % la rémunération des universitaires et chercheurs en début de carrière ◊ Mettre fin aux thèses non financées ◊ Accueillir 25 % d'étudiants internationaux supplémentaires	◊ Ne pas pénaliser la ré-orientation ◊ Etendre les horaires des bibliothèques et lieux de travail personnel	◊ Charge à l'établissement d'enseignement supérieur de trouver un stage à chaque étudiant ◊ Défendre la langue française en abroger notamment les dispositions de la loi Fioraso qui permettent de restreindre l'enseignement en français dans les universités. ◊ Refuser le tirage au sort comme moyen de sélection à l'université ◊ Revaloriser les bourses au mérite ◊ Favoriser l'alternance	◊ Création de 100 000 places supplémentaires dans de nouvelles filières courtes professionnalisantes proposées par les lycées, les universités, les établissements consulaires en lien avec les branches professionnelles ◊ Développer les licences professionnelles sur 3 ans en alternance ◊ Impliquer pleinement les entreprises dans la définition des programmes et l'organisation des formations ◊ Laisser la liberté aux universités de recruter leurs enseignants et définir leurs formations ◊ Ouverture de 80 000 places dans les filières professionnalisantes ◊ Publication par chaque université de ses résultats (débouchés, salaires, etc.) sur les 3 dernières années ◊ Création de 80 000 logements pour les jeunes : 60 000 logements pour les étudiants et 20 000 logements pour les jeunes actifs ◊ Inciter les universités à élargir les horaires d'ouverture de leurs bibliothèques, à aménager des plages horaires en soirée durant la semaine, et à étendre progressivement l'ouverture le dimanche ◊ Etendre la formation en alternance dès la licence pour les étudiants qui se destinent aux métiers de l'enseignement ◊ Regroupements volontaires d'universités et de grandes écoles avec le soutien des organismes de recherche ◊ Sanctuariser le budget de l'enseignement supérieur et de la recherche ◊ L'attribution de moyens publics supplémentaires se fera sur des bases contractuelles ◊ Permettre aux universités et aux grandes écoles de diversifier leurs sources de financement ◊ Réinstaurer les bourses au mérite pour les étudiants titulaires d'une mention "Très Bien" au baccalauréat ◊ Obligation pour chaque établissement de l'enseignement supérieur de publier en toute transparence les taux de réussite et les débouchés professionnels, par formation, de ses anciens étudiants ◊ Développer la formation universitaire continue pour favoriser les mobilités professionnelles et les reconversions		◊ Université gratuite ◊ Entrée à l'université sans sélection ◊ Interdire les stages obligatoires non-rémunérés ◊ Fin de la présence des patrons dans les conseils d'administration des universités ◊ Fin de la vidéosurveillance et des vigiles sur les campus universitaires ◊ Abrogation des lois LRU et Fioraso

	Lutte Ouvrière Nathalie Arthaud	Union populaire républicaine François Asselineau	Solidarité et progrès Jacques Cheminade	Debout la France Nicolas Dupont-Aignan	Les Républicains François Fillon	Parti socialiste Benoît Hamon	Résistons ! Jean Lassalle	Front national Marine Le Pen	En marche ! Emmanuel Macron	La France insoumise Jean-Luc Mélenchon	Nouveau parti anticapitaliste Philippe Poutou
RECHERCHE	◊ Recherche ouverte à tous les sujets scientifiques, sans restriction aucune ◊ Utiliser le progrès technique et la robotisation pour libérer l'imagination et la créativité de milliards d'êtres humains	◊ Favoriser la recherche médicale indépendante et publique ◊ Concilier la recherche économique et la recherche écologique en France ◊ Développer et soutenir la recherche dans les technologies à haut potentiel écologique ◊ Supprimer l'agence nationale de la recherche (ANR) ◊ Simplifier les démarches administratives de chercheurs ◊ Suppression du crédit d'impôt recherche (CIR) et redéploiement des financements	◊ Vaste programme d'exploration spatiale robotisée, d'observation radio-astronomique et veille spatiale depuis la Terre, pour préparer dans un futur plus ou moins loin une présence permanente de l'être humain dans et en dehors du système solaire ◊ Veille accrue contre les menaces spatiales (astéroïdes par ex), géologiques et climatiques : renforcement des programmes ndo-et Copernicus et création d'une agence mondiale de décision sous l'égide des Nations Unies ◊ Ouvrir une nouvelle fenêtre du cosmos en participant au projet chinois visant à installer un observatoire par radio-interferométrie sur la face cachée de la Lune ◊ Lancer une exploration robotique lunaire de grande ampleur suivie d'une implantation de centres industriels et scientifiques sur la Lune ◊ Soutenir le projet de "village lunaire" de l'Agence spatiale européenne ◊ Au-delà d'Ariane 6, développer un véritable lanceur lourd européen capable de propulser 60 à 140 tonnes en orbite basse ◊ Développer de nouveaux systèmes de propulsion, notamment nucléaires ◊ Création d'un ministère de l'exploration et de la conquête spatiale ◊ Fondation d'un nouvel institut européen de la recherche lunaire et spatiale ◊ Doubler la contribution française à l'agence spatiale européenne	◊ Passer la barre des 3% du PIB consacré à la recherche ◊ Mieux rémunérer les chercheurs et les doctorants	◊ Encourager fortement la recherche médicale par le renouvellement des plans « autisme », « maladies rares », « cancers » et « maladies neurodégénératives » ◊ Faciliter la création de partenariats publics-privés pour donner naissance à des entreprises innovantes dans le secteur de la santé ◊ Encourager la recherche et l'innovation dans le domaine des biotechnologies ◊ Rendre éligible au crédit impôt recherche des projets au sein d'exploitations agricoles ◊ Privatiser les unités de valorisation des centres de recherche publics afin de les rendre plus autonomes dans leurs recrutements et leur gestion ◊ Redonner des moyens à l'Agence nationale de la recherche (ANR) ◊ Simplifier les procédures administratives des chercheurs ◊ Promouvoir les liens avec l'industrie (label "Carnot", renforcement du dispositif des labels CIFRE, labels des laboratoires communs)	◊ Consacrer 3 % du PIB à la recherche et au développement	◊ Auditer l'usage du crédit d'impôt recherche dans les secteurs qui n'ont pas embauché de chercheurs ◊ Fédérer des scientifiques pour la recherche d'autres mondes habités ◊ Accroitre la recherche sur la biodiversité marine et le milieu océanique ◊ Développer la recherche sur l'humain ◊ Garantir l'accès gratuit en ligne du savoir produit par la recherche	◊ 1% du PIB consacré à la recherche dans le budget public	◊ les spécialistes étrangers du réchauffement climatique et de la transition environnementale bénéficieront de visas délivrés plus rapidement, d'un titre de séjour spécifique et pluriannuel, dans le cadre d'une politique générale d'ouverture à tous les chercheurs et talents ◊ Définir une stratégie nationale pour l'intelligence artificielle dont le développement va avoir de profonds impacts sur une série de secteurs ◊ Accès au doctorat à plus de paramédicaux pour développer la recherche et harmoniser les pratiques soignantes	◊ Poursuivre la découverte scientifique de l'univers (observatoires terrestres et spatiaux) ◊ Développer les missions interplanétaires (Mars) ◊ Poursuivre les recherches sur l'origine du vivant (sonde Philae de la mission Rosetta)	
FINANCE											
	◊ Exproprier les banques et les entreprises financières, sans indemnité ni rachat, et placer leur activité sous le contrôle de la population	◊ Mettre un terme au pouvoir indu des agences de notation en rétablissant le contrôle des flux de capitaux ◊ Séparation des activités de banque de dépôt et de banque d'affaires ◊ Nationaliser tout établissement financier secouru par des fonds publics	◊ Généraliser à l'échelle internationale la Banque publique d'investissement (BPI) créée en 2013 ◊ En France, tripler le budget de la BPI en convertissant 50 milliards de la dette publique conservés dans les banques françaises ◊ Séparation stricte entre banque de dépôt-crédit et banque d'affaires (qui investit sur les marchés financiers) ◊ Nationalisation des banques de dépôts qui ne respectent pas cette séparation ◊ Interdire de négocier sur les marchés des produits d'assurance sur la dette souveraine des Etats ◊ Arrêter la cotation continue en bourse et revenir à une cotation journalière ◊ Abroger les lois du 4 août 1993 et du 12 mai 1998 relatives au statut de la Banque de France ◊ Mettre en place une banque nationale ayant le monopole de l'émission monnaie-crédit et source de crédit pour les infrastructures et productions	◊ Séparer les banques de dépôt des banques d'affaires		◊ Séparer effectivement les activités de dépôt et de spéculation des banques françaises ◊ Promotion des banques éthiques au moyen notamment d'une réglementation adaptée à ces établissements ◊ Mettre en place une contribution des banques basée sur leurs super-profits	◊ Séparer les activités spéculatives et les banques de l'économie réelle ◊ Taxer à un taux uniforme les flux et engagements financiers ◊ Permettre de nouveau aux particuliers et entreprises d'ouvrir des comptes de dépôt auprès du Trésor Public sans intérêt ni terme	◊ Limiter l'influence des marchés financiers en autorisant le financement direct du Trésor par la Banque de France ◊ Fixer un taux maximum d'intérêts en cas de prêt ou de découvert pour les PME et les particuliers ◊ Interdire aux banque de geler ou prélever de l'argent sur les comptes épargnes des particuliers en cas de menace de crise bancaire	◊ Obligation de proposer des fonds solidaires au sein des contrats d'épargne salariale à l'assurance-vie en obligeant les assureurs à proposer au sein des contrats multi-supports au moins une unité de compte solidaire ◊ Renforcer le pouvoir des conseils d'administration des entreprises et la représentation des intérêts minoritaires ◊ Mettre en place des incitations à une meilleure représentation des salariés dans ces conseils ◊ Responsabiliser le conseil d'administration en cas de vote défavorable des actionnaires sur la rémunération des dirigeants ◊ Faire publier par les grandes entreprises un ratio d'équité mesurant l'écart de rémunération entre le dirigeant et les salariés	◊ Séparation des banques d'affaires (qui spéculent) et des banques de détail (qui aident aux investissements) ◊ Taxer les transactions financières ◊ Contraindre la Société Générale à rembourser 2,2 milliards d'euros à l'Etat (affaire Kerviel)	◊ Taxe spécifique sur les profits bancaires ◊ Fusion des banques pour constituer un monopole public du crédit
FISCALITE											
CAPITAL / PATRIMOINE		◊ Créer une nouvelle forme d'actionnariat populaire en faisant appel à l'épargne des ménages dans le cadre de la politique des renationalisations d'entreprises stratégiques, non pris en compte dans l'ISF. Les dividendes ne seront pas taxés	◊ Maintien de l'ISF mais exonération des investissements dans les PME qui produisent en France ◊ Baser la taxe d'habitation pour 60% sur la valeur sur le marché du logement et pour 40% sur les revenus des occupants ◊ Regrouper tous les impôts sur le capital (taxe foncière, ISF, succession, etc.) en un seul	◊ Garantir des revenus de l'épargne populaire en instaurant un plancher de 2% pour le Livret A	◊ Faciliter la vente des biens immobiliers en ramenant de 30 à 22 ans le délai d'exonération des plus-values ◊ Réduire l'impôt des particuliers de 30% du montant investi dans une PME, jusqu'à 1 milliard pour un couple ◊ Réaffirmer le principe de territorialité du système d'imposition français en exemptant définitivement de CSG-CRDS les revenus du patrimoine des non-résidents fiscaux ◊ Permettre de transmettre son patrimoine plus rapidement, en réduisant de 15 à 10 ansle délai entre deux donations ◊ Permettre de vendre plus facilement ses biens immobiliers en ramenant de 30 à 22 ans le délai d'exonération des plus-values ◊ Supprimer l'ISF dès 2018	◊ Tenir compte des emprunts dans la taxe foncière pour faciliter l'acquisition d'un patrimoine pour aider les primo-accédants		◊ Faciliter le don entre générations en détaxant une partie des donations ◊ Maintien de l'ISF ◊ Baisse de la Taxe d'habitation pour les plus modestes et gel de son augmentation	◊ Transformer l'ISF en « Impôt sur la Fortune Immobilière » sans augmenter la fiscalité actuelle sur l'immobilier et les droits de succession, et sans taxer ce qui finance les entreprises et l'emploi. ◊ Création d'un prélèvement unique sur les revenus du capital, de l'ordre de 30%. Le régime fiscal et social du livret A et du PEA seront maintenus inchangés ◊ La mise en place du PFU n'aura aucun impact sur l'immense majorité des français qui détiennent un contrat d'Assurance Vie ◊ Exonérer de la taxe d'habitation tous les Français des classes moyennes et populaires (soit 80% des ménages). l'Etat compensera ce manque fiscal auprès des communes	◊ Diminution des frais bancaires ◊ Renforcer l'ISF pour les patrimoines au delà d'un million d'euros ◊ Augmenter les droits de successions sur les gros patrimoines (pas d'impôt en-dessous de 130 000 euros d'héritage par enfant) ◊ Créer un héritage maximum pour les fortunes au delà de 30 millions d'euros	
LUTTE CONTRE LA FRAUDE ET L'EVASION FISCALE			◊ Fusionner les douanes et la brigade de répression fiscale ◊ Réintégrer la fraude fiscale dans le droit commun pénal ◊ Autoriser les juges d'instruction à saisir les biens des intéressés avant le jugement ◊ Paiement de l'impôt pour les entreprises en fonction de la nationalité et non du lieu de résidence ◊ Créer une autorité européenne du numérique pour lutter contre l'optimisation fiscale des grands groupes d'internet		◊ Aller vers une harmonisation fiscale européenne pour limiter les effets de l'optimisation fiscale des géants du numérique	◊ Renforcer les moyens du parquet national financier et des brigades financières spécialisées et des services fiscaux ◊ Créer un concours spécifique pour devenir enquêteur financier ◊ Soutenir la création d'un parquet européen ◊ Possibilité pour La justice de poursuivre les fraudeurs fiscaux sans autorisation préalable de l'administration fiscale (suppression du « verrou de Bercy ») ◊ Etablir une liste crédible des paradis fiscaux ◊ Répondre par des sanctions commerciales aux juridictions qui refusent de changer leurs pratiques ◊ Lutter contre l'optimisation fiscale par l'instauration d'une taxe sur les bénéfices détournés par les multinationales ◊ Imposer la transparence fiscale aux entreprises qui devront transmettre les activités et impôts payés dans tous les pays où elles sont présentes ◊ Rendre publiques ces informations	◊ Créer une agence nationale anti-fraude ◊ Fiscaliser en France l'activité des sociétés et banques françaises actuellement en paradis fiscaux ◊ Sanctionner l'incitation à la fraude fiscale plus sévèrement ◊ Cibler les plus grandes entreprises et les dossiers à risque plutôt que les PME au hasard ◊ Permettre aux juges de poursuivre la fraude fiscale en levant le verrou de Bercy ◊ Autoriser les lanceurs d'alerte à contacter une instance extérieure à leur employeur	◊ Lutte contre la fraude fiscale et fraude aux aides sociales ◊ Priver d'accès aux marchés publics les multinationales qui pratiquent l'évitement fiscal	◊ Durcir les sanctions contre la fraude fiscale ◊ Lutter au niveau européen contre l'évasion fiscale des grands groupes de l'Internet ◊ Défendre au niveau européen une taxe sur le chiffre d'affaires réalisé dans nos pays pour des prestations de service électronique. Cela éliminera ainsi les montages consistant à rapatrier les profits dans des paradis fiscaux	◊ Donner la priorité à la lutte contre la corruption ◊ Contrôler les mouvements de capitaux pour éviter les fraudes et l'évasion fiscale ◊ Poursuivre les délinquants financiers ◊ Rétorsion commerciale contre les paradis fiscaux	◊ Contrôle sur les mouvements de capitaux, en particulier pour l'arrêt de l'évasion fiscale ◊ 10 000 emplois de contrôle sur 2 ans pour lutter contre la fraude fiscale ◊ Peines correspondant aux sommes détournées
REVENUS			◊ Possibilité de déduire de l'impôt sur le revenu la participation au capital d'une PME (maximum 100 000 euros/personne) ◊ Fusionner impôt sur le revenu et CSG	◊ Augmenter les salaires nets de 10% en diminuant les charges salariales de 30% ◊ Baisser l'impot sur le revenu de 10%	◊ Relever le quotient familial à 3000 euros pour diminuer l'impôt sur le revenu des familles	◊ Poursuivre le mise en place du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu	◊ Interdire que l'essentiel des revenus d'un dirigeant soit lié à l'évolution de court terme d'actions de sa société	◊ Baisse de 10% de l'impôt sur le revenu pour les 3 premières tranches ◊ Supprimer le prélèvement à la source	◊ Option d'individualisation de l'impôt sur le revenu pour les couples vivant sous le même toit	◊ Créer une échelle de salaires de 1 à 20 dans toutes les entreprises ◊ Encadrement des revenus exorbitants ◊ Rendre l'impôt plus progressif avec un barème à 14 transches (au lieu de 5) ◊ Imposer les revenus du capital ◊ Supprimer les niches fiscales (système permettant de ne pas payer d'impôts) ◊ Surtaxer les revenus au delà de 400 000 euros de revenus annuels par personne (33 000 euros par mois)	◊ Création de nouvelles tranches pour établir une réelle progressivité ◊ Création d'un taux de 100 % pour tout revenu supplémentaire à partir de 260 000 euros de revenus par an ◊ Prise en compte de l'ensemble du revenu des personnes physiques dans la base imposable ◊ Supprimer le quotient conjugal ◊ Réviser le quotient familial ◊ Supprimer le prélèvement à la source
SERVICE PUBLIC	◊ Embaucher massivement dans tous les services publics où le personnel manque cruellement, dans les hôpitaux, dans l'éducation, les transports... ◊ Nationaliser tous les services d'aide à la personne	◊ Réattribuer à la Banque de France son rôle normal de financement de l'Etat et des collectivités locales ◊ Evincer les fonds d'investissement et les grands groupes (banques Goldman Sachs et JP Morgan Chase, Veolia, Vivendi, etc.) de toutes les sociétés liées au service public ◊ Annuler définitivement le processus de privatisation rampante de La Poste	◊ Réduire le poids du secteur public et le ramener au niveau de celui de pays comparables en réduisant le nombre d'emplois publics	◊ Mettre fin aux numéros surtaxés pour les services publics	◊ Passage au 39 heures/semaine sur une base annualisée ◊ Remplacer 1 départ à la retraite sur 2 ◊ Faciliter l'emploi de contractuels ◊ Instituer 2 jours de carence dans la fonction publique ◊ Récompenser le mérite et les compétences plus que l'ancienneté ◊ Dématérialiser l'intégralité des procédures administratives	◊ Instaurer une "garantie service public universelle" : chaque bassin de vie aura le droit à la présence, garantie par la loi, d'un panier de services publics à moins de 30 minutes, intégrant la lutte contre les déserts médicaux ◊ Créer des observatoires citoyens de la qualité du service public, avec les associations d'usagers, les organisations syndicales, l'expertise des agents publics, pour identifier les réussites, les blocages, les améliorations ◊ Préserver la part du capital de l'Etat dans les grandes entreprises publiques et permettre à l'Etat d'utiliser la possibilité d'une nationalisation temporaire en cas de nécessité ◊ Revaloriser le point d'indice des fonctionnaires ◊ Un dispositif de hausse supérieure concernera les fonctionnaires de catégorie C ◊ Permettre aux agents publics de construire de véritables parcours professionnels par la priorité donnée à la formation continue, par la mobilité et la création d'un droit à la reconversion ◊ Elargir la définition de la situation de conflit d'intérêts ◊ Protéger la fonction publique du « pantouflage » par un renforcement des règles de nomination ◊ Encadrerai les allers-retours entre public et privé	◊ Faire de la CAF un établissement public	◊ Élargir et généraliser le troisième concours de la fonction publique et le réserver aux plus de 45 ans ayant au moins 8 ans d'expérience dans le privé. ◊ Dégeler et revaloriser le point d'indice pour les fonctionnaires. ◊ Etablir à 2 jours le délai de carence dans le public et le privé pour le paiement des indemnités journalières d'assurance maladie ◊ La SNCF et la Poste restent des entreprises publiques	◊ Créer un droit à l'erreur pour tous : Le cœur de la mission de l'administration ne sera plus la sanction mais le conseil et l'accompagnement. La sanction étant limitée aux manquements délibérés, répétés ou particulièrement graves (ex : des grands-parents qui hébergent leur petite-fille parce qu'elle vient de trouver un emploi près de chez eux doivent la déclarer à la CAF sous peine de perdre une partie de leurs allocations logement et de payer des pénalités. Ils pourront demain faire valoir leur droit à l'erreur et ne plus payer de pénalités) ◊ Dématérialiser tous les renouvellements de documents officiels (carte d'identité, passeport, carte grise, etc.) ◊ Elargir aux soirées et au samedi les horaires d'ouverture des services publics ◊ Obligation pour tous les services publics accueillant du public d'afficher leurs résultats en termes de qualité de service (ex : temps d'attente, taux de satisfaction, etc.) ◊ Impossibilité pour les hauts fonctionnaires qui décident de quitter le service de l'Etat de pouvoir, au-delà d'une certaine période, cumuler les rémunérations offertes par le secteur privé et la sécurité procurée par la faculté de retourner à leur guise dans le service public ◊ Limiter à cinq ans la durée de mise en disponibilité ou de détachement des fonctionnaires dans des entreprises à caractère commercial ◊ Réduire les effectifs dans la fonction publique : 50 000 postes non-renouvelés dans la fonction publique d'Etat et 70.000 dans la fonction publique territoriale (hors fonction publique hospitalière) ◊ Basculement des cotisations salariales des agents publics vers la CSG ◊ Recruter un quart au moins des directeurs d'administration centrale en dehors de la fonction publique ◊ Développer le recrutement de contractuels dans les fonctions non-régaliennes	◊ Stopper la privatisation des services publics	◊ Création d'un million d'emplois dans les services publics
JUSTICE											
SYSTÈME JUDICIAIRE		◊ Protéger les lanceurs d'alerte ◊ Augmenter raisonnablement le nombre de tribunaux d'instance et redéfinir leur champ de compétences pour améliorer les capacités de traitement des affaires de la vie courante ◊ Établir l'autonomie budgétaire des juridictions pour favoriser la souplesse de gestion, l'adaptation aux conditions locales et responsabiliser les chefs de juridiction ◊ Réévaluer l'aide juridictionnelle et atténuer les effets de seuil ◊ Rétablir certains tribunaux d'instance supprimés ◊ Rapprocher les magistrats de la société civile en favorisant l'échevinage dans la composition des conseils de prud'hommes et des tribunaux de commerce ◊ Rendre les procédures judiciaires civiles consultables par les justiciables sur Internet ◊ Abroger les lois permettant de revenir sur des peines prononcées par les cours et tribunaux ◊ Supprimer les réductions automatiques de peine et subordonner toute réduction de peine aux mérites des condamnés ◊ Dissuader la récidive en rétablissant la règle de la révocation automatique du sursis en cas de nouvelle condamnation	◊ Doubler puis quadrupler l'aide juridictionnelle ◊ Retenir la responsabilité personnelle du juge mais avec prudence ◊ Suppression du secret de l'instruction	◊ Abroger les lois Dati et Taubira ◊ Abaisser la majorité pénale à 16 ans ◊ Prévoir une peine de 10 ans de réclusion en cas de détention illégale d'armes de guerre ◊ Révoquer les sursis simples avec mise à l'épreuve quand le condamné n'aura pas respecté ses obligations ◊ Supprimer les réductions de peine automatique ◊ Créer un statut de « victime en danger » ◊ Rendre public les condamnations sur un site officiel ◊ Développement des travaux d'intérêt général ◊ Instaurer des peines planchers progressives pour récidive ◊ Instaurer des peines plancher de prison ferme pour toute agression de fonctionnaire de police, de gendarmerie ou de pompier	◊ Créer un service unique d'application des peines, placé sous la supervision conjointe du Procureur et du Juge d'application des peines pour rendre les peines effectives et associer les victimes dans le cadre de mesures de réparation ◊ Rétablir les peines planchers, ◊ Privilégier les mesures de sursis avec mise à l'épreuve et de suivi socio judiciaire ◊ Rétablir le caractère automatique des révocations de sursis ◊ Expulser les étrangers terroristes, criminels ou délinquants après leur jugement définitif ◊ Mettre en place des sanctions rapidement exécutables (suspension des aides sociales, l'interdiction de séjour, etc.) ◊ Faire du Juge des enfants, le juge spécialisé dans le traitement de la délinquance des mineurs et dédier un autre Juge de la famille pour la protection de l'enfance en danger ◊ En matière civile, généraliser le recours à la tentative préalable de conciliation et dé-judiciariser les contentieux sociétaux ◊ En matière pénale, pour que toute infraction relevant du contentieux de masse soit poursuivie et sanctionnée, recourir à la contravention ◊ Créer un Tribunal Criminel de première instance composé de magistrats professionnels ◊ Faire du Ministère de la Justice le seul interlocuteur des Notaires ◊ Instaurer un Tribunal de grande instance par département en tenant compte du nombre d'habitants et de la configuration géographique ◊ Verbaliser les petits délits du quotidien par des contraventions avec paiement immédiat ou retenues sur les prestations sociales ◊ Tolérance zéro pour la fraude dans les transports en commun ◊ Punir systématiquement par ordonnance pénale (amende) l'usage de stupéfiants ◊ Expulser les trafiquants de drogue de leurs logements sociaux ◊ Rétablir les peines planchers en cas de récidive ◊ Fixer des peines minimales pour les crimes et délits plus graves ◊ Libération sous conditionnelle seulement une fois les 3/4 de la peine	◊ Inscrire dans le Code de procédure pénal un droit de la victime définissant l'ensemble des droits reconnus à celle-ci lors de son procès ◊ Mettre fin à tout système d'exception en supprimant la Cour de justice de la République ◊ Augmenter les moyens de la justice (civile, sociale, pénale) ◊ Etendre l'action de groupe à de nouveaux domaines et réduire les délais d'instruction et d'exécution ◊ Maintenir les peines alternatives pour les peines de moins de 6 mois ◊ Préserver la spécificité de la justice des mineurs, axée sur l'éducatif plutôt que le répressif ◊ Défense des lanceurs d'alerte en renforçant la loi Sapin II (soutien financier réel, prise en charge des frais de procédure des lanceurs d'alerte, et suppression du « parcours par étapes »)	◊ Juger aux Assises tous les crimes : viols, braquages ... ◊ Classer comme crimes les agressions contre les forces de l'ordre	◊ Rétablissement des peines planchers ◊ Suppression des remises de peine automatiques ◊ Suppression de la contrainte pénale (loi Taubira) qui remplace dans certains cas la peine de prison par des obligations et interdictions pour la personne condamnée ◊ Suppression des aides sociales pour les parents de mineurs récidivistes si un manque dans l'éducation est prouvé ◊ peine de prison à perpétuité réelle et incompressible pour les crimes les plus graves ◊ Accords pour que les délinquants et criminels étrangers purgent leur peine dans leur pays d'origine	◊ Punir les incivilités (harcèlement des femmes, les insultes, la dégradation du mobilier urbain, les crachats, etc.) par des amendes immédiates et dissuasives ◊ Toute peine prononcée sera exécutée ◊ Raccourcir les délais de jugement pour les litiges inférieurs à 4000 euros avec une procédure entièrement dématérialisée et décision rendue en ligne ◊ Modifier les ressorts des cours d'appel afin qu'aucune ne soit à cheval sur plusieurs régions administratives et qu'aucun département ne dépende d'une cour qui ne soit pas dans la même région que lui ◊ Ramener le nombre de modes de saisine de 15 à 2 pour les procédures civiles ◊ Automaticité de l'examen de l'aménagement de peine seulement après les 2/3 de la peine effectués ◊ Encourager le développement des travaux d'intérêt général comme modalité alternative d'exécution de la peine Placer les mineurs délinquants dans des centres éducatifs "fermés	◊ Construction de tribunaux ◊ Mise en place de peines alternatives à la prison ◊ Mise en place d'une politique de protection judiciaire de la jeunesse axée sur la prévention et les sanctions éducatives ◊ Suppression de la Cour de Justice : les ministres relèveront de la justice ordinaire ◊ Garantir l'indépendance de la justice ◊ Abrogation des lois sécuritaires (privilégier la prévention)	◊ Amnistie pour tous les manifestants inculpés

	Lutte Ouvrière Nathalie Arthaud	Union populaire républicaine François Asselineau	Solidarité et progrès Jacques Cheminade	Debout la France Nicolas Dupont-Aignan	Les Républicains François Fillon	Parti socialiste Benoît Hamon	Résistons ! Jean Lassalle	Front national Marine Le Pen	En marche ! Emmanuel Macron	La France insoumise Jean-Luc Mélenchon	Nouveau parti anticapitaliste Philippe Poutou
					effectués et suppression de l'automaticité de sa réduction ◊ Aménagement limité aux peines inférieurs à un an ◊ Majorité pénale à 16 ans ◊ Simplifier les procédures en cas de plaider coupable avec présence obligatoire d'un avocat ◊ Empêcher un multirécidiviste de revenir dans la commune où il a commis ses délits ◊ Peine d'interdiction de territoire pour les délinquants étrangers condamnés en France Développer largement les travaux d'intérêts généraux						
MAGISTRATS		◊ Soumettre la nomination des magistrats du Parquet à l'avis conforme du Conseil supérieur de la magistrature ◊ Transférer une partie des moyens de la direction des services judiciaires du ministère de la Justice et de l'Inspection générale de la Justice au Conseil supérieur de la magistrature afin de le doter de moyens de contrôle et d'administration propres ◊ Instituer un conseil consultatif de l'autorité judiciaire représentatif des magistrats et greffiers afin de porter la voix des cours et tribunaux auprès du Parlement et du pouvoir exécutif sur les questions juridiques et budgétaires ◊ Renforcer le principe du juge naturel en assurant la transparence de l'affectation des magistrats et de la composition des tribunaux ◊ Augmenter les effectifs réels des magistrats, greffiers et fonctionnaires des juridictions pour qu'ils correspondent aux effectifs théoriques actuels, par un effort exceptionnel de recrutement ouvert sur la société civile ◊ Création d'un service public de l'expertise judiciaire indépendant de tout financement privé pour assister les magistrats dans les matières complexes ou sensibles ◊ Augmenter le nombre d'assistants de justice et leur donner des perspectives d'évolution de carrière vers le corps des magistrats ou celui des greffiers	◊ Meilleure rémunération pour les auxiliaires de justice Séparer en deux corps les magistrats du parquet et et les magistrats du siège ◊ Le Conseil supérieur de la magistrature (CSM) pourra sanctionner les magistrats du parquet Nommer un procureur général de la nation indépendant et inamovible ◊ Au sein du CSM, les 6 personnes extérieures ne seront plus désignées par le Président de la République mais par l'Assemblée ◊ Le CSM nommera le procureur général de la République et les procureurs avec un droit de veto du Président de la République ◊ Un poste de juge d'instruction réservé à des magistrats ou des avocats de plus de 10 ans d'expérience ◊ Augmenter le nombre de juges d'instruction	◊ Revoir les tâches des juges d'application des peines pour que les victimes soient davantage informées	◊ 300 postes en plus et augmentation de 1,5 milliards d'euros du budget de fonctionnement de la justice ◊ Travail de nettoyage des textes inusités et de simplification des normes ◊ Diversifier l'origine et le profil des magistrats en augmentant de manière significative le nombre de magistrats recrutés hors école de la magistrature ◊ Rendre effectif un examen national pour l'obtention du certificat d'aptitude à la profession d'avocat et inciter à la création d'un barreau national		◊ Recruter 6 000 magistrats supplémentaires	◊ Augmenter le nombre de magistrats ◊ Réformer la formation des magistrats	◊ Créer un tribunal de première instance qui fusionnera l'ensemble des tribunaux locaux spécialisés de première instance ◊ Faire adopter la révision constitutionnelle relative au Conseil Supérieur de la Magistrature	◊ Recrutement de personnels	
SYSTÈME PENITENTIAIRE		◊ Séparer le budget judiciaire et le budget pénitentiaire pour plus de transparence dans l'allocation des moyens ◊ Créer plusieurs catégories d'établissements pénitentiaires pour mieux les adapter à la population carcérale ◊ Lancer des expériences de détentions alternatives à dès fins d'intérêt général ◊ Favoriser la formation du personnel pénitentiaire, notamment à la gestion des conflits ◊ Introduire le tirage au sort pour l'attribution des activités proposées aux détenus, pour contourner les rapports de force et lutter contre toute forme de trafic et de violence en détention ◊ Mettre tous les établissements pénitentiaires aux normes d'habitabilité par une politique de grands travaux publics ◊ Développer le travail et l'emploi en détention pour mieux préparer la réinsertion et avoir moyens d'indemniser les victimes	◊ 1000 places en prison supplémentaires ◊ Privilégier les peines de substitution ◊ Favoriser la formation professionnelle dans les prisons pour favoriser la réinsertion sociale et éviter la récidive ◊ Assurer une vraie rémunération du travail en prison ◊ Ne plus incarcérer les mineurs non récidivistes, les grands malades ou les sans papiers ◊ Détention dans la prison la plus proche possible de la famille du détenu ◊ Limiter à 6 mois la détention provisoire pour correctionnelle et un an pour criminelle, sauf terrorisme et trafic de stupéfiants ◊ Créer dans toutes les maisons d'arrêt un quartier pour les peines courtes avec mesures de sécurité allégées ◊ Recours plus fréquent au bracelet électronique plutôt qu'à l'incarcération	◊ Créer un secrétariat d'Etat en charge de la politique et de la gestion de l'administration pénitentiaire ◊ Créer 40 000 places supplémentaires en prison	◊ Créer 16 000 places de prison en séparant les primo délinquants des autres détenus ◊ Séparer les primo-délinquants, mineurs notamment, des autres détenus ◊ Développer les places en établissements éducatifs à encadrement militaire (EPIDE) comme alternative pour les mineurs de moins de 16 ans et pour les jeunes majeurs	◊ Renforcer la prévention de la récidive en accroissant les moyens des services pénitentiaires d'insertion et de probation	◊ Appliquer les très courtes peines de prison ◊ Garantir en prison l'hygiène et la sécurité des détenus ◊ Recruter 500 aumôniers musulmans pour se mettre au niveau des catholiques ◊ Multiplier les ateliers de reconversion des détenus	◊ 40 000 places supplémentaires dans les prisons d'ici 5 ans ◊ Rattacher l'administration pénitentiaire au ministère de l'intérieur ◊ Renforcer le renseignement pénitentiaire	◊ 15 000 nouvelles places en prison ◊ Rénover les bâtiments pénitentiaires anciens pour qu'ils soient aux normes d'habitat décent ◊ Inscrire obligatoirement le détenu dans un parcours de travail ou de formation ◊ Inscrire le détenu dans un parcours de peine dépendant de son comportement, c'est à dire plus favorable s'il se comporte bien, et défavorable en cas de mauvaise conduite ◊ Augmenter les moyens des services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP) avec l'objectif d'atteindre une moyenne de 40 personnes par agent	◊ Rénovation des locaux pénitentiaires ◊ Augmentation des effectifs des agents pénitentiaires	
MIGRATIONS											
IMMIGRATION	◊ Régularisation de tous les sans papiers ◊ Liberté de circulation et d'installation ◊ Accueil sans limite des migrants		◊ Accueillir en France les réfugiés politiques au maximum de nos capacités d'accueil ◊ Création d'un grand ministère de la coopération, du co-développement et de l'intégration, intégrant l'impératif de développement des pays d'émigrationet celui d'un gestion juste et prospective de l'immigration ◊ Organisaer progressivement l'immigration par métiers, dans le cadre d'un dialogue entre pays européens et pays méditerranéens et africains ◊ Offrir aux primo-arrivants 600 heures d'apprentissage de la langue et une série de cours d'orientation et d'instruction civiques ◊ Garantir le droit aux prestations familiales et sociales et au revenu de solidarité active (RSA) aux ressortissants étrangers en séjour régulier, sous conditions de ressources. ◊ Maintenir l'Aide Médicale d'Etat (AME) ◊ Contrôler l'immigration irrégulière en imposant un code-barres pour les entrées et sorties des bénéficiaires de visas touristiques ◊ Augmenter le nombre de visas pour études ou formations. La possibilité d'allers-retours doit être offerte ◊ Limiter à 20 jours au lieu de 45 la durée maximale de détention pour les immigrés en situation irrégulière et l'interdire pour les enfants et familles avec enfants ◊ Limiter à 6 mois la durée d'instruction des dossiers de droit d'asile ◊ L'hébergement des demandeurs en attente d'une réponse ne devra plus se faire dans des hôtels mais des centres aménagés avec scolarisation des enfants ◊ Pour les Roms, toute expulsion d'un terrain occupé devra correspondre au placement dans un lieu de vie digne ◊ Justice en faveur des vieux immigrés et de ceux qui se sont battus ou engagéss pour la France	◊ Expulser tout étranger condamné pour un crime ou un délit ◊ Imposer un niveau suffisant, officiellement attesté (cf TOEFL) de maîtrise du français à l'entrée des candidats étrangers à l'immigration légale ◊ Rétablir le contrôle aux frontières avec 10 000 policiers supplémentaires ◊ Interdire les mariages avec des étrangers en situation irrégulière ◊ Voter un plafond d'immigration ◊ Supprimer l'Aide Médicale d'Etat (AME) ◊ Durcir les conditions d'accès à la naturalisation (10 ans de résidence et renforcer le niveau d'assimilation de la langue)	◊ Soutenir le développement d'établissements bilingues en France ◊ Inscrire dans la Constitution le principe de quotas fixés par la loi qui plafonne le nombre de titres de séjour accordés chaque année ◊ Utiliser les statistiques d'origine dans l'attributiondes titres de séjour pour éviter la concentration d'une même communauté dans une commmune ou un quartier ◊ Durcir les exigences du renouvement familial Renégocier les directives européennes quand elles entravent la souveraineté migratoire ◊ Abroger les mesures récentes élargissant l'accès à la nationalité française ◊ Allocations familiales et aides au logement seulement aux personnes immigrées en situation régulière depuis deux ans ◊ Remplacer l'Aide médicale d'Etat (AME) par une dispense de frais de santé pour les mineurs, les urgences et les maladies infectieuses dans les établissements de santé agréés ◊ Restreindre l'acquisition de la nationalité à la majorité avec possibilité de faire passer un test d'assimilation ◊ Politique d'immigration financée par une augmentation des frais de dossiers, des taxes de titres de séjour et des frais d'octroi de l nationalité française ◊ Demande de droit d'asile à faire dans les 15 jours de l'entrée sur le territoire et qui seront traitées en 4 mois maximum ◊ Héberger les demandeurs d'asile non pas dans des hôtels mais dans des centres dédiés ◊ Placer en détention les étrangers en situation irrégulière, y compris les familles (dans des centres adaptés) pour une durée de 45 jours à 6 mois ◊ Abroger la circulaire Valls sur les admissions exceptionnelles au séjour ◊ 5 ans minimum de vie commune avec un conjoint français avant l'acquisition de la nationalité ◊ 8 ans minimum de résidence en France avant la naturalisation	◊ Instaurer en Europe un visa humanitaire pour l'accueil des réfugiés ◊ Oeuvrer pour une fluidification des allers-retours pour les migrations de travail ◊ Soutenir une révision du règlement de Dublin ◊ Associer les acteurs de la société civile, notamment les organisations non gouvernementales (ONG), à la construction de notre politique étrangère ◊ Proposer un visa francophone pour les étudiants, les chercheurs, les chefs d'entreprise et les artistes ◊ Soutenir l'asile scientifique et universitaire en France pour les chercheurs et étudiants en danger		◊ Rendre impossible la régularisation et la naturalisation des étrangers en situation irrégulière ◊ Simplifier et rendre automatique leur expulsion ◊ Supprimer du regroupement familial ◊ Supprimer de l'acquisition automatique de nationalité par le mariage ◊ Supprimer le droit du sol ◊ Supprimer la double nationalité extra-européenne ◊ Réduire l'immigration légale ◊ Restreindre les demandes de droit d'asile ◊ Supprimer l'aide médicale d'Etat accordée sur dossier aux étrangers en situation irrégulière ◊ Réserver prioritairement aux Français l'attribution du logement social, sans effet rétroactif	◊ Limiter à 1 an la durée autorisée de séjour d'un travailleur détaché en France et redéfinir au niveau européen les règles du détachement ◊ Faire de la maîtrise de la langue française le principal critère de l'obtention de la nationalité française ◊ Renforcer l'apprentissage du français pour les candidats à la naturalisation ◊ Examen des demandes d'asile en moins de 6 mois ◊ En cas de refus reconduite sans délai vers le pays d'origine ◊ Simplifierons les modalités d'accès au travail pour tous les étudiants titulaires d'un master en France	◊ Réaffirmer le droit d'asile (accueil des réfugiés) ◊ Création d'une administration adaptée à l'accueil des réfugiés ◊ Respecter la dignité humaine des migrants notamment dans les camps ◊ Garantir le droit fondamental à une vie de famille en arrêtant le placement en centre de rétention d'enfants et en accompagnant les mineurs isolés	◊ Légalisation de toutes personnes immigrées en situation irrégulière ◊ Droits de vote des étrangers à toutes les élections ◊ Citoyenneté de résidence : tous ont les mêmes droits dès qu'ils passent la frontière ◊ Encourager la visibilité des langues immigrées là où elles sont parlées (cours de langues dans les collèges par exemple)
FRANCAIS A L'ETRANGER				◊ Accroitre le niveau de financement de l'action scolaire française hors de France ◊ Nommer un ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères ◊ Amélioration de l'offre éducative proposée aux enfants français vivants à l'étranger avec des bourses	◊ Etendre aux représentants français à l'étranger le principe de déductibilité des cahrges sur leurs revenus français ◊ Conclure des conventions de retraites multilatérales et cumulables entre elles pour simplifier les démarches ◊ Simplifier et faciliter le retour en France en supprimant le délai de carence pour l'accès à la couverture sociale et en créant un interlocuteur unique spécialisé au niveau des collectivités territoriales ◊ Créer un cadre fiscal incitatif pour les entrepreneurs françaisbasés à l'étranger qui souhaiteraient développer leur activité en France ◊ Suffrage universel direct lors du renouvellement de l'Assemblée des Français à l'étranger en 2020 ◊ Réformer l'agence pour l'enseignement français à l'étranger ◊ Accorder une plus grande autonomie aux chefs d'établissements pour qu'ils puissent s'adapter à la réalité du terrain et aux besoins locaux ◊ Repenser le financement de ces établissements en incluant des acteurs locaux et des partenariats public-privé ◊ Développer des accords bilatéraux dans les régions où il n'y a pas d'établissement français pour proposer des filières francophones dans les établissements locaux ◊Développer le label "Franc'éducation" et les programmes "français langue maternelle" (FLAM) ◊ Favoriser la reconnaissance mutuelle des diplômes post-bac ◊ Faire en sorte que les démarches consulaires puissent être faites en ligne ◊ Renforcer la mutualisation des biens matériels (immobiliers notamment) avec d'autres institutions françaises ou d'autres pays européens ◊ Etendre la désignation d'Ilotiers aux pays qui n'en sont pas dotés	◊ Proposer un service public de qualité aux Français installés à l'étranger ◊ Améliorer l'accès à la protection sociale aux Français résidant à l'étranger ◊ Développer les établissements d'enseignement en langue française ◊ Accompagner le développement des entreprises et entrepreneurs français à l'étranger	◊ Appliquer le droit du travail français aux travailleurs français détachés	◊ Développer le réseau des écoles et lycées français à l'étranger	◊ Redéfinir les critères d'accès aux bourses scolaires afin que davantage de familles à revenus modestes et moyens puissent être éligibles ◊ Développer et accompagner les établissements labellisés FrancEducation et les associations FLAM ◊ Développer et encourager l'autonomie de chaque établissement du réseau AEFE pour favoriser l'adaptation aux situations locales ◊ Faciliter l'accès à la Caisse des Français de l'étranger (pas seulement financièrement) ◊ Instaurer le vote en ligne pour les élections présidentielles ◊ Renforcer le vote en ligne pour les élections législatives et consulaires dans des conditions de sécurité maximale ◊ Redéfinir le rôle des élus consulaires en leur donnant plus de prérogatives au sein des conseils consulaires ◊ Meilleur accès à l'administration consulaire grâce à des permanences hebdomadaires en dehors des horaires habituels ◊ Multiplication des tournées consulaires grâce au temps libéré par la dématérialisation de certaines tâches ◊ Faciliter l'accès aux allocations chômage et à la formation pour les français qui rentrent de l'étranger dans des conditions précaires ◊ Utiliser des dispositifs de crowdfunding auprès des Français de l'étranger pour financer des actions culturelles à l'étranger		

	Lutte Ouvrière Nathalie Arthaud	Union populaire républicaine François Asselineau	Solidarité et progrès Jacques Cheminade	Debout la France Nicolas Dupont-Aignan	Les Républicains François Fillon	Parti socialiste Benoît Hamon	Résistons ! Jean Lassalle	Front national Marine Le Pen	En marche ! Emmanuel Macron	La France insoumise Jean-Luc Mélenchon	Nouveau parti anticapitaliste Philippe Poutou
NUMERIQUE											
ACCES ET LIBERTE		◊ Retrait immédiat de la France du réseau INDECT et de tout système comparable qui consiste en une surveillance informatique systématique des contenus Internet par mots-clefs ◊ Revenir au standard de la décision de surveillance après autorisation judiciaire, avec contrôle de l'activité ◊ Interdire tout « pucage » (RFID ou autres) des êtres humains ◊ Encadrer les fichiers nationaux de Français et interdire le stockage hors de France de leurs données personnelles ◊ Nationaliser Orange (anciennement France Télécom) ◊ Limiter le rôle du fournisseur d'accès à Internet à celui de service et non de gendarme du réseau ◊ Protéger les consommateurs contre les formats dits propriétaires ◊ Abroger les lois liberticides sur Internet (LOPPSI 2, loi relative au renseignement, réforme de la LCEN, etc.) ◊ Assurer le transfert des données de santé par un réseau chiffré national ◊Interdiction du profilage et de tous les moyens techniques permettant d'établir un suivi des usages d'un utilisateur, sauf si ce dernier donne son accord et peut revenir sur sa décision ◊ Interdire le transfert de données vers d'autres États, sociétés ou toute institution étrangère à celle ayant collecté ces données ◊ Définir l'utilisateur comme le propriétaire de ses données ◊ Garantir le principe du droit à l'anonymat, au déréférencement et à l'oubli sur Internet	◊ Financement du haut débit et du très haut débit internet sur le territoire ◊ Créer un grand service public du numérique ◊ Aucun écran jusqu'à 6 ans ◊ En primaire, pas de cours sur tablette ou autre écran numérique ◊ A partir du CE1, utilisation du numérique seulement en complément du cours ◊ Développer l'usage du numérique au collège et au lycée	◊ Inverstir dans la couverture numérique en France (internet haut débit et téléphonique) ◊ Lancer un moteur de recherche francophone		◊ Lutter contre les zones blanches et investir dans le haut débit fixe et mobile sur l'ensemble du territoire ◊ Protéger les données personnelles des usagers ◊ Garantir la loyauté des algorithmes ◊ Proposer un accord international pour la protection des données personnelles et la neutralité du net ◊ Politique d'open data et de transparence des données publiques ◊ Garantir un large accès du public aux données conservées et traitées par les administrations publiques ◊ Veiller à ce que ces données ne soient pas appropriées par les GAFA	◊ Couvrir tout le territoire en haut débit et pénaliser les opérateurs en cas de non-couverture	◊ Inscrire les libertés numériques dans la Constitution. ◊ Faciliter la procédure pour lutter contre les diffamations et injures. ◊ Stockage des données personnelles dans des serveurs localisés en France et non à l'étranger. ◊ Supprimer Hadopi et lancer une démarche vers une licence globale	◊ Couvrir en très haut débit ou en fibre l'ensemble du territoire ◊ Supprimer les "zones blanches" sans réseau ◊ Développer avec les associations et les collectivités, un réseau d'accompagnement proposant du soutien et des formations aux outils et aux services numériques ◊ Développer les instruments d'une transparence sur l'usage des données privées par les acteurs du numérique	◊ Suppression de la loi Hadopi ◊ Création d'une médiathèque publique en ligne avec une plateforme d'offre légale de musique, films et contenus culturels ◊ Garantir la couverture Internet en très haut débit dans tout le pays ◊ Reconquérir la maîtrise publique des Technologies de l'Information et de la communication (TIC) : câbles sous-marins, satellites ◊ Garantir la neutralité du net (permettant l'accès sans restriction et sans surveillance) ◊ Interdire le fichage généralisé ◊ Supprimer le fichier des "gens honnêtes" (Fichier TES) ◊ Protéger les données personnelles ◊ Lutter contre l'utilisation mercantile des données personnelles	◊ Abrogation immédiate de la loi Hadopi
OUTRE-MER											
TERRITOIRES		◊ Etendre les zones de pêche dans les régions d'Outre-mer	◊ Créer un ministère de la mer et de l'économie bleue pour en faire une priorité nationale à part entière ◊ Augmenter de façon importante les moyens de l'institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer) ◊ Plan de modernisation de la pêche et de l'aquaculture afin de multiplier la ressource halieutique ◊ Grande mission navale de dépollution de la mer (pollution plastique notamment ◊ Remplacement obligatoire en magasin des sacs plastiques par des sacs 100% biodégradables ◊ Préparer un grand programme d'extraction minière sous-marine raisonnée ◊ Plan d'aménagement territorial des fonds marins, en concertation avec les BRICS, afin de développer leur potentiel scientifique, environnemental et industriel ◊ Supprimer les taxes perçues sur les matériels de pêche ◊ A plus long terme, lancer des études pour la construction de futures "villes flottantes"	◊ Mettre en avant l'enseignement de la culture, la langue locale et l'histoire des outre-mers dans l'éducation des jeunes ◊ Réforme agraire pour que les "békés" n'aient plus le monopole ◊ Encourager la culture vivrière de circuit-court pour tendre vers l'autosuffisance alimentaire ◊ Développer les lycées agricoles et le statut d'agriculteur là où il n'est pas reconnu ◊ Supprimer les taxes sur le engrais, désherbants, semences, aliments pour bétail et le gasoil destiné à l'agriculture. ◊ Egaliser les normes avec celles de la métropole concernant les pesticides reconnus comme dangereux ◊ Protéger les milieux de vie, comme les mangroves ou les zones de montagne de la Réunion ◊ Implanter des usines de transformation de la métallurgie là où l'on extrait du minerai ◊ Donner aux entreprises locales priorité d'accès aux aides publics et aux marchés ◊ Permettre aux étudiants ou diplômés en médecine de revenir sur leur territoire d'outre-mer d'origine	◊ Mettre en valeur les DOM-COM et utiliser le tourisme comme levier de croissance ◊ Restaurer les ports d'outre mer	[Pour les propositions spécifiques à chaque territoire, voir le programme complet] ◊ Adapter le droit de la nationalité en Guyane et à Mayotte, en subordonnant l'acquisition de la nationalité à la régularité du séjour des parents ◊ Augmenter de 50% le nombre de places du service militaire adapté (SMA) ◊ Plan massif de lutte contre l'illétrisme ◊ Retour de l'Etat dans le financement du dispositif de continuité territoriale, étendu aux jeunes entrepreneurs souhaitant créer une activité économique en outre-mer ◊ Construire ou rénover 150 000 logements à construire sur 10 ans (15 000 par an) avec une enveloppe annuelle de 550 millions € ◊ Zéro charge sociale sur tous les salaires jusqu'à deux SMIC pour les entreprises de la LODEOM et celles de moins de 11 salariés et jusqu'à trois SMIC pour les secteurs renforcés ◊ puissante baisse d'impôts pour toutes les entreprises de la LODEOM (notamment IS ramené à 15%) ◊ nouveau statut d'entreprise franche pour les entreprises exportatrices ou les plus exposées à la concurrence, y compris le tourisme, pouvant aller jusqu'à une franchise totale de droits et taxes ◊ Avantage fiscal incitatif pour les Français investissant leur épargne dans les PME d'outre-mer ◊ Défendre l'exclusion totale des productions des DOM des accords commerciaux en cours de négociation pour permettre à la filière banane de poursuivre son développement ◊ Assurer la pérennité de la filière canne-sucre-rhum ◊ Accompagner les cultures de diversification ◊ Lancer de grands projet pour atteindre l'objectif de zéro charbon et zéro fuel d'ici 2025 ◊ Maintien des emplois aidés ◊ Stabiliser les effectifs de la fonction publique tant que le chômage sera élevé ◊ Soutenir une affirmation constructive des histoires des Outre-mer qui consolide le vivre ensemble, valorise la mémoire des victimes de l'esclavage et porte la réconciliation en s'appuyant sur la Fondation pour la mémoire de l'esclavage, de la traite et de leurs abolitions	◊ Doter les outre-mer d'un fonds pour l'égalité réelle de 2,5 milliards d'euros sur 5 ans, principalement affecté à la construction d'infrastructures structurantes ◊ Maintenir la sur-rémunération des fonctionnaires dans les Outre-mer ◊ Ajouter l'histoire des outre-mer aux programmes scolaires de tous les élèves, y compris en métropole ◊ Financer une chaire d'excellence consacrée aux outre-mer ◊ Soutenir le projet de Mémorial national des victimes de la traite négrière et de l'esclavage à Paris		◊ Défendre l'unité et l'intégrité du territoire français en réaffirmant le lien indissoluble entre la métropole et l'Outre-mer. ◊ Création d'un ministère de l'Outre-mer et de la Mer	◊ Proposer chaque année aux ultra-marins au moins 200 000 billets d'avion à prix aidé en particulier pour les étudiants et les entrepreneurs pour leur mobilité entre les Outre-mer et l'Hexagone, et dans leur environnement régional ◊ Installer en Outre-mer l'Agence Française pour la biodiversité ◊ Permettre aux collectivités d'Outre-mer de modifier la réglementation de droit commun pour l'adapter à leur situation particulière ◊ Consacrer 1 milliard d'euros au financement des investissements collectifs des territoires ultra-marins ◊ Soutenir le développement d'un ERASMUS caribéen et faire des universités d'outre-mer des pôles universitaires internationaux rayonnant dans leurs régions ◊ Favoriser le recrutement au sein des outre-mer en créant des écoles de formation de gendarmes adjoints et d'adjoints de sécurité en Martinique, en Guadeloupe et à la Réunion (pour la Réunion et Mayotte) ◊ Créerons des classes d'excellence pour accompagner les jeunes ultra-marins qui souhaitent entreprendre une carrière dans les métiers de la sécurité et de la justice	◊ Mettre en oeuvre un plan pour l'autonomie énergétique des Outre-mer	◊ Droit à l'autodétermination des populations colonisées et soutien aux revendications d'indépendance de ces territoires ◊ Retrait de toutes les troupes et installations militaires françaises.
ESPACES MARITIMES			◊ Créer un ministère de la mer et de l'économie bleue pour en faire une priorité nationale à part entière ◊ Augmenter de façon importante les moyens de l'institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer) ◊ Plan de modernisation de la pêche et de l'aquaculture afin de multiplier la ressource halieutique ◊ Grande mission navale de dépollution de la mer (pollution plastique notamment ◊ Remplacement obligatoire en magasin des sacs plastiques par des sacs 100% biodégradables ◊ Préparer un grand programme d'extraction minière sous-marine raisonnée ◊ Plan d'aménagement territorial des fonds marins, en concertation avec les BRICS, afin de développer leur potentiel scientifique, environnemental et industriel ◊ Supprimer les taxes perçues sur les matériels de pêche ◊ A plus long terme, lancer des études pour la construction de futures "villes flottantes"	◊ Créer un grand ministère de la mer et de l'outre-mer ◊ Supprimer la taxe foncière sur les ports de plaisance	◊ Réduire les contraintes administratives pour permettre aux professionnels de la pêche et l'aquaculture de vivre de leur activité et accompagner le développement de nouvelles formes de production ◊ Dématérialiser et la simplifier les procédures douanières et portuaires qui sont des éléments prioritaires pour améliorer la rapidité du passage portuaire ◊ Protéger les espaces maritimes et ressources en dotant l'Etat des moyens (bâtiments, aéronefs, drones et satellites de surveillance nouvelle génération) et de partenariats avec les pays alliés	◊ Modernisation de la pêche, notamment côtière ◊ Protection des ressources halieutiques ◊ Agir pour la reconnaissance d'un espace maritime européen et pour une gouvernance mondiale des océans ◊ Investir dans l'économie bleue (ports, construction navale, formation aux emplois de demain, recherche, innovation…)			◊ N'ajouter aucune norme nationale aux normes européennes dans les secteurs maritime et de la pêche ◊ Valorisation raisonnée des ressources marines stratégiques, notamment dans le champ des biotechnologies ou des métaux rares ◊ Développer la recherche marine	◊ Développer l'aquaculture en mer ◊ Instaurer un plan de renouvellement de la flotte de pêche sous conditions écologiques (dont 1700 navires de plus de 35 ans) ◊ Créer 300 000 emplois tournés vers l'économie de la mer	
POLITIQUE ETRANGERE											
DIPLOMATIE	◊ A terme disparition des frontières ◊ Renversement de l'organisation de l'économie capitaliste à l'échelle de la planète par une révolution mondiale	◊ Quitter l'OTAN ◊ N'appartenir à aucune alliance militaire ◊ Politique d'amitié et de coopération de la France avec la Russie, la Chine, le monde arabe et le monde latino-américain ◊ Fin de la « Françafrique » et développement d'une nouvelle ère de coopération égalitaire avec les pays d'Afrique ◊ Rompre avec l'alignement diplomatique de la France sur le Qatar et l'Arabie saoudite ◊ Reprendre l'initiative dans le bassin méditerranéen par la création d'une Organisation de coopération et de sécurité pour la Méditerranée ◊ Créer un parlement de la Francophonie, qui sera installé dans les anciens locaux de l'UNESCO à Paris ◊ Renforcer la diplomatie entre pays francophones et favoriser l'adoption de positions communes dans les grandes institutions internationales (ONU, FMI, OMC, etc.) ◊ Réorienter une partie des fonds structurels, actuellement versés à l'UE, vers les États de la Francophonie ◊ Développer un système d'échanges de type Erasmus avec les pays de la Francophonie	◊ Quitter l'OTAN ◊ Collaboration étroite entre les Etats et les nations par la mise en place notamment de grands travaux financés en partie par les Etats à l'échelle internationale ◊ Aide de nos soldats et ingénieurs aux armées africaines qui devront être mobilisées pour construire des voies ferrées, des routes, des ponts et des ports ◊ Avec l'Inde et le Brésil aider les pays africains à développer des médicaments génériques bon marché ◊ Entreprendre avec les pays disposés à le faire, notamment la Chine, l'Inde et tout autre participant, la reconstruction de la Syrie et de l'Irak ◊ Organisation d'un sommet à Paris avec les pays concernés par le terrorisme dans le monde	◊ Quitter le commandement intégré de l'OTAN ◊ Intensifier la guerre contre les mouvements terroristes islamiques et coopérer avec les Etats qui suivent le même objectif ◊ Faire de la lutte contre le terrorisme islamique un thème central de nos relations avec les pays musulmans ◊ Protéger les chrétiens d'Orient et intensifier la guerre contre les mouvements terroristes ◊ Oeuvrer à un accord de paix durable entre Israël et les Palestiniens ◊ Créer une union méditerranéenne entre les pays francophones, latins et francophiles ◊ Sanctionner les ambassadeurs qui mettent en péril l'image de la France	◊ Être un allié fidèle et indépendant des Etats-Unis ◊ Rétablir le dialogue et des relations de confiance avec la Russie qui doit redevenir un grand partenaire ◊ Discuter avec nos partenaires européens et dans le respect des accords de Minsk, afin de parvenir à la levée des sanctions contre la Russie qui ont un impact sur l'économie agricole et industrielle françaises ◊ Etablir un partenariat privilégié avec la Chine pour un travail en terme de changement climatique, lutte contre le terrorisme et régulation du commerce ◊ Sur le conflit israélo-palestinien, je ferai tout pour faire émerger la solution des deux Etats, dans le respect absolu de la sécurité d'Israël et du droit des Palestiniens à vivre dans un Etat reconnu ◊ La place de la Turquie n'est pas dans l'UE, raison pour laquelle la France doit imaginer un nouveau partenariat avec ce pays stratégique ◊ L'Iran est une puissance régionale incontournable, à condition qu'elle respecte l'accord nucléaire et joue son rôle de stabilisateur régional ◊ Développer des contacts avec tous ceux qui luttent contre la menace terroriste, y compris si nécessaire avec les autorités en place en Syrie. Tout règlement de la crise syrienne doit préserver la sécurité et l'indépendance du Liban ◊ Dialogue franc avec l'Arabie saoudite et le Qatar, en ce qui concerne plus particulièrement l'appui, direct ou indirect, au fondamentalisme islamique ◊ Prolonger les actions au Sahel tout en renforçant l'action de formation et de soutien aux armées africaines ◊ Coopérer avec les puissances d'Amérique latine et d'Asie, dans le respect de nos intérêts économiques ◊ Conditionner l'aide au développement à la coopération des pays d'origine de l'immigration afin qu'ils s'impliquent dans le retour de leurs ressortissants ◊ Renforcer les liens si particuliers qui nous unissent aux pays de la rive sud de la Méditerranée, à commencer par le Maroc, l'Algérie et la Tunisie mais également Israël, l'Egypte ou le Liban ◊ Défense et promotion de la liberté d'expression, de la liberté de religion ou de conviction, la protection des minorités religieuses (en particulier les chrétiens d'Orient)	◊ Reconnaissance de l'Etat palestinien, aux côtés de l'Etat d'Israël ◊ Garantir la mise en oeuvre de la COP 21 ◊ Création d'un office mondial des biens communs chargé de leur définir un statut juridique international : l'air, les eaux, l'espace et la biodiversité	◊ Conclure avec les pays africains des traités équilibrés ◊ Etablir une université francophone en Afrique non francophone	◊ Quitter l'OTAN ◊ Renforcer les liens avec les pays francophones ◊ Aide au développement dans les pays d'Afrique basée sur le développement de l'école primaire, l'amélioration des systèmes agricoles et le reforcement des outils de Défense et sécurité	◊ En dehors des Balkans, et le cas échéant de la Finlande et de la Suède, la France ne soutiendra pas de nouveaux élargissements de l'OTAN ◊ Limiter les interventions de l'OTAN en dehors de sa zone géographique aux seuls cas où les intérêts de la France sont directement concernés ◊ Le dialogue OTAN-Russie ne doit pas être abandonné ◊ Plaider au sein de l'ONU (la France est membre permanent du Conseil de Sécurité de l'ONU) pour un élargissement du Conseil de sécurité à de nouveaux membres permanents (Allemagne, Japon, Inde, Brésil et un pays africain) ◊ Plaider pour un encadrement précis du droit de veto lors de risques avérés de crimes de masse ◊ La sécurité d'Israël est un principe intangible, de même que la légitimité de l'Etat palestinien. IL faudra chercher les conditions d'une paix juste et durable, qui permette aux deux Etats de coexister en sécurité ◊ Lancer avec l'UE une initiative globale pour négocier un accord transversal avec la Chine dans les domaines de la sécurité, du commerce et de l'environnement ◊ Pour faire face à la pression migratoire grandissante, investir dans des projets de développement local dans les pays d'émigration, et mettre en place des partenariats avec les pays de départ et de transit et des instruments efficaces de lutte contre les filières migratoires ◊ Mettre en place une coalition d'acteurs étatiques et non-étatiques qui incite les Etats-Unis à demeurer dans l'accord de la COP 21 ◊ L'action climatique doit s'intensifier avec les pays européens, la Chine, l'Inde, l'Afrique et tous les pays émergents ◊ Agir en faveur de la création d'une organisation mondiale de l'environnement ◊ Politique de promotion de la francophonie	◊ Fin des alliances avec les Pays du Golfe et des guerres déstabilisantes ◊ Soutien international pour l'accès à l'eau dans le monde et à son assainissement ◊ Pas d'interventions militaires sans mandat de l'ONU ◊ Sortir de l'OTAN ◊ Reconnaître l'Etat palestinien ◊ Oeuvrer pour une coexistence pacifique Israël/Palestine ◊ Fin de la Françafrique (respecter de la souveraineté des Etats africains) ◊ Oeuvrer à la création d'une Organisation mondiale des migrations liée à l'ONU ◊ Assurer une présence humaine permanente dans l'espace ◊ Lancer le renouvellement de la station spatiale internationale ◊ Proposer la création d'une base permanente sur la Lune	◊ Arrêt des bombardements au Moyen-Orient ◊ Soutien au mouvements indépendantistes kurdes ◊ Soutien aux Palestiniens contre Israël ◊ Fin des exportations d'armes françaises ◊ Retrait de troupes françaises intervenant à l'étranger ◊ Fin de la Françafrique
ECONOMIE		◊ Récupérer immédiatement notre siège plein et entier à l'Organisation mondiale du commerce (OMC)	◊ Organisation d'un "nouveau Bretton Woods" : conférence internationale de refonte du système financier actuel ◊ Abandon du système monnétaire actuel ◊ Annulation des dettes des Etats considérées comme illégitimes ◊ Lutter contre les paradis fiscaux ◊ Organisation d'un micro-crédit par les Etats, en faveur des Etats les plus défavorisés ◊ Sortie du FM, de l'Organisation mondiale du Commerce et des accords de partenariat avec l'Union européenne	◊ Sortir unilatéralement du régime de sanctions contre la Russie ◊ Lancer un plan Marshall pour l'Afrique	◊ Refuser les accords qui ne seraient pas dans l'intérêt des Européens comme le projet actuel d'accord de libre-échange avec les Etats-Unis (TTIP) ou la reconnaissance sans condition du statut d'économie de marché à la Chine	◊ Refuser la ratification du CETA et du TAFTA ◊ Opposition au statut d'économie de marché de la Chine	◊ Favoriser l'ouverture de marchés étrangers comme ceux du Maghreb à nos productions agricoles ◊ Mettre fin à la supervision du franc CFA par le Trésor français	◊ Dénoncer les accords fiscaux avec les pays du Golfe ◊ Refuser les traités de libre-échange (CETA, TAFTA, etc.)	◊ Resserrer les liens économiques, culturels et scientifiques avec l'Australie et les pays du Pacifique, le Canada et l'Amérique latine ◊ Concentrer l'aide au développement sur l'Afrique sub-saharienne, le Sahel, le Maghreb, les pays en crise et l'espace francophone, en axant l'aide autour de l'éducation, la santé, la promotion des femmes et le développement durable	◊ Fin des accords commerciaux indgaux ◊ Refuser les traités de libre-échange (CETA, TAFTA, etc…) ◊ Adhérer à la banque de développement des BRICS	◊ Rejet de tous les traités de libre-échange dont ceux de l'UE

	Lutte Ouvrière Nathalie Arthaud	Union populaire républicaine François Asselineau	Solidarité et progrès Jacques Cheminade	Debout la France Nicolas Dupont-Aignan	Les Républicains François Fillon	Parti socialiste Benoît Hamon	Résistons ! Jean Lassalle	Front national Marine Le Pen	En marche ! Emmanuel Macron	La France insoumise Jean-Luc Mélenchon	Nouveau parti anticapitaliste Philippe Poutou
SANTE											
ASSURANCE MALADIE	◊ Prendre sur les profits des grands groupes pharmaceutiques et de la finance pour financer un accès aux soins totalement gratuit	◊ Inscrire la Sécurité sociale dans la Constitution ◊ Meilleur remboursement des soins d'optique et dentaires ◊ Suspendre les autorisations de commercialisation pour les centaines de médicaments inefficaces, voire dangereux (après une étude indépendante) ◊ Limiter la liberté des prix pratiqués par les laboratoires pharmaceutiques ◊ Obligation légale pour l'industrie pharmaceutique de fournir la forme trivalente des vaccins (diphtérie, tétanos, poliomyélite)	◊ Remboursement à 100% des frais dentaires, d'optique et auditifs après examen ◊ Contrôler plus sévèrement le prix des molécules innovantes ◊ Créer une assurance maladie universelle qui regroupe la sécurité sociale et la couverture complémentaire. Système non étatisé mais sous contrôle de l'Etat ◊ Faire passer la consultation chez le généraliste à 30 euros	◊ Rembourser à chaque français âgé de plus de 40 ans un bilan santé régulier ◊ Donner la liberté de choix vaccinale ◊ Rembourser à 100% une paire de lunettes tous les 4 ans sur un panel de montures et de verre ◊ 100% de remboursement pour des prothèses dentaires ◊ Remboursement d'une prothèse auditive tous les 5 ans ◊ Mettre fin à l'obligation du tiers payant ◊ Faire passer la consultation à 35 euros	◊ Rembourser une consultation de prévention tous les deux ans pour tous les Français ◊ Abroger l'article 83 de la loi Touraine sur l'obligation d'appliquer le tiers payant, pour ne pas alourdir encore davantage les tâches administratives des médecins ◊ Remboursement intégral des frais d'optique pour les enfants ◊ D'ici à 2022, objectif « reste à charge » zéro pour les dépenses de santé les plus coûteuses (optique pour les adultes, prothèses dentaires, audioprothèses et dépassements d'honoraires), grâce à un nouveau partenariat entre la Sécurité sociale et les organismes complémentaires ◊ Ramener l'assurance maladie à l'équilibre d'ici à 2022 en faisant 20 Md€ d'économies en 5 ans, en luttant contre toutes les sources de « non-qualité » du système de santé : soins redondants ou inutiles, non-observance des prescriptions, maintien en activité d'établissement de faible qualité, mauvaise coordination des soins, recours excessif à l'hôpital, prévention insuffisante, fraudes et abus, bureaucratie excessive	◊ Supprimer les participations forfaitaires, les franchises médicales et à réduire les dépassements d'honoraires ◊ Dans les zones et spécialités où l'accès à des soins sans dépassement d'honoraires est insuffisant, les nouvelles installations ne seront possibles qu'en secteur 1, c'est-à-dire sans dépassement d'honoraire ◊ Simplifier l'accès aux dispositifs de solidarité (AME, CMU-C et ACS) ◊ Remboursement de l'activité physique prescrite par un médecin pour lutter contre les maladies chroniques ◊ Limiter le gaspillage et l'automédication dangereuse par la distribution des médicaments à l'unité ◊ Renforcer la lutte contre la fraude aux cotisations, le travail dissimulé et les dépenses injustifiées	◊ Couvrir par la Sécurité Sociale toute les dépenses de santé ◊ Nationaliser l'assurance maladie	◊ Simplifier et moderniser le système de l'assurance maladie ◊ Améliorer la prise en charge de la dépendance ◊ Création d'une carte vitale biométrique fusionnée avec le titre d'identité ◊ vente à l'unité des médicaments remboursables ◊ augmentation des génériques	◊ Prise en charge à 100% des lunettes et des prothèses auditives et dentaires d'ici 2022, en lien avec les mutuelles et l'ensemble des professionnels de santé ◊ Rétablir le remboursement à 100% du traitement des formes sévères d'hypertension artérielle (HTA) ◊ Généraliser la vente de médicaments à l'unité ◊ Rembourser le coût des licences sportives des personnes atteintes d'affection longue durée qui se sont vues prescrire la pratique d'une activité physique par leur médecin	◊ Remboursement à 100% des soins prescrits ◊ Gratuité des soins et appareils dentaires, optiques et auditifs ◊ Baisse du tarif des lunettes	◊ Supprimer les complémentaires santé par une prise en charge de tous les frais par la Sécurité Sociale ◊ Gratuité des soins en ville ou à l'hôpital ◊ Imposer le tiers payant intégral évitant toute avance de frais ◊ Interdire les dépassements d'honoraires.
SYSTEME DE SANTE		◊ Stopper les regroupements d'établissements ◊ Redonner l'indépendance à la médecine de ville ◊ Redonner de l'indépendance à la médecine hospitalière, en particulier à la recherche au sein des CHU, en regroupant le nombre d'organismes de contrôle ◊ Réexamen de tous les projets de fermeture d'hôpitaux et de maternités sur le territoire national ◊ Redonner à la recherche hospitalière son indépendance vis-à-vis des agences régionales de santé et des groupes pharmaceutiques ◊ Lancer une grande politique publique de médecines douces et alternatives, encadrée par des expertises médicales incontestables ◊ Relancer par une politique publique la production des médicaments en France ◊ Réaffirmer le libre choix du médecin par le patient, la liberté des prescriptions du médecin, l'entente directe entre patient et médecin en matière d'honoraires et le paiement direct des honoraires par le patient au médecin	◊ Supprimer la tarification à l'activité (T2A) au profit de la rémunération à la pathologie et la performance ◊ Soutien psychologique plus soutenu dans les établissements médicaux ◊ Créer plus de lits dans les hôpitaux ◊ Mettre à contribution les services médicaux de l'armée en cas de manque ◊ Exiger l'indépendance absolue des experts lors de la mise sur le marché de nouveaux produits ◊ Supprimer le forfait actuel de 18 euros sur les actes médicaux lourds ◊ Investir en scanners et IRM ◊ Promouvoir l'innovation médicale ◊ En milieu scolaire, un infirmier à temps complet et un médecin 3 fois par semaine pour 500 élèves ◊ Encourager la télémédecine		◊ Développer les maisons médicales et les structures d'urgences pour les premiers soins ◊ Créer un dossier médical partagé pour chaque patient facilitant et sécurisant la coordination entre services et spécialistes ◊ Garantir des facilités de gestion aux hôpitaux publics en matière de statut des personnels, rémunération, temps de travail et marchés publics ◊ Développer la télémédecine et les téléconsultations grâce à un remboursement incitatif de ces actes ◊ Rendre plus efficient le parcours de soins du patient grâce au développement de plateformes de services numériques	◊ 1500 maisons de santé ◊ Garantir une prévention vaccinale renforcée fondée sur des produits évalués en toute indépendance ◊ Renforcement de la médecine scolaire sur la prévention, l'apprentissage de la nutrition et des comportements favorables à la santé ◊ Plan d'amélioration des conditions de travail et de recrutement dans les hôpitaux ◊ Rénovation des bâtiments hospitaliers vétustes ◊ Plan d'investissement « Hôpital digital 2022 » pour moderniser les systèmes d'information, dématérialiser les actes administratifs, améliorer le suivi des patients par les objets connectés, doter les équipes des nouveaux équipements médicaux (lasers, IRM, radiothérapie)	◊ Exiger de l'Agence Européenne du médicament qu'elle se rende indépendante des grands laboratoires ◊ Dispenser les mineurs de certificat médical pour les sports qui sont au programme des écoles ◊ Créer une plate-forme internet pour le suivi des effets des médicaments ◊ Arrêter la logique de regroupement des établissements de santé qui laisse sans maternité des pans entiers du territoire	◊ Favoriser les startups françaises pour moderniser le système de santé ◊ Etendre le droit à l'oubli aux majeurs en rémission d'affection de longue durée, avec un délai maximal de 5 ans	◊ Consacrer 5 milliards à la santé et notamment la transformation de la médecine de ville et des hôpitaux ◊ Appliquer plus tôt le droit à l'oubli pour les personnes ayant été malades : au moment de souscrire un emprunt ou un contrat d'assurance, les malades de cancers, de l'hépatite C et d'autres maladies n'auront plus à le mentionner dès 5 ans après leur rémission (contre 10 ans aujourd'hui) ◊ Doubler le nombre de maisons de santé pour lutter contre les déserts médicaux ◊ Soutenir et développer les solutions d'hospitalisation à domicile et de maintien à domicile pour éviter les hospitalisations inutiles et favoriser le confort des patients les plus fragiles ◊ Encourager le développement de la télémédecine ◊ Réduire la place de la tarification à l'activité (T2A) pour favoriser des financements liés à des objectifs précis et des missions de santé publique, aux parcours ou aux épisodes de soins, incluant le secteur médico-social ◊ Assurer des autorisations plus rapides de mise sur le marché des innovations médicales et pharmaceutiques	◊ Plan national de prévention des maladies concernant la pollution, les pesticides, l'alimentation, la consommation de drogues et d'alcool, la souffrance au travail et le stress ◊ Pôle public du médicament (contrôle des prix, protection de la recherche médicale…) ◊ Augmentation de la capacité d'accueil dans les hôpitaux	◊ Exproprier les actionnaires des cliniques privées et les intégrer au service public
PROFESSIONS MEDICALES		◊ Adapter le *numerus clausus* aux besoins du territoire	◊ Changer le mode de rémunération des pharmaciens pour qu'ils ne soient plus dépendants de l'industrie pharmaceutique ◊ 1000 places supplémentaires dans les professions médicales ◊ Compenser les départs massifs à la retraite d'ici 2025 ◊ Augmenter de 20% les salaires (des infirmiers notamment) ◊ Proposer des facilités de logement et une rémunération des études de médecine en échange d'un engagement de 10 ans dans la fonction publique	◊ Augmenter le nombre de médecins ◊ Diminuer l'URSAFF pour les médecins dans les déserts médicaux ◊ Accroitre la prise en compte de la pénibilité du travail du personnel hospitalier		◊ Soutien financier et logistique aux médecins qui s'installent dans les zones sous-dotées ◊ Dans les territoires en pénurie, l'état implantera des médecins salariés	◊ Supprimer le *numerus clausus* à l'entrée des études médicales et instaurer en sortie d'étude d'une façon localisée ◊ Recruter 80 000 aides soignants et infirmiers ◊ Affecter des généralistes aux services d'urgence des hôpitaux ◊ Auditer les taches administratives des soignants en les allégeant ◊ Confier aux facultés de médecine la formation continue des médecins (non plus les laboratoires)		◊ Relever le *numerus clausus* d'accès aux études de médecine ◊ Instaurer des stages d'internat dans les déserts médicaux ◊ Permettre aux médecins retraités d'exercer dans ces déserts avec un allégement des charges à payer ◊ Développer les maisons de santé dans ces déserts médicaux ◊ Augmenter les effectifs dans les hôpitaux	◊ Créer un service sanitaire : 40 000 étudiants en santé consacreront 3 mois à des actions de prévention dans les écoles et les entreprises ◊ Modifier le *numerus clausus* pour former davantage de praticiens et adapter les capacités de formation aux besoins de santé des territoires	◊ Recrutement de médecins, infirmiers et aide-soignants ◊ Service de médecins généralistes exerçant en milieu rural et zones périphériques	◊ Création de 120 000 emplois pour maintenir des établissements de proximité, comprenant au moins un service d'urgence, une maternité et un service de chirurgie ◊ Création de centres de santé publics ouverts 24/24h pour la médecine de proximité ◊ Supprimer le *numerus clausus* d'accès aux études de médecine
FIN DE VIE			◊ Créer 100 000 postes d'assistance à la personne (aides à domicile) et d'accompagnement des personnes âgées ◊ Augmenter le budget des services de soins palliatifs		◊ Créer un label pour les contrats d'assurance dépendance assorti d'une incitation fiscale ◊ développer les fonds viagers mutualisés qui seraient chargés de sélectionner, investir et gérer les biens mis en viager ◊ Inciter au développement de l'épargne-autonomie ◊ Grande campagne nationale pour financer la recherche sur la maladie d'Alzheimer ◊ Plan de professionnalisation des aides à domicile intégrant le développement des nouvelles technologies et la recherche d'une efficacité accrue des services ◊ Créer des « moniteurs de services » informatiques, chargés d'informer les personnes âgées et leurs familles, coordonner la prise en charge et contrôler la qualité des services ◊ Développer les résidences seniors et moderniser les résidences autonomie ◊ Plan d'adaptation des logements au grand âge en rehaussant les plafonds de prise en charge des travaux par l'agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH) ◊ Doubler le plafond annuel du droit au répit en le portant à 1000€ ◊ Valider le congé de proche aidant pour les droits à retraite ◊ Faire de l'aide aux personnes âgées une priorité de l'engagement de service civique, étendu pour cette action spécifique aux plus de 25 ans	◊ Augmenter l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile de 30 % ◊ Instaurer un crédit d'impôt de 50% des travaux d'adaptation des logements au vieillissement, et je lancerai un plan domotique ◊ Créer une allocation unique « Bien Vivre en EHPAD » proportionnée aux moyens de chacun ◊ Augmenter le nombre d'aide-soignants en EHPAD ◊ Pour aider les aidants et les familles, garantir le droit au répit ◊ Meilleur accès aux soins palliatifs ◊ Evolution du droit pour une aide médicale active à mourir qui concernera toutes les personnes atteintes d'une maladie incurable, au moment où elles le souhaitent, et non plus seulement lorsque leur pronostic vital est engagé à court-terme			◊ Développer les soins à domicile (ménagers, infirmiers) ◊ Faciliter le retour à domicile des personnes en situation de perte d'autonomie via différents dispositifs		◊ Autoriser le recours à la sédation pour mourir endormi, l'euthanasie active, le suicide assisté ◊ Observer le respect absolu des directives anticipées
SOCIETE											
DROITS DES FEMMES	◊ Réaffirmer le droit à l'IVG ◊ Lutte implacable contre les proxénètes, les violeurs, toux ceux qui soumettent par la violence les femmes à des actes contraints ◊ S'assurer que les prostituées soient suivies médicalement et puissent bénéficier de toutes les aides sociales ◊ Augmenter les moyens financiers et humains alloués à la prise en charge des victimes de violences, en particulier sexuelles et conjugales, notamment dans l'accès à un logement sécurisé		◊ Égalité salariale homme/femme ◊ Prise en compte des périodes d'inactivité forcée dans le calcul des retraites	◊ Interdire les signes d'appartenance religieuse ◊ Créer un centre d'hébergement d'urgence pour les femmes victimes de violence ◊ Augmentation des téléphones «touche grand danger» ◊ Renforcement des sanctions contre les propos et les images misogynes ◊ Amende spécifique pour lutter contre le harcèlement de rue ◊ Peines planchers envers les auteurs de violence faite aux femmes (10 ans pour psychologique et 20 ans pour viol) ◊ Mise en place d'un label pour alléger les cotisations des entreprises respectant l'égalité salariale	◊ Développer l'hébergement d'urgence pour les femmes victimes de violences ◊ Présence d'un référent formé dans chaque commissariat et gendarmerie pour accueillir les femmes venues porter plainte pour agression sexuelle ou viol ◊ Amende aggravée pour harcèlement de rue à l'égard des femmes ◊ Engagement pour un gouvernement respectant la parité ◊ Exclusion du mandat et inéligibilité pour tout élu ou membre exécutif condamné pour harcèlement sexiste ou agression sexuelle ◊ Suppression des aides publiques à toute association ne respectant pas l'égalité homme/femme	◊ Doubler les moyens du Ministère du Droit des femmes afin notamment de financer des campagnes sur l'égalité femmes-hommes ◊ Augmentation financée en partie grâce à des amendes infligées aux partis politiques ne respectant pas la parité ◊ Augmenter le nombre de centres de planification familiale ◊ Augmenter le nombre des structures pratiquant des interruptions volontaires de grossesse (IVG) ◊ Créer 4 500 places d'hébergement spécialisé (violences faites aux femmes) ◊ Renforcer les sanctions inscrites dans la loi (1 an d'emprisonnement et 3750 € d'amende) en cas de non respect de l'égalité salariale dans une entreprise ◊ Revaloriser les métiers majoritairement occupés par les femmes ◊ Développer des campagnes en faveur de la mixité des métiers en ciblant certains secteurs (numérique, énergie, petite enfance)	◊ Accueil spécifique dans les commissariats des femmes victimes de violence ◊ Financer des familles d'accueil pour les femmes victimes de violence	◊ Lutte contre l'islamisme ◊ égalité salariale homme/femme ◊ Lutte contre la précarité professionnelle et sociale	◊ Publier les noms des entreprises qui ne respectent pas l'égalité salariale homme/femme ◊ Tester au hasard et massivement les entreprises pour vérifier qu'elles respectent bien la loi en matière d'égalité alariale homme/femme ◊ Respect de la parité dans les nominations des grands postes de l'Etat (agences et directeurs d'administration) ◊ Défendre le droit à l'interruption volontaire de grossesse (IVG) ◊ Campagne nationale de communication et de sensibilisation sur le sujet du harcèlement et des violences faites aux femmes ◊ Généraliser le téléphone d'alerte pour secourir plus rapidement les victimes de violence ◊ Participation de la France à une initiative internationale pour lutter contre les trafics et la marchandisation des femmes liés au développement de la GPA dans le monde	◊ Généralisation des accords d'entreprise contre les inégalités de salaires et de carrière ◊ Sanctions financières et pénales contre les entreprises qui ne respectent pas l'égalité homme/femme ◊ Parité dans les institutions représentatives (politiques, administratives…) ◊ Renforcer le planning familial pour la formation et l'éducation à la contraception et au droit à l'avortement ◊ Limitation du recours aux horaires décalés dans les entreprises ◊ Lutter contre les violences faites aux femmes	◊ Création d'un Observatoire national des violences faites aux femmes ◊ Destitution et inéligibilité pour les élus condamnés pour violences faites aux femmes et suspension le temps de l'enquête ◊ Des moyens pour accueillir les femmes victimes de violences (logement, formation des personnels qui y sont confrontés…) ◊ L'avortement et la contraception libres, gratuits et accessibles ◊ Centres IVG et maternités partout sur le territoire ◊ Allongement du délai légal de l'IVG à 24 semaines. ◊ Egalité salariale homme/femme
LGBT	◊ Soutenir toutes les propositions permettant de faciliter les démarches administratives et de donner les mêmes droits à tous					◊ Simplifier la possibilité pour les personnes transes de changer la mention du sexe à l'état civil sur déclaration devant un officier d'état civil			◊ Lutter contre l'homophobie du quotidien, notamment dans le milieu du travail, en multipliant les opérations de contrôles aléatoires et de désignation publique des entreprises fautives		◊ Autoriser le changement d'état civil d'une personne transsexuelle qui aura gardé ses organes reproducteurs originels ◊ Moyens financiers pour lutter contre les violences et discriminations contre les LGBT ◊ Arrêts des mutilations envers les personnes intersexuées
LAÏCITE	◊ Complète séparation des Églises et de l'État ◊ Interdire les subventions de l'Etat à l'enseignement religieux	◊ Remettre au premier plan le principe de la laïcité et du refus du communautarisme ◊ Dénoncer la théorie du « choc des civilisations » comme une théorie fausse et nocive		◊ Interdire les signes d'appartenance religieuse dans les établissements de l'enseignement supérieur publics et les établissements publics	◊ Rendre obligatoire pour toute religion la constitution d'association cultuelle pour la gestion des lieux de culte. Ainsi le culte musulman accédera comme tous les autres à tous les leviers de financement, la contrepartie étant la transparence des comptes ◊ Créer un statut de Fondation à objet religieux pour que les dons et legs de personnes privées puissent être recueillis en toute transparence ◊ Permettre à chacun d'être enterré sur le sol français, dans le respect de ses croyances	◊ Faire scrupuleusement respecter la loi de 1905 sur la laïcité	◊ Enseigner à l'école l'histoire des religions et de l'athéisme ◊ Inciter les institutions musulmanes à créer des formations d'imams en France ◊ Autoriser l'absence pour fête religieuse dans le privé comme dans le public	◊ Interdire le financement public des lieux de cultes et activités cultuelles ◊ Rétablir la laïcité partout, l'étendre à l'ensemble de l'espace public et l'inscrire dans le Code du travail.	◊ Application stricte du principe de laïcité ◊ Pour responsables d'un culte, formation universitaire à la laïcité, aux valeurs de la République et à la langue française ◊ Développer la connaissance des différentes religions à l'école en prévoyant un enseignement spécifique sur le fait religieux ◊ Ne pas étendre l'interdiction du voile à l'université ◊ Dans l'espace public (rues, plages), liberté d'exprimer des convictions religieuses à condition de ne pas porter atteinte à l'ordre public		◊ Abrogation des lois anti-voile au lycée
FAMILLE	◊ Agir en faveur de l'égalité parentale		◊ Créer 100 000 postes d'aides maternelles par an, en vue de remplacer les départs à la retraite (50 000 par an) et surtout d'accueillir 300 000 enfants dans les 10 000 crèches supplémentaires ◊ Revaloriser les allocations	◊ Augmenter de 20% le nombre de places en crèche ◊ Interdiction pénale de la GPA ◊ Abroger la loi Taubira pour la nationalité des enfants nés de GPA à l'étranger ◊ Lutter contre l'accès des mineurs aux contenus pornographiques	◊ Faire de la non-assistance à mineur en danger une circonstance agravante du délit de non assistance à personne en danger ◊ Favoriser un accès prioritaire aux crèches et aux logements sociaux pour les femmes isolées ◊ Rétablir le contrat de responsabilité parentale supprimé en 2013 qui suspend les allocations familiales en cas d'absentéisme scolaire de l'enfant ou un comportement non conforme aux valeurs fondamentales de la République ◊ Procréation médicalement assistée (PMA) interdite aux couples de femmes et aux femmes seules ◊ Gestation pour autrui (GPA) interdite ◊ Sanctions pénales renforcées en cas de recours ou promotion de la GPA ◊ Adoption plénière et donc filiation seulement pour les couples hétérosexuels ◊ Développer les maisons d'assistantes maternelles et les micro-crèches ◊ Rendre plus flexibles les horaires et donc l'accès aux halte-garderies et aux crèches ◊ Création de plate-formes d'échanges intergénérationnels pour aider les mères célibataires (ex : seniors pour s'occuper de la garde ou l'aide aux devoirs)	◊ Créer un service public de la petite enfance, avec 250 000 nouvelles places d'accueil à horaires adaptés en 5 ans ◊ Porter à 6 semaines le congé paternité (11 jours obligatoires et 4 semaines optionnelles) ◊ Allocation familiale d'un montant de 60 euros dès le premier enfant ◊ Accès à la procréation médicalement assistée (PMA) aux femmes seules et aux couples de femmes ◊ Créer un statut du beau-parent et élargir les possibilités de reconnaissance en parenté d'un enfant	◊ Organiser en haltes-garderies des activités pour les mamans ◊ Assurer une permanence d'accueil social et familial ◊ Assurer un toit à chaque personne sans abri ◊ Verser une allocation familiale dès le 1er enfant	◊ Encourager la natalité des familles françaises : allocations familiales sans distinction de revenus et indexée sur l'inflation ◊ Congé parental librement réparti entre les deux parents ◊ Interdiction de la GPA ◊ Limite de la PMA aux problèmes de stérilité ◊ Remplacer (sans effet rétroactif) le mariage pour tous par un statut d'union civile	◊ Création de nombreuses places en crèche ◊ Obliger les communes à publier en ligne leurs critères d'attribution des places de crèche, puis à mettre en place systématiquement un système de cotation des demandes ◊ Créer un congé de maternité unique garanti pour toutes les femmes quel que soit leur statut (salariée, entrepreneuse, intermittente, non-salariée, statut multiple, etc.) aligné sur le régime le plus avantageux ◊ Ouverture de la procréation médicalement assistée (PMA) pour les femmes seules et les couples de femmes ◊ Maintenir l'interdiction de la gestation pour autrui (GPA) ◊ Reconnaître à l'état civil français la filiation aux enfants issus de la GPA nés à l'étranger, selon la jurisprudence de la Cour Européenne des Droits de l'Homme		◊ Un service de la petite enfance public et gratuit ◊ PMA possible pour tous ◊ Droit de filiation directe pour les couples de même sexe
DROGUES						◊ Impunité zéro pour l'alcool au volant par des contrôles simplifiés pour les forces de l'ordre ◊ Augmentation des prix du tabac ◊ Aide renforcée pour les fumeurs désireux d'arrêter ◊ Financement de grandes campagnes de prévention ◊ Taxer davantage la publicité pour l'alcool ◊ Légalisation du cannabis et encadrement de sa distribution afin de tuer les trafics à la source ◊ Utiliser les 568 millions d'euros annuels utilisés pour la répression à des fins de prévention et d'information sur les risques associés à la consommation de cannabis	◊ Classer la consommation de stupéfiants comme simple contravention et non plus comme délit			◊ Légalisation du cannabis ◊ Donner la priorité au démantèlement du trafic de drogues	◊ Légalisation du cannabis

	Lutte Ouvrière Nathalie Arthaud	Union populaire républicaine François Asselineau	Solidarité et progrès Jacques Cheminade	Debout la France Nicolas Dupont-Aignan	Les Républicains François Fillon	Parti socialiste Benoît Hamon	Résistons ! Jean Lassalle	Front national Marine Le Pen	En marche ! Emmanuel Macron	La France insoumise Jean-Luc Mélenchon	Nouveau parti anticapitaliste Philippe Poutou
ENGAGEMENT CITOYEN						◊ Généraliser la prise en compte d'un service civique ou d'un bénévolat long dans la validation d'unités d'enseignements (UE) universitaires ◊ Permettre aux jeunes de certifier leur engagement associatif afin qu'ils puissent le valoriser sur leur CV			◊ Favoriser l'essor du congé engagement, créé par La loi Egalité et Citoyenneté, et du congé solidaire dans les entreprises ◊ Réformer le droit des associations afin de redonner aux associations financées par les pouvoirs publics, plus d'autonomie dans leur gestion ◊ Imposer un échéancier et des délais maximum de règlement des subventions aux ministères et établissements publics, pour préserver la trésorerie des structures		◊ Refus de la mise en place d'un service civique
HANDICAP	◊ Faire passer l'Allocation adulte handicapé (AAH) à 1800 euros nets par mois ◊ Rendre accessibles les bâtiments publics ◊ Renforcer les sanctions pénales pour faire respecter la loi sur l'embauche des travailleurs handicapés ◊ Prise en charge totale par l'Etat de tous les besoins nécessaires à la compensation de la perte d'autonomie, qu'elle soit liée à un handicap ou au vieillissement	◊ Accompagner le bien-être des personnes en situation de handicap grâce aux thérapies médicales, paramédicales et alternatives ◊ Simplifier, accélérer et revaloriser les procédures administratives d'attribution des aides ◊ Accompagner, former et soutenir financièrement les aidants ◊ Faciliter le travail des professionnels par du soutien psychologique, des formations pratiques de qualité, des simplifications administratives, du temps pour bien aider et une revalorisation des salaires ◊ Inciter les associations et entreprises à intégrer la démarche d'inclusion du handicap dans leurs produits, leurs services et leurs locaux		◊ Développer l'accès et la mobilité à l'école ◊ Innover en développant des accessoires facilitant l'autonomie ◊ Revoir le dispositif d'insertion à l'école des enfants en situation de handicap ◊ Augmenter le nombre d'IME ◊ Augmenter l'AAH de 200 euros	◊ Rendre plus accessible aux personnes atteintes de handicap la culture est les lieux culturels ◊ Reconnaître aux familles et aux aidants un droit à la formation sur le handicap ◊ Formation initiale et continue sur les handicaps pour tous les personnels concernés (crèche, école, enseignement secondaire et supérieur) ◊ Plan de qualification de tous les AVS ◊ Statut légal et fiscal aux aidants familiaux ◊ Simplifier les démarches administratives de la MDPH ◊ Développer des conventions multipartites sous l'égide de l'Etat pour favoriser l'accès des jeunes en situation de handicap aux études supérieures ◊ Simplifier les démarches d'embauche des personnes en situation de handicap et multiplier le nombre de postes dans les entreprises adaptées ◊ Faciliter l'accès aux transports en commun ◊ Inclure dans la certification des établissements de santé un critère d'accès et d'adaptation aux handicaps ◊ Encourager les start-up et l'innovation technologique dans le domaine du handicap	◊ Faire de l'accessibilité un des principes de la 6e République ◊ Diminuer les effectifs des classes en fonction du nombre d'élèves en situation de handicap ◊ Garantir aux accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) une formation de qualité, des contrats sécurisants et un effectif suffisant ◊ Poursuivre leur « cdélisation » des AESH et le processus de transformation des personnes en contrats aidés vers des contrats AESH ◊ Respect de la charte handicap dans l'enseignement supérieur ◊ Adaptation de la transmission des savoirs dans le supérieur et renforcement de la recherche sur le handicap ◊ Consacrer 40 millions d'euros pour améliorer le fonctionnement des MDPH : simplification, personnalisation, réduction des délais, participation des usagers ◊ Sacraliser le financement de places d'accueil en établissements sociaux, ou médico-sociaux, notamment pour les enfants en situation de polyhandicap ◊ Faciliter la vie des salariés en situation de handicap dans l'entreprise par l'aménagement des postes de travail et en favorisant le télétravail ◊ Augmenter l'allocation adulte handicapé de 10 % dès 2017	◊ Définir une politique d'ensemble sur les handicaps en intégrant les handicaps non visibles ◊ Construire des hébergements de vacances accueillants à la fois des personnes handicapés et leurs accompagnants ◊ Autoriser des travaux d'adaptation au handicap dérogeant aux normes selon le cas de la personne ◊ Affecter des jeunes du Service National formés à l'assistance du handicap ◊ Mettre à niveau les équipements urbains pour les rendre accessibles malgré les handicaps ◊ Scolariser tous les enfants dont les parents le demandent quel que soit leur handicap ◊ Généraliser le repérage des troubles autistiques avant l'âge de 3 ans	◊ Revaloriser l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) ◊ Plus de moyens aux Maisons Départementales des Personnes Handicapés (MDPH) ◊ Développer une prise en charge digne de l'autisme et des troubles du spectre autistique. ◊ Faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap ◊ Renforcer la lutte contre toutes les discriminations liées aux handicaps et à la santé ◊ Imposer un standard d'accessibilité pour les malvoyants et les malentendants.	◊ Accès à un(e) auxiliaire de vie scolaire à tous les enfants qui en ont besoin pour avoir une scolarité comme les autres ◊ Garantir à ces AVS un emploi stable et un salaire décent ◊ Augmenter de 100 euros/mois l'Allocation adulte handicapé (AAH) ◊ Priorité à l'accessibilité des transports publics et de la voirie ◊ Sensibilisation systématique au handicap dans les écoles primaires et les collèges, en favorisant l'intervention de personnes concernées dans les classes ◊ Favoriser des binômes entre personnes valides et handicapées dans les différents lieux de vie (école, travail, ville) fondés sur l'échange et la contribution effective de chacun. L'aide ne doit pas seulement passer par un professionnel ou la famille ◊ Améliorer la protection juridique des majeurs sous tutelle ◊ Encourager la scolarisation en milieu ordinaire ◊ Améliorerons la vie des personnes handicapées autour de l'école (meilleure accessibilité des activités de loisirs péri-scolaires, séjours de vacances dédiés ou mixtes, etc.) ◊ Développer des opérations de contrôles aléatoires et imprévus à grande échelle et désigner les entreprises fautives ◊ Développer et encourager les initiatives de tutorat dans l'entreprise ◊ Amplifier les actions incitatives en faveur de l'accessibilité des cabinets médicaux ◊ Encourager la formation des médecins aux spécificités de l'examen de la personne handicapée ◊ Financer des appels à projet pour le développement d'appareils médicaux (mammographies, scanners…) adaptés et innovants ◊ Permettre le don de RTT entre collègues pour les personnes aidantes dans les entreprises	◊ Prévenir le handicap (suivi médical pendant la grossesse renforcée, respect de la réglementation en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail, renforcement de la sécurité routière) ◊ Assurer le droit à l'éducation (formation des enseignants, rapprochement entre l'éducation nationale et le médico-social, diplôme d'AVS…) ◊ Garantir le droit à l'emploi (orientation professionnelle, formation…) ◊ Permettre l'accessibilité partout (0 obstacles) ◊ Augmenter l'Allocation adulte handicapé (AAH) ◊ Répondre aux besoins quotidiens de l'accompagnement (aménagement horaires des parents, revalorisation de l'aide à l'aidant familial…) ◊ Faire l'égalité politique (mise en place d'une accessibilité universelle lors des meetings…)	◊ respect des quotas d'obligation d'emploi de 6% de personnes ayant un handicap
IDENTITE(S) NATIONALE(S)								◊ Défendre l'identité nationale en inscrivant dans la Constitution la défense et la promotion de notre patrimoine historique et culturel ◊ Ériger la citoyenneté française en privilège pour tous les Français par l'inscription dans la Constitution de la priorité nationale. ◊ Pavoiser en permanence tous les bâtiments publics du drapeau français et en retirer le drapeau européen. ◊ Revaloriser les pensions des anciens combattants en réallouant les crédits disponibles. ◊ Inscrire dans la Constitution le principe : « La République ne reconnaît aucune communauté. » ◊ Renforcer l'unité de la nation par la promotion du roman national et le refus des repentances d'Etat qui divisent. ◊ Promouvoir l'assimilation républicaine, principe plus exigeant que celui d'intégration. ◊ Rétablir l'égalité réelle et la méritocratie en refusant le principe de « discrimination positive ».			
SPORTS											
	◊ Opposition à la candidature de la France aux Jeux Olympiques de 2024 qui profiteront aux grands groupes capitalistes		◊ Financer le sport amateur et les équipements sportifs de proximité		◊ Consacrer au sport 10% du temps scolaire en primaire et 14% dans le secondaire ◊ Développer à l'échelle intercommunale les liens entre les établissements scolaires et les clubs sportifs ◊ Promouvoir et développer le handisport et le sport adapté dès le plus jeune âge en concertation avec les associations sportives et avec les acteurs du mouvement sportif handisport ◊ Renforcer la visibilité, la médiatisation et le marketing sportif féminin, en rendant notamment le sponsoring plus attractif pour les entreprises ◊ Donner un véritable statut aux sportifs de haut niveau en élargissant leurs droits sociaux, leurs droits en matière de formation et d'insertion professionnelle ◊ Reconnaître la région comme la collectivité de référence en matière de compétence sportive à l'échelle territoriale et les communes ou intercommunalités pour la pratique sportive quotidienne ◊ Assouplir les règles relatives au sponsoring et au mécénat pour inciter les investissements privés dans les clubs professionnels et les fédérations ◊ Autoriser les centres de formation des clubs sportifs professionnels à percevoir la taxe d'apprentissage	◊ Multiplier le nombre d'équipements sportifs légers de proximité dans et aux abords des écoles ◊ Soutenir le développement du sport-santé en entreprise ◊ Développer les horaires aménagés pour le sport à l'école		◊ Créer un « contrat sportif de haut niveau » d'une durée de trois ans renouvelable permettant aux sportifs amateurs représentant la Nation dans les compétitions internationales de vivre dignement et de se consacrer entièrement à leur discipline. ◊ Imposer le respect strict de la laïcité et de la neutralité dans tous les clubs sportifs	◊ Négocier la signature d'un accord national interprofessionnel visant à organiser et faciliter la pratique du sport dans les entreprises ◊ Inciter les établissements scolaires et les associations sportives locales à se rapprocher pour garantir la continuité et la complémentarité des pratiques sur le temps scolaire et extrascolaire ◊ Création de maisons du sport santé pour garantir un accompagnement personnalisé à ceux voulant faire du sport mais atteints d'affections lourdes (obésité, maladies cardiovasculaires, diabètes, etc.) ◊ Donner davantage d'autonomie aux fédérations sportives, au comité national olympique (CNOSF) et aux acteurs locaux ◊ Soutien de la candidature de Paris à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 ◊ Soutien à la candidature de la France à l'organisation de la Coupe du monde Rugby 2023 ◊ Soutien à l'organisation des "Gay Games" qui se tiendront à Paris en 2018 ◊ Faciliter la reconversion des sportifs professionnels en s'assurant qu'ils soient en formation ou en contrat avec une entreprise		
TRAVAIL											
RETRAITE	◊ Fixer la pension de retraite à 1 800 euros net par mois minimum	◊ Consolider le système de retraite par répartition ◊ Inscrire dans la Constitution le principe de la retraite par répartition et celui d'une retraite minimale pour assurer à chacun une existence convenable ◊ Plafonner à 41 annuités le départ légal à la retraite	◊ Retraite minimum égale au SMIC ◊ Réindexer le niveau des retraites sur celui des salaires ◊ Augmenter de 100 euros l'allocation de solidarité aux personnes âgées ◊ Plafonner les retraites les plus élevées (pas plus de 10 fois le SMIC) ◊ Départ à la retraite à 62 ans ou après 42 ans et demi de travail pour les personnes nées après 1969	◊ Maintenir l'âge minimum de départ à la retraite ◊ Augmenter les droits de retraite pour les mères de 3 enfants ou plus ◊ Indexer les retraites à minima sur l'inflation ◊ Réaffecter 8 milliards d'euros au financement des petites retraites	◊ Faire passer progressivement l'âge légal à 65 ans. Le dispositif de départ pour carrières longues sera également progressivement étendu pour permettre aux personnes ayant commencé à travailler jeunes de prendre leur retraite dès 63 ans. L'âge maximal du taux plein sera maintenu à 67 ans. ◊ Poursuivre l'harmonisation des règles entre les régimes publics et privés ◊ Permettre aux indépendants qui ont de faibles revenus et versent la cotisation retraite minimum de valider quatre trimestres de retraite au lieu de trois aujourd'hui ◊ Revaloriser les retraites inférieures à 1000 euros en les augmentant de plus de 25 euros par mois ◊ Augmenter de 10% les petites pensions de reversion	◊ Augmenter le minimum vieillesse de 10% ◊ Revoir l'âge et le niveau des retraites agricoles en fonction de la pénibilité ◊ Revaloriser les pensions agricoles les plus faibles, en particulier celles des conjoint(e)s ◊ Garantir une retraite complète à 1200 euros pour tous les nouveau retraités à partir de 2020 ◊ Etendre les comptes pénibilités ◊ Permettre des transferts de trimestres validés entre conjoints pour favoriser les retraites à taux-plein ◊ Créer un "statut de l'actif" pour les travailleurs qui ne bénéficient pas de la protection du code du travail et du régime général de la sécurité sociale. Celui ci permettra d'aligner leurs droits sociaux sur ceux des salariés, en matière de protection sociale mais aussi de cotisation pour la retraite ◊ Réflexion sur la valorisation du temps d'engagement dans la prise en compte des cotisations retraite	◊ Augmenter de 200 euros le minimum vieillesse	◊ Pénibilité du travail compensée par des annuités de retraite plus importantes ◊ Fixer l'âge légal de la retraite à 60 ans avec 40 annuités de cotisations pour percevoir une retraite pleine	◊ Mettre en place un système universel avec des règles communes de calcul des pensions : pour chaque euro cotisé, le même droit à pension pour tous ◊ Changer d'activité ou de secteur sera sans effet sur les droits à la retraite ◊ Maintenir l'âge de départ à la retraite à 62 ans et le niveau des pensions ◊ Augmenter le minimum vieillesse de 100 euros nets par mois ◊ Prendrons en compte la situation des personnes aidantes dans le calcul de l'âge de départ à la retraite	◊ Retraite à 60 ans à taux plein avec 40 annuités de cotisations pour percevoir une retraite pleine ◊ Pensions de retraite au niveau du SMIC pour une carrière complète ◊ Minimum vieillesse à 1000 euros ◊ Englober les indépendants, artisans, commerçants, gérants de TPE et PME dans le régime général de retraite ◊ Mettre en place une taxe de solidarité sur les revenus financiers des entreprises ◊ Rendre durable le régime de solidarité entre les générations (pas de retraite par capitalisation)	◊ Montant de retraite correspondant aux meilleurs salaires ◊ Départ à la retraitre après 37,5 annuités, à 60 ans maximum et 55 ans pour les travaux pénibles
DROITS DES SALARIES	◊ Interdire les licenciements et les suppressions d'emplois, en commençant par les entreprises qui font des bénéfices	◊ Abroger les lois « Macron » et « El Khomri » ◊ Réduire substantiellement le nombre de normes afin de recentrer la réglementation vers un corpus de règles fondamentales ◊ Taux horaire majoré de 15 % par rapport aux minima légaux ou conventionnels ◊ Rupture de l'employeur uniquement en cas de faute grave ou d'impossibilité de maintenir le contrat ◊ Limiter le travail le dimanche aux services publics (hôpitaux, police, etc.), à la culture (bibliothèque, musée, cinéma, etc.) ou, le matin, à de petits commerces de proximité (boulangerie, épicerie, etc.). Toutes les dérogations doivent être revues et réduites aux zones très touristiques) ◊ Reconnaître les risques psychosociaux (syndrome d'épuisement professionnel) en tant que maladie professionnelle ◊ Confirmer le droit à la déconnection		◊ Maintien des 35 heures/semaine ◊ Heures supplémentaires payées 25% de plus et défiscalisées ◊ Pour aller au-delà de 8 heures supplémentaires hebdomadaires, seulement sur consultation du personnel ◊ Situations de pénibilités établies par le médecin du travail assisté par un inspecteur ◊ Doubler le nombre d'inspecteurs du travail	◊ Abroger le compte pénibilité inapplicable car trop complexe. Traiter la pénibilité par l'amélioration des conditions de travail ◊ Rénover le contrat de travail pour faciliter le recrutement ◊ Plafonner les indemnités prud'homales ◊ Réformer le code du travail : distinguer les normes sociales fondamentales de ce qui relève des accords collectifs ◊ Une instance unique pour la représentation du personnel, regroupant les délégués du personnel, le CE et le CHSCT ◊ Fin des 35 heures/semaine : temps de travail défini par l'entreprise par accords collectifs à condition qu'ils n'amènent pas à une diminution du salaire actuel	◊ Remplacer la loi El Khomri par une nouvelle loi sur le travail ◊ Reconnaitre le burn-out, ou syndrome d'épuisement professionnel, comme maladie professionnelle ◊ Permettre aux salariés de représenter la moitié des membres votants des conseils d'administration des grandes entreprises et des entreprises de taille intermédiaire (ETI)		◊ Retrait de la Loi Travail ◊ Maintien des 35 heures ◊ Possibilité de négocier par branche une augmentation du temps de travail à condition d'un paiement de toutes les heures travaillées ◊ Défiscalisation des heures supplémentaires	◊ les horaires effectifs ou l'organisation du travail seront définis par accord majoritaire ou par référendum d'entreprise sur la base d'un accord ◊ Créer une instance unique de représentation regroupant le CE, les délégués du personnel et le CHSCT dans toutes les entreprises, sauf accord d'entreprise visant à maintenir les instances existantes ou à en créer de nouvelles ◊ Demander au Défenseur des Droits, en partenariat avec des associations et les partenaires sociaux, de favoriser des campagnes de testing, de contrôles aléatoires et imprévus à grande échelle, et de rendre publics les résultats ◊ Renforcer les prérogatives du Défenseur des Droits en matière d'accompagnement des personnes discriminées afin qu'il assure pleinement son rôle de médiateur entre la victime et l'entreprise pour une résolution plus rapide du litige ◊ Instaurer un plafond et un plancher pour les indemnités prud'homales pour licenciement sans cause réelle et sérieuse (hormis les cas de discrimination, de harcèlement, etc.)	◊ Instauration d'un droit de défiance (désaprobation d'une action) à l'encontre de la direction ◊ Assurer la continuité des droits personnels (formation, ancienneté…) ◊ Garantir le revenu en cas de perte d'emploi ou de retrait d'activité (Sécurité sociale professionnelle) ◊ Baisse du temps de travail	◊ Semaine de 32 heures sur 4 jours sans perte de salaire et semaine de 10h pour les travaux les plus pénibles
EMPLOI		◊ Durée maximale d'un CDD fixée à 24 mois, renouvellement compris (2 renouvellements maximum) ◊ Droit à l'assurance-chômage pour les salariés qui démissionnent ◊ Indemnisation du salarié dès son inscription comme demandeur d'emploi ◊ Aides à l'embauche sur 1 an dans les TPE et PME Aides à l'embauche sur 1 an dans les TPE et PME ◊ Pas plus de 5 emplois aidés pour 50 emplois dans une entreprise	◊ Créer 1 million d'emplois publics chaque année pour un investissement de 100 milliards d'euros ◊ Maintien de l'aide à l'embauche pour les entreprises Abroger la loi El Khomri ◊ Augmenter le personnel au sein des services de pôle emploi	◊ Créer 2 millions d'emplois ◊ Exonérer pendant 5 ans les charges dans le recrutement en CDI d'un chômeur de longue durée (cout estimé : 3 millards) ◊ Abroger la directive des «travailleurs détachés» ◊ Mettre en oeuvre le travail universel pour donner une activité à chaque français	◊ Désigner un interlocuteur unique pour chaque personne en situation d'exclusion ◊ Mise en place d'un dossier social unique numérisé pour les demandeurs d'emploi ◊ Encourager les démarches d'expérimentation et d'innovation sociale ◊ Favoriser les demandeurs d'emploi qui acceptent de sortir de leur bassin de vie lors de leur demande d'accès à un logement social ◊ Réforme du régime d'assurance chômage pour engager le remboursement de sa dette de 40 milliards d'euros ◊ Favoriser le retour à l'emploi par une dégressivité des allocation chômage ◊ Rendre obligatoire la motivation d'un refus d'offre d'emploi et sanctionner le 2e refus insuffisamment motivé ◊ Ouvrir un portail accessible à tous, informant des différents emplois disponibles dans une région et les taux d'emploi de chaque filière d'apprentissage ◊ Exonération totale des charges sociales pour l'embauche d'un jeune en alternance ◊ Suppression des emplois d'avenir et contrats de génération pour investir cet argent (1,2 milliards d'euros) dans l'alternance (mesure qui ne concerne pas les emplois aidés dans le domaine du handicap)	◊ Pour lutter contre les plafonds de verre, des objectifs de recrutement de diplômés issus des quartiers seront assignés au service public de l'emploi	◊ Initier à des métiers demandeurs par des stages	◊ Baisse des charges sociales des PME ◊ Créer un dispositif « premier emploi » qui exonère totalement de charges la première embauche d'un jeune de moins de 21 ans par une entreprise et ce pour un délai maximum de 2 ans. ◊ Etendre à la métropole le service militaire adapté et volontaire existant déjà en outre-mer	◊ Droit à l'assurance-chômage pour les salariés qui démissionnent (possible 1 fois tous les 5 ans) ◊ Droit à l'assurance-chômage pour les artisans, commerçants indépendants, entrepreneurs, professions libérales, et les agriculteurs ◊ Suspension des allocations en cas d'insuffisance des efforts de recherche d'emploi ou le refus d'offres raisonnables ◊ Plan de formation d'un million de jeunes et un millions de demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés ◊ Alléger les charges pour les employeurs qui créent des emplois stables et, au contraire, alourdir les charges pour ceux qui utilisent trop les contrats courts ◊ Prime de 15 000 euros sur 3 ans pour une entreprise qui recrutera en CDI un habitant d'un quartier prioritaire de la politique de la ville ◊ Opérations de contrôle aléatoires et imprévues à grande échelle, en matière d'accès à l'emploi ◊ Convertir la majeure partie des contributions actuelles des entreprises pour la formation en droits individuels pour les actifs. Chacun pourra s'adresser directement aux prestataires de formation, selon ses besoins ◊ Tous les organismes de formation devront se soumettre à une labellisation et afficher leurs performances ◊ développer les aides à la mobilité pour permettre le retour à l'emploi	◊ Interdiction des licenciements boursiers interdiction de versement de dividendes (remboursements pour les actionnaires) en cas de licenciement économique ◊ Droit de préemption (d'acquisition) de l'entreprise par les salariés pour former une coopérative en cas de fermeture ou de vente de l'entreprise ◊ Création de 3,5 millions d'emplois ◊ Emplois jeunes ◊ Interdiction des produits provenant du travail des enfants ◊ Reclassement et formation des employés de la centrale de Fessenheim	◊ CDI pour tous ◊ Interdire les licenciements et suppression de postes. Si c'est le cas, réquisition de l'entreprise par les salariés

	Lutte Ouvrière Nathalie Arthaud	Union populaire républicaine François Asselineau	Solidarité et progrès Jacques Cheminade	Debout la France Nicolas Dupont-Aignan	Les Républicains François Fillon	Parti socialiste Benoît Hamon	Résistons ! Jean Lassalle	Front national Marine Le Pen	En marche ! Emmanuel Macron	La France insoumise Jean-Luc Mélenchon	Nouveau parti anticapitaliste Philippe Poutou
SYNDICALISME		◊ Suppression du monopole syndical ◊ Interdire toute subvention aux syndicats qui ne seraient pas d'origine française	◊ Crédit d'impôt pour encourager les adhésions					◊ Modifier les critères de représentativité des syndicats pour donner la place à un plus grand nombre de syndicats ◊ moraliser la vie syndicale par un contrôle public du financement des syndicats	◊ Renforcer la formation des représentants des salariés ◊ Permettre à chaque salarié d'apporter des ressources financées par l'employeur au syndicat de son choix ◊ Encourager l'engagement syndical et la reconnaissance de celui-ci dans les carrières au sein des entreprises	◊ Obligation pour les dirigeants d'examiner les contre-propositions présentées par les syndicats lors de projets stratégiques ou de décisions prises par eux (les dirigeants)	
UNION EUROPEENNE											
	◊ Mettre en place une Europe véritablement unie, fraternelle et sans frontières : les États-Unis socialistes d'Europe	◊ Sortie de l'Union européenne	◊ Sortir de l'Union européenne ◊ Retour à une monnaie nationale ◊ Créer un Erasmus+ dont le budget serait doublé pour maintenir les échanges étudiants ◊ Encourager les échanges et relations entre chercheurs et universitaires ◊ Etendre le programme Erasmus aux apprentis	◊ Mettre fin immédiatement au processus d'adhésion de la Turquie à l'UE ◊ Arrêter toutes les négociations pour l'élargissement de l'UE ◊ Dénoncer et suspendre les traités et leur application contraire à l'indépendance de la France ◊ Remplacer l'UE par une communauté des Etats Européens ◊ Passer d'une monnaie unique à une monnaie commune ◊ Pacifier la zone européenne en réglant la crise ukrainienne (neutralité d'une zone euro-russe), sécuriser la zone orientale de l'Europe)	◊ Evaluer précisément l'impact sur notre droit de la Convention Européenne des Droits de l'Homme et de son interprétation par la Cour Européenne des Droits de l'Homme. Renégocier si nécessaire cette convention pour y ré-adhérer avec réserves si la Cour Européenne persiste à en faire une interprétation restrictive ◊ Créer un Parquet européen, spécialement pour mieux atteindre les fraudes au budget de l'Union et renforcer les outils de coopération entre magistrats européens tels qu'Eurojust ◊ Augmenter les efforts militaires et financiers de chaque pays européen ◊ Créer une solidarité européenne pour soutenir l'industrie européenne de la défense à la fois en matière de développement de programmes militaires mais également d'achat d'armes ◊ PAC 2020 : conserver le mêm budget qu'actuellement ◊ Réformer le droit à la concurrence et appliquer systématiquement la préférence communautaire en matière agricole ◊ Renégocier le code frontières Schengen pour autoriser des contrôles ciblés dans des zones de vulnérabilité des frontières intérieures, aussi longtemps qu'il existe un risque d'afflux d'étrangers clandestins ◊ En cas de défaillance d'un Etat membre dans le contrôle des frontières extérieures de l'UE, possibilité d'exclure temporairement cet Etat de l'espace Schengen, le temps de remettre à niveau son dispositif de contrôle ◊ Créer des mesures juridiques européennes pour protégr les brevets et savoir-faire des entreprises de Défense ◊ Soutenir le programme Erasmus ◊ Grand projet européen de promotion de l'art et la culture européenne par la création d'un centre à Strasbourg exposant des oeuvres européennes majeures et régulièrement renouvelées ◊ Compétences aux Etats nations pour décider des mesures en matière de chasses traditionnelles ◊ Renégocier la directive "oiseaux"	◊ Mise en place d'une assemblée démocratique représentative de la zone euro, émanation des Parlements nationaux et du Parlement européen. Y seront débattus publiquement le budget de la zone euro, les politiques d'harmonisation fiscale et sociale. Elle décidera de la mutualisation d'une partie des dettes souveraines afin d'abaisser le coût du crédit ◊ Porter le changement des règles de nos accords commerciaux au sein de l'UE au profit du juste échange, en proposant de nouveaux critères protecteurs de notre environnement et de nos citoyens. ◊ Exclure les services publics et l'agriculture du champ des négociations commerciales ◊ Soutenir un « *Buy European Act* » pour protéger les secteurs stratégiques européens face à la concurrence internationale ◊ Révision de la directive sur les travailleurs détachés ◊ Oeuvrer pour la création d'un socle européen des droits sociaux comprenant un salaire minimum garanti ◊ Plus grande coopération européenne dans le domaine de la défense et notamment amélioration du hub européen	◊ Maintien de la France dans l'UE ◊ Retirer à la commission européenne la mission de représenter la France dans les traités de protection des investissements ◊ Réviser la participation financière de la France au budget européen ◊ Soumettre à un référendum toute adhésion à l'Union Européenne	◊ Référendum sur une sortie possible de l'Union européenne ◊ sortie de l'espace Schengen	◊ Créer une force de 5000 garde-frontières européens chargés de surveiller et protéger les frontières extérieures de l'Union européenne ◊ Avoir un réel budget de la zone euro voté par un Parlement de la zone euro et exécuté par un ministre de l'Economie et des Finances de la zone euro ◊ Lutter contre les arrangements fiscaux entre États et entreprises multinationales qui faussent la concurrence en Europe (ex: celui entre Apple et l'Irlande qui a été sanctionné) ◊ Réserver l'accès aux marchés publics européens aux entreprises qui localisent au moins la moitié de leur production en Europe ◊ Encourager Erasmus et l'étendre aux apprentis ◊ Lancer un Erasmus des professionnels de la culture pour favoriser la circulation des artistes, des commissaires d'exposition et des conservateurs ◊ Généraliser le Pass Culture au niveau européen ◊ Créer les conditions de l'émergence d'un « Netflix européen » exposant le meilleur du cinéma et des séries européennes ◊ Créer un Fonds européen de défense qui financera des équipements militaires communs (comme les drones européens) et un Quartier Général européen permanent ◊ Créer un Conseil de sécurité européen, composé de militaires, diplomates et experts du renseignement, pour conseiller les décideurs européen ◊ Créer un fonds de capital-risque permettant de financer le développement des start-ups européennes du numérique ◊ Fixer un prix plancher du carbone dans les pays de l'Union ◊ Renforcer les normes anti-pollution européennes pour les véhicules neufs et les contrôles en conditions réelles ◊ Créer un « procureur commercial européen », pour vérifier le respect des engagements pris par nos partenaires et sanctionner rapidement leur violation, notamment en matière sociale, environnementale ou fiscale ◊ Renégocier avec les Etats-Unis le "Privacy Shield", le cadre de protection des données, d'ici 2018, afin de garantir la préservation des données personnelles de tous les Européens	◊ Arrêter l'Europe de la Défense (Politique de Sécurité et de Défense Commune) ◊ Modifier les statuts de la Banque Centrale Européenne (prêt direct aux Etats) ◊ Désobéissance au pacte de stabilité (encadrement des déficits de l'Etat à 3%) ◊ Cotisations sociales identiques pour tous (fin de la directive sur le détachement des travailleurs en France) Plan A : ◊ Négocier une refondation démocratique, sociale et écologique de l'UE ◊ Référendum sur une sortie ou un maintien de la participation de la France à l'UE Plan B : ◊ Suspension de la contribution de la France au budget de l'UE (22 milliards d'euros par an dont 7 milliards de contribution "nette") ◊ Transformation de l'euro en monnaie commune et non unique ◊ Contrôle des capitaux et des marchandises aux frontières nationales ◊ Contrôle des frontières extérieures à l'UE par une nouvelle politique non militaire	◊ Rejet de l'UE telle qu'elle est mais pour une Europe des travailleurs et des peuples Alignement par le haut de tous les droits sociaux (salaires, protection sociale, droit à l'IVG…) ◊ Promotion des circuits courts, sans critère de frontières ◊ Garantir la souveraineté alimentaire.